

AMELIORATION DU CADRE DE VIE A LOME

Les acquis du PURISE

Lire page ... 5

SOCIETE

COUPLE A LA DERIVE

Comment sauver le foyer ?

Lire page ... 14

Togo - Presse

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 9787

Jeudi 12 Mai 2016

200 francs

EN CONSEIL DES MINISTRES HIER

IL A ETE CREE UNE AGENCE TOGOLAISE DES GRANDS PROJETS ET UNE AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES

Le conseil des ministres s'est tenu, ce mercredi 11 mai 2016, au Palais de la Présidence de la République, sous la conduite du président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé.

Au cours des travaux, le conseil a adopté trois (03) décrets et examiné en première lecture un (01) projet de décret.

Le premier décret pris par le conseil porte attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Togolaise des Grands Projets (ATGP).

Créée en application de la loi n°2014-014 du 22 octobre 2014, l'Agence Togolaise des Grands Projets a pour missions d'assister le gouvernement dans l'identification, la planification, la conduite et le contrôle des grands projets de travaux publics, d'infrastructures ou d'équipements prioritaires, puis d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée pour leur réalisation.

En effet, la priorité du gouvernement est de créer les conditions d'une croissance soutenue, durable et plus inclusive pour le bien-être des populations.

(Suite P. 3)

CELEBRATION DE L'INDEPENDANCE NATIONALE

Le chef de l'Etat reçoit de nouveaux messages de félicitations

Des messages de félicitations continuent de parvenir au président Faure Gnassingbé à l'occasion de la célébration de la fête nationale le 27 avril dernier. Les derniers en date viennent du Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest Mohamed Ibn Chambas, de la Secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, du Roi d'Espagne Felipe VI et des présidents Alpha Conde de la Guinée et Heinz Fischer d'Autriche.

Tous félicitent le peuple togolais et son président pour les 56 ans de partage de valeurs communes et encouragent le chef de l'Etat Faure Gnassingbé à continuer ses actions fédératrices et de développement du Togo.

Voici en intégralité le message du Dr. Ibn Chambas :

Monsieur le Président ;

A l'occasion de la célébration du 56^e anniversaire de l'indépendance de la République togolaise le 27 avril 2016, j'ai le plaisir de vous adresser mes sincères félicitations.

Tout au long de ces années, votre pays a accompli des efforts significatifs afin de relever les défis du développement. Je voudrais également saluer les progrès enregistrés dans le domaine de l'amélioration de la gouvernance. A cet égard, je me réjouis de l'adoption d'une feuille de route en vue de la décentralisation et des élections locales.

Comme vous le savez, vous pourrez toujours compter sur l'appui du système des Nations Unies.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma très haute considération.

Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest.

ACTIVITES ECONOMIQUES ET DEVELOPPEMENT
DES VILLES

Lomé abrite un colloque sur l'adaptation du commerce aux dynamiques urbaines

Lire page ... 4

ENTREPRENEURIAT

Quelles dispositions pour anticiper et maîtriser les risques dans l'entreprise ?

Lire page ... 4

HOROSCOPE DU JOUR

NAISSANCE : Si votre bébé naît entre le 12 mai et le 21 mai. Un « faux » Taureau. Cet enfant sera plus mobile et plus ouvert sur l'extérieur. Il aura un côté plus touché à tout.

BELIER ♈ 21 mars – 20 avril Profession : Une rencontre spirituelle vous surprendra. Affection : Les amoureux seront scotchés. Main dans la main, yeux dans les yeux. Santé : Vous serez plus détendu.	GEMEAUX ♊ 22 mai – 21 juin Profession : Vous serez sollicité par des tâches subalternes qui aideront des gens dans la peine. Affection : Les couples fragiles seront secoués. Santé : Adoptez une bonne hygiène de vie.	LION ♌ 23 juillet – 22 août Profession : Vos projets prennent forme. Soyez fier du chemin parcouru. Affection : Vous serez affectueux et tendre. Santé : Aérez-vous.	BALANCE ♎ 23 septembre – 22 octobre Profession : Vous prendrez beaucoup de bonnes initiatives. Affection : Vous aurez une belle complicité avec votre partenaire. Santé : Dépensez-vous dans le sport.	SAGITTAIRE ♏ 23 novembre – 21 décembre Profession : Les astres vous feront mener des actions productives. Affection : Donnez de preuves d'attachement à votre partenaire. Santé : Bonne vitalité.	VERSEAU ♋ 21 janvier – 19 février Profession : Vous serez ouvert au changement... sans pour autant le souhaiter. Affection : Amour, tendresse, ou amitié en vue. Santé : L'énergie et la force seront en vous.
TAUREAU ♉ 21 avril – 21 mai Profession : Les planètes vont réveiller votre ambition et donner un coup de pouce à votre carrière. Affection : Vous rencontrerez un ami (e) par hasard dans un lieu incongru. Santé : Relaxez-vous.	CANCER ♋ 22 juin – 22 juillet Profession : Ceux qui cherchent du travail devront faire preuve de discipline. Affection : Vous attacherez une confiance totale à votre partenaire. Santé : Ménagez-vous.	VIERGE ♍ 23 août – 22 septembre Profession : Il faudra tenir les comptes à jour pour éviter de s'y prendre. Affection : Charme et séduction, la soirée sera chaude. Santé : Rien à signaler.	SCORPION ♏ 23 octobre – 22 novembre Profession : Faites le tri parmi les conseils qu'on vous donne. Vous ne savez plus à quoi penser. Affection : Evitez de remettre constamment votre couple en question. Santé : Relaxez-vous.	CAPRICORNE ♐ 22 décembre – 20 janvier Profession : Dans le travail, évitez les positions trop radicales. Affection : Un conflit en famille ? Il faudra trouver la parade. Santé : Attention aux excès.	POISSONS ♓ 20 février – 20 mars Profession : Vous mènerez à bien de beaux projets. Affection : Vous réussirez à donner un nouveau souffle à votre couple. Santé : Prenez un bon bel d'air.

Jeux des lettres

Par K. DAMTARE

PROBLEME N° 6016

1	2	3	4	5	6	7					
A	I	E	R	P	R	X	E				
					D		89				
B	M	E	E	S	D	R	O	B	C		
		C							S	10 11	
C	A	T	E	S	F	O	R	M	I	V	I
		V			T						M

Score à atteindre : 27

Travaillez votre score total

Trouvez pour chacune des trois lignes horizontales (A,B,C) le mot le plus long possible. Marquez autant de points que de lettres composant chacun des mots trouvés et comparez votre score avec celui que vous propose Togo-Press.

En vue de faciliter les recherches, quelques lettres sont déjà inscrites à leur place dans la grille.

SOLUTION N° 6015

A - CANDIDE
B - GIBECIERE
C - HYGROMETROE

LES MOTS CAMOUFLES

Par D. KANKPE

4930

ENIGME « Introduire ».

SCHISME - SALUT - SALON - SAISON - RUSEES - POUPEE - PATRON - PANNEE - PALME - PAIN - OUATE - OKAPI - METRO - METAL - MADAME - MACHINATION - LAOS - LAMPION - ISIS - IODURE - IDEALE - ENNUYEEES - CELUI - CALME - AUDIO - ATALA.

SOLUTION N° 4929 : NAUSEABOND

PROBLEME N° 3049

↓	Ouvrier	↓	Tues	↓	Frangin	↓	
	Possédé		Enlève		Derrières		
					Elimine		
					Dehors!		
					Bizarre		
	Espaces						
	Europe						
			Possédés				
			Saison				
			Pronom				
					Enquête		
					En rase		
					Possessif		
	Lettre grecque						De bonne heure
	Contestant						
	Coutumes						
			Voie		Jeu		
					Crochet		
					Conjonction		

SOLUTION N° 3048

C	G	M	E		
H	O	L	E	U	X
A	L	E	U	N	I
M	E	R	T	E	S
P	R	U	E	T	
I	C	I	S	U	E
G	R	E	S	E	N
N	E	R	A	R	C
O	T	E	S	E	
N	E	S	D	E	S

LES MOTS CROISES

N.B. : Le nombre d'étoiles (allant d'une à trois) indique le degré de difficulté. Par Pascal AKAKPO-MESSAN

PROBLEME N° 363

HORIZONTALEMENT

- Sues.
- Agiteront.
- Usine de production d'acier.
- Rio sans air. Fut. Front inter-tropical.
- Détient et gère l'argent.
- Lettres de rendement. Petite vallée. Conjonction précieuse.
- Chef religieux musulman. A l'intérieur.
- Souhait de bonne année. Pas la-bàs.
- Vigoureux.

VERTICALEMENT

- Trahison.
- Homme de record anglais.
- Copain. Dégage.
- Gros nuages épais. Noter sans voyelles.
- Avous à l'envers. Début d'égoïsme.
- Feras appel à Dieu.

G. Rigole sans consonnes. C'est lui. Un peu de musique.
H. Des nerfs en anagramme. Ancienne monnaie.
I. Conjonction. Humour négatif.
J. Enlever

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J.
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

SOLUTIONS DU JEU N° 362

1	E	P	I	L	A	T	E	U	R
2	N	A	V	I	G	A	B	L	E
3	S	U	R	E	S	T	I	M	A
4	E	P	E	E	O	N	L		
5	I	E	S	O	U	P	I		
6	G	R	E	E	A	M	G	S	
7	N	I	E	R	G	E	L	A	
8	E	S	T	I	M	E	R	A	I
9	R	A	B	A	I	S	S	E	S
10	A	S	T	S					

NUMEROS UTILES

CHUSylvanusOLYMPIO 22-21-25-01
CHU Campus 22-25-77-68
22-25-47-39/22-25-78-08
Commissariat central 22-21-28-71
Sûreté Nationale 22-21-21-21
Pompiers 118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie
○ (Secours et Assistance)
○ 172 ou 22-22-21-39
○ Police Secours 117

SOURIONS, RIONS-EN

La Belle au Bois dormant git dans son cerueil de verre sur lequel elle a fait graver cette inscription :

«Bienvenue au Prince charmant qui m'éveillera d'un baiser Mangeurs d'ail et fumeurs de pipe s'abstenir».

PHARMACIES DE GARDE Du 9 au 15 mai 2016

- Phcie SANTE** Près de NOPATO Tél. : 22 21 58 41
- Phcie DES ETOILES** 10, Av. Kléber Dadjo (ex - Av. de la Nouvelle Marche) Tél. : 22 21 88 47
- Phcie AMESSIAME - BE** Marché de Bè Tél. : 22 21 49 74
- Phcie DU PORT** Face Hôtel Mercure Sarakawa Tél. : 22 27 61 88
- Phcie HORIZON** 165, Bd du 13 janvier Nyékonakpoè, face aux sapeurs-pompiers à côté de l'immeuble A. AC. Tél. : 22 20 42 42
- Phcie SAINT KISITO** Sur le Bd de la Kara, près du bar Tam-Tam Tél. : 22 21 99 63
- Phcie SOURCE DE VIE** Face collège protestant Tél. : 22 22 45 71
- Phcie la PROVIDENCE** Sur le Bd Jean-Paul II Tél. : 22 26 66 48
- Phcie LA PAIX** Résidence du Bénin Tél. : 22 26 40 91
- Phcie APOTHEKA** Face au siège de la Fédération Togolaise de Football, route de Kégué Tél. : 22 61 57 57
- Phcie INTERNATIONALE** Sise marché de Hédrzanawoè «As-siyéyé», Bd du Haho Tél. : 22 26 89 94
- Phcie BAH** Face EPP Hédrzanawoè Tél. : 22 26 03 20
- Phcie 2000** Sise à Bè-Kpota près du marché Dzifa Tél. : 22 70 01 69
- Phcie LE PROGRES** Sur le tronçon CIMTOGO - Gendarmerie d'Ahadji-Kpota, non loin du marché de Zorro-bar Tél. : 22 35 86 55
- Phcie de la CITE** Sur le Bd du 30 Août Tél. : 22 25 01 25
- Phcie DES ECOLES** Face lycée technique d'Adidogomé et près du CEG sur la route de Kpalimé Tél. : 22 51 75 75
- Phcie EPIPHANIA** Rue de La Pampa, carrefour Agbemadon, Adidogomé Tél. : 23 20 10 52
- Phcie BETANIA** Sise à SITO Totsi-Gblenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah Tél. : 22 43 89 40
- Phcie LE GALIEN** Sur la rue pavée d'Adidoadin Tél. : 22 51 71 71
- Phcie DELALI** Quartier Agoè-Cacavélli, face Cour d'Appel Tél. : 22 25 06 90
- Phcie SAINT JOSEPH** Sur la bretelle Bè-Klikamé Tél. : 22 25 74 65
- Phcie VIGUEUR** Rue 267, Agbalépédogan, Kilimandjaro Tél. : 22 51 63 30
- Phcie DIEUDONNE** Sur la route de L.Léo 2000, non loin de la FUCEC Agoè-Télessou Tél. : 23 38 07 44
- Phcie VOLONTAS DEI** Quartier Avédji, Carrefour « SUN CITY », face à l'ancien bar Sun City Tél. : 22 36 00 95
- Phcie AGOE-NYIVE** A côté de l'église catholique d'Agoè-Nyivé Tél. : 22 25 83 38
- Phcie ESPACE VIE** A Agoè-Logopé, face bar Plaisir 2003 Tél. : 22 32 87 20
- Phcie DU CARREFOUR** Carrefour de l'Union, rue du lycée d'Agoè, non loin d'Agoè-Assiyéyé Tél. : 22 51 35 94
- Phcie MAWUNYO** A Agoè-Sogbossito, sur la route de Mission Tové en face de la station OANDO Tél. : 22 42 34 64
- Phcie DIVINA GRACIA** Quartier Agoè-Fiovi, Rond-point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana) Tél. : 22 45 79 69
- Phcie BAGUIDA** Face CMS de Baguida Tél. : 22 35 47 77
- Phcie AVEPOZO** A côté de la place publique d'Avépozo Tél. : 22 27 04 86

En Conseil des ministres hier

(Suite de la P. 1)

L'atteinte de cet objectif passe par la réalisation d'infrastructures en matière d'énergie, de transport, de télécommunication et de services sociaux de base.

Ce décret traduit donc l'engagement manifeste du gouvernement d'imposer une nouvelle dynamique forte dans la conception, la réalisation, la conduite et l'exécution des projets prioritaires.

Le second décret adopté par le conseil est relatif à l'agrément d'exercice d'une activité professionnelle dans les ports, les installations portuaires et des espaces maritimes sous juridic-

tion togolaise et au permis d'exploitation des engins flottants.

Prenant en compte la nécessité pour le gouvernement de mieux assurer la sécurité des activités économiques portuaires et dans les espaces maritimes, le présent décret institue l'octroi d'un agrément pour l'exercice d'une activité professionnelle dans les ports, de même que la délivrance d'un permis d'exploitation des engins basés dans les eaux sous juridiction togolaise.

Ce décret prévoit également le suivi informatique des informations de sûreté et leur archivage afin d'assurer le suivi des activités et la détection des opérations illicites.

Il s'agit pour le gouvernement, d'assurer la pleine sécurité de ses espaces maritimes et de conjuguer les efforts pour une lutte efficace contre les trafics illicites afin d'accroître la compétitivité des ports du Togo.

Le troisième décret pris par le conseil porte création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables.

Conformément à la volonté du gouvernement de permettre à une frange importante des populations rurales et périurbaines d'avoir accès aux services énergétiques et dans la logique d'accroître le maillage électrique de

notre pays, la création d'une agence devient une nécessité.

Ainsi, le décret adopté par le conseil crée l'agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables chargée de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en la matière et de mobiliser plus facilement les ressources financières pour l'accélération de l'électrification en milieu rural et la promotion des énergies renouvelables conformément aux Objectifs de Développement Durable et aux recommandations de la COP 21 tenue à Paris.

Le conseil a, par ailleurs, examiné en première lecture le décret relatif à l'identification des

usagers des ports, la traçabilité des marchandises et des véhicules ainsi que le suivi des engins flottants dans les eaux territoriales togolaises.

Au titre des divers, il a été fait au conseil, un compte rendu relatif au démarrage des épreuves écrites des examens du BAC I à partir du mardi 17 mai 2016. Au total, 44 382 élèves dont 15.342 filles dans le secteur de l'enseignement général et 15 519 candidats dont 7 195 filles dans le secteur de l'enseignement technique sont concernés. Le conseil souhaite, d'ores et déjà, bonne chance à tous les candidats.

Il a également été porté à la connaissance du conseil

que la réforme du mécanisme de distribution des engrais est arrivé à son terme et a permis de désigner pour le compte de la prochaine campagne agricole, 9 sociétés privées qui auront la charge de mobiliser 85 000 tonnes d'engrais contre les 45 000 tonnes relevées au cours de la campagne agricole précédente.

Enfin, deux (02) décrets de nomination ont été pris au titre du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fait à Lomé, le
11 mai 2016

Le Conseil des
ministres

Décret N°___PR portant nomination du président de l'Université de Lomé

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Sur proposition du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
Vu la Constitution du 14 octobre 1992 ;
Vu la loi n° 97-14 du 10 septembre 1997 portant statut des universités publiques du Togo, modifiée par les lois n° 2000-002 du 11 janvier 2000, n°2006-004 du 3 juillet 2006 et n° 2014-002 du 9 avril 2014 ;
Vu la loi n°2000-016 du 1^{er} septembre 2000 portant statut spécial du personnel enseignant de l'enseignement supérieur du Togo, ensemble les textes qui l'ont modifiée ;
Vu le décret n°2011-178/PR du 07 décembre 2011 fixant les principes généraux d'organisation des départements ministériels ;
Vu le décret n°2012-004/PR du 29 février 2012 relatifs aux attributions des ministres d'Etat et ministres ;
Vu le décret n°2012-006/PR du 07 mars 2012 portant organisation des départements ministériels ;
Vu le décret n°2015-038/PR du 5 juin 2015 portant nomination du Premier ministre ;
Vu le décret n°2015-041/PR du 28 juin 2015 portant composition du gouvernement ;
Le conseil des ministres entendu ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur **Komla Dodzi KOKOROKO**, n° matricule **294040**, professeur titulaire en Droit public et sciences politiques, précédemment vice-doyen de la faculté de Droit de l'Université de Lomé, est nommé Président de ladite université.

Article 2 : Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 3 : Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 11 mai 2016

Le président de la République

Faure Essozimna GNASSINGBE

Le Premier ministre

Selom Komi KLASSOU

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Octave Nicoué K. BROOHM

Pour ampliation,

Le secrétaire général de la Présidence de la République

Date Patrick TEVI-BENISSAN

Décret N°__PR portant nomination du 1^{er} Vice-Président de l'Université de Lomé

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Sur proposition du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
Vu la Constitution du 14 octobre 1992 ;
Vu la loi n° 97-14 du 10 septembre 1997 portant statut des universités publiques du Togo, modifiée par les lois n° 2000-002 du 11 janvier 2000, n°2006-004 du 3 juillet 2006 et n° 2014-002 du 9 avril 2014 ;
Vu la loi n°2000-016 du 1^{er} septembre 2000 portant statut spécial du personnel enseignant de l'enseignement supérieur du Togo, ensemble les textes qui l'ont modifiée ;
Vu le décret n°2011-178/PR du 07 décembre 2011 fixant les principes généraux d'organisation des départements ministériels ;
Vu le décret n°2012-004/PR du 29 février 2012 relatifs aux attributions des ministres d'Etat et ministres ;
Vu le décret n°2012-006/PR du 07 mars 2012 portant organisation des départements ministériels ;
Vu le décret n°2015-038/PR du 5 juin 2015 portant nomination du Premier ministre ;
Vu le décret n°2015-041/PR du 28 juin 2015 portant composition du gouvernement ;
Le conseil des ministres entendu ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur **Komla BATAWILA**, n° matricule **055526-Y**, professeur titulaire en Biologie végétale, précédemment directeur des ressources humaines à l'Université de Lomé, est nommé 1^{er} Vice-Président de ladite université.

Article 2 : Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 3 : Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 11 mai 2016

Le président de la République

Faure Essozimna GNASSINGBE

Le Premier ministre

Selom Komi KLASSOU

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Octave Nicoué K. BROOHM

Pour ampliation,

Le secrétaire général de la Présidence de la République

Date Patrick TEVI-BENISSAN

ACTIVITES ECONOMIQUES ET DEVELOPPEMENT DES VILLES

Lomé abrite un colloque sur l'adaptation du commerce aux dynamiques urbaines

Lomé abrite, depuis mardi et ce, pour trois jours, un colloque international sur le thème : « *Adaptation du commerce aux dynamiques urbaines : regards croisés Sud-Nord* ». Il s'agit d'une manifestation scientifique qui vise à analyser les différentes formes d'adaptation du commerce aux

Depuis quelques dizaines d'années, les villes connaissent un développement démographique et spécial inouï, au point d'être incontrôlées dans les pays en développement. Ce qui génère des besoins en termes de mobilité et, sous l'action conjuguée d'une plus grande mobilité des consommateurs et de l'émergence d'un commerce de périphérie, l'appareil commercial subit de profondes transformations, avec de nouvelles formes d'adaptations à ce schéma évolutif. Pour des géographes, il paraissait important de s'interroger sur ces différentes mutations commerciales et de confronter les résultats de leurs travaux effectués sur des territoires urbains aussi différents les uns que les autres, autour de cette thématique globale.

Le colloque de Lomé est organisé par le département de Géographie de la Faculté des Sciences de l'Homme

et de la Société de l'Université de Lomé, en collaboration avec



Photo de groupe des participants et officiels.

la Commission des Géographes du Commerce du Comité National Français de Géographie. Il a pour objectif de faire le point des travaux que les géographes d'Afrique et d'Europe ont effectué, au cours des 30-40 dernières années, sur la thématique de l'adaptation du commerce aux dynamiques urbaines, c'est-à-dire aux transformations des villes en Afrique et ailleurs dans le monde.

dynamiques des villes tropicales et extra tropicales, confrontées à de nouvelles mutations, à l'heure de la mondialisation de l'économie. Chercheurs géographes et ceux des autres sciences humaines et sociales, soit une cinquantaine de participants, venus de dix pays d'Afrique et d'Eu-

Mieux cerner le phénomène

A terme, il s'agira

ments de commerce, qui s'installent en banlieues des villes et

de maîtriser le phénomène, de contrôler la croissance des villes sur le triple plan démographique, spatial et économique, mais aussi d'évoquer les dysfonctionnements.

Dans un contexte où les villes sont devenues essentiellement l'habitat de l'humanité et le centre des activités économiques et du pouvoir, une question fondamentale se pose : Faut-il s'accommoder des établisse-

sont parfois le fruit de l'initiative des citoyens ou les organiser, afin de faire en sorte que les activités commerciales s'intègrent harmonieusement dans les espaces urbains ? Tout le débat sera là et tournera autour de cinq thématiques brûlantes à savoir : l'étalement urbain et les nouvelles formes de commerce, le secteur informel à l'assaut des villes, le commerce et la mobilité, l'aménagement

du commerce et le e-commerce et les nouvelles formes de communications. « *Quand on a dans les centres des villes comme Lomé, Abijan, Yaoundé, Douala, Kinshassa, etc. des commerces informels, qui encombrant les rues où des vendeurs, au risque de leur vie, vendent des produits entre les véhicules aux feux tricolores ou traversent les rues à la recherche des clients ; des gens qui se font faucher, il faudrait des réflexions comme celle-là pour permettre aux aménageurs des villes et aux politiques de comprendre les problèmes auxquels ces villes sont confrontées, afin d'envisager des meilleures solutions* », a expliqué le

Pr François Messanvi Gbéassor, s'est réjoui de constater que les préoccupations des autorités en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont partagées, à travers ce thème dont la pertinence et l'actualité retiennent l'attention.

Selon lui, les objectifs rejoignent parfaitement, au plus haut niveau, les autorités qui, depuis quelques années, ont lancé le projet Grand Lomé qui, lui-même, s'inscrit dans la vision du Togo émergent en l'an 2030. Pour sa part, Mme Kossiwa Klassou-Zinso, chef de département de Géographie et présidente du comité d'organisation, s'est dite convaincue que grâce à la richesse des thèmes, à la diversité des approches d'études et d'analyse, ils parviendront à cerner et à mieux comprendre les acteurs de ces changements.

Le président de l'Université de

Lomé, Pr François Messanvi Gbéassor, s'est réjoui de constater que les préoccupations des autorités en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont partagées, à travers ce thème dont la pertinence et l'actualité retiennent l'attention.

Selon lui, les objectifs rejoignent parfaitement, au plus haut niveau, les autorités qui, depuis quelques années, ont lancé le projet Grand Lomé qui, lui-même, s'inscrit dans la vision du Togo émergent en l'an 2030.

Pour sa part, Mme Kossiwa Klassou-Zinso, chef de département de Géographie et présidente du comité d'organisation, s'est dite convaincue que grâce à la richesse des thèmes, à la diversité des approches d'études et d'analyse, ils parviendront à cerner et à mieux comprendre les acteurs de ces changements.

Faustin LAGBAI

ENTREPRENEURIAT

Quelles dispositions pour anticiper et maîtriser les risques dans l'entreprise ?

Promouvoir l'entrepreneuriat certes, mais aussi apporter le soutien technique aux promoteurs. C'est l'engagement de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (ANPGF), à travers le mercredi de l'entrepreneur. Hier, il était question, à la Chambre de Commerce et d'industrie du Togo (CCIT), de doter les opérateurs économiques et chefs d'entreprises des outils nécessaires pouvant leur permettre d'anticiper et de maîtriser les risques dans l'entreprise.

Que faire ou ne pas faire quand on crée et développe une entreprise ? Quels sont les facteurs de risques susceptibles de fragiliser une entreprise ? Comment les anticiper ou les éviter ? Comment sécuriser sa vie professionnelle quand on est entrepreneur ?

C'est à travers des

réponses à ces questions que les participants puiseront l'essence nécessaire pour la pérennité de leur entreprise.

En effet, toute entreprise, quels que soient son secteur d'activités, sa dimension ou son histoire, doit maîtriser les risques pour sa

il important pour les créateurs et dirigeants d'entreprises de bénéficier des

conseils nécessaires, qui les aideront à identifier et prévenir ces risques. De manière générale, il se révèle que la notion

de risque n'est pas perçue de la même façon entre différents acteurs. Ils n'ont pas

toujours la même perception de l'évaluation du risque. Ceci compromet la prise de décisions pour sa gestion. Le malenten-

du est souvent réhibitoire et le terrain des risques devient le théâtre de jeux pré-

judiciables. Le temps de la réflexion sur ce le risque et son partage est recommandé. « *Pour notre part, Nous offrons des*

financements et la garantie de la Promotion des entreprises. Mais aussi, nous offrons des services techniques. Dans ce cadre nous avons jugé opportun d'entretenir les participants sur l'anticipation et la maîtrise des risques. En même temps que nous encourageons les jeunes à créer leurs entreprises, nous devons les doter de stratégies adéquates pour relever les éventuels défis », a souligné le directeur de l'ANGPF, Mme Naka Gnassingbé de Souza. Que savoir alors pour tirer meilleur profit de la maîtrise des risques ?

(Suite P. 5)



Mme Naka Gnassingbé-de Souza à l'ouverture de la formation. (Photo TOUVOR)

AMELIORATION DU CADRE DE VIE A LOME

Les acquis du PURISE

La ville de Lomé souffre d'énormes problèmes liés aux infrastructures de transport, de logement, d'assainissement, d'électricité et d'eau potable.

Avec une population d'environ 1.300.000 habitants, sa croissance rapide rend ardue la résolution des problèmes et les relations de voisinage. Les quartiers les plus peuplés connaissent plus de difficultés car ils accueillent sans cesse des ruraux au mode de vie différent de celui de la ville. Pour atténuer ces difficultés, le gouvernement a conçu en 2009, le Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et Services Electriques (PURISE) pour sept ans dans les domaines

des infrastructures routières, des services électriques, d'adduction d'eau et d'assainissement. Evalué à plus de 26 milliards de F CFA, il a été financé par la Banque Mondiale et le Fonds Mondial pour l'environnement.

REALISATIONS ET IMPACT

Le projet a touché les vieux quartiers ou peuplés de Lomé. Au terme du délai, les travaux n'étant pas achevés, 6 mois supplémentaires ont été accordés au gouvernement pour leur aboutissement.

Les infrastructures routières ont été réalisées sur 18,5 km de voies primaires et secondaires. En assainissement, cinq bassins

de retentions d'eau ont été construits et réhabilités dans les quartiers souvent inondés, 120 km de caniveaux ont été curés ; 31,3 km de caniveaux, de collecteurs et sous collecteurs ont été réhabilités et un centre de 1.000 lits a été construit pour servir d'abri en cas de sinistre. Pour l'adduction d'eau potable, 16 forages de 60 m³/h et 6 systèmes d'adduction d'eau potable totalisant 53 bornes fontaines alimentées par un réseau de 33 km ont été réalisés.

La réhabilitation du réseau électrique s'est concrétisée par la construction d'un poste de transformateur et la réparation de 25 autres, l'installation de 32 km de réseau BT autour de

75 postes et la pose de 200 détecteurs. Ce volet a permis de mettre sur le marché 500.000 Lampes Fluorescentes Compactes (LFC) pour 200 F CFA l'unité.

Le PURISE a globalement amélioré les conditions de vie des habitants. Dans certains quartiers jadis inondés, les populations ne quittent plus leurs concessions en saison pluvieuse comme le témoigne le chef du quartier d'Agbalépedogan, Togbui Awoudor Patrice : « *il y a environ une vingtaine d'années, certains lieux de mon quartier étaient des zones marécageuses mais actuellement le PURISE a permis de réhabiliter ses étangs et des maisons abandonnées*

sont actuellement habitées. Je suis satisfait de la bonne réalisation des travaux dans mon quartier et je remercie les initiateurs de ce projet.

M. Komi Aboti, un résident de la rue Kondona à Forever a évoqué l'état défectueux de la rue avant les travaux et se dit aujourd'hui satisfait des bienfaits du projet.

Un habitant du quartier Akodesséwa a loué les efforts de l'Etat en l'invitant à accompagner les Comités de Développement des Quartiers dans la sensibilisation de la population pour l'entretien régulier des infrastructures.

Certes, le PURISE a satisfait au besoin majeur les habitants de

certains quartiers de Lomé, mais l'amélioration durable du cadre de vie dans le grand Lomé et la pérennité des ouvrages sont liés à certains préalables. L'extension de la ville accroît les difficultés d'amélioration du cadre de vie. Il importe à notre sens de penser à un développement en hauteur de Lomé, des villes de l'intérieur et de retenir les jeunes autour des projets porteurs pour réduire l'exode rural.

Enfin, la réalisation des infrastructures avant l'implantation des populations et l'éducation civique de celles-ci peuvent contribuer à la préservation du cadre de vie.

(ATOP)

PREVENTION CONTRE LE VIH / SIDA

Les travailleurs sensibilisés à l'importance du préservatif féminin

La Plateforme des Organisations de la Société Civile de Lutte contre les IST, VIH et SIDA et de Promotion de la Santé au Togo, section régionale des Savanes, a organisé le 1^{er} mai à Dapaong, une séance de sensibilisation de masse au VIH et fait la promotion du préservatif féminin.

Cette action initiée avec l'appui financier de l'UNFPA a pour objectif de contribuer à la réduction de la prévalence du VIH au Togo à travers des sensibilisations de masse couplées de la promotion et la distribution des préservatifs féminins.

Dans son intervention, l'orateur principal et membre de la Plateforme régionale des Savanes, Jean Baptiste Laré, a décrit le préservatif féminin et expliqué comment l'utiliser à l'assistance.

« *Lubrifié, et plus fin que le préservatif masculin, il est aussi à usage unique* », a-t-il indiqué, avant de préciser que le préservatif féminin est adapté à la morphologie du vagin. Il a rassuré les uns et les autres de son efficacité qui est à 99,2 % (lorsqu'il est utilisé correctement) et c'est le seul moyen de contraception féminin qui permet de se protéger contre les

Maladies Sexuellement Transmissibles (herpès, virus de l'hépatite B, virus du SIDA...).

S'agissant de la manière d'utiliser le préservatif féminin l'orateur a conseillé de vérifier dans un premier temps sa date d'expiration, (car une fois la date d'utilisation dépassée il n'offre plus de protection), veiller au moment de l'installation du préservatif de bien pincer l'anneau interne (le plus petit) qui se situe à l'extrémité fermée du préservatif puis l'insérer à l'intérieur du vagin jusqu'au col de l'utérus. L'anneau externe (le plus grand) situé à l'extrémité ouverte du préservatif couvre et protège la vulve.

Il a par ailleurs précisé qu'il ne s'utilise pas en même temps que le préservatif masculin car le frottement peut avoir pour conséquence de faire glisser le préservatif à l'extérieur du vagin.

M. Laré a ensuite abordé les avantages du préservatif féminin notamment sa solidité par rapport au préservatif masculin, sa mise en place avant le rapport, sa largeur plus grande que le préservatif masculin, et sa finesse qui permet une meilleure sensation tactile, son anneau

extérieur qui, par son frottement sur le clitoris, permettrait d'atteindre l'orgasme plus rapidement, etc.

Les membres de la Plateforme régionale ont ensuite procédé à la distribution gratuite de ce préservatif à toute personne présente à cette séance de sensibilisation.

Selon des enquêtes menées auprès des populations par le CNLS en 2010, l'utilisation des préservatifs ne semble pas entrer dans les mœurs au Togo. Elles ont montré que seulement 35 % des hommes et des femmes ont utilisé le préservatif à leur dernier rapport sexuel. Cette proportion est encore moins chez les jeunes sexuellement actifs (32%).

(ATOP)

Le nouveau chef du village de Kpélé Adéta-Kodémé intronisé

Togbui Hounsu Koevi V a été intronisé chef du village de Kpélé Adéta-Kodémé le samedi 7 mai après une régence de 4 ans.

Les cérémonies rituelles ont été essentiellement marquées par l'installation du nouveau chef sur le trône royal et la présentation de serment de ce dernier dans lequel, il s'est engagé à travailler dans la transparence, la probité, la justice et à défendre l'intérêt du village.

Deux notables (Tsamigan et Assafogan) ont aussi été investis dans leurs fonctions pour aider le chef à bien accomplir sa fonction.

Le préfet de Kpélé,

Kuwonu Komlan Sépé a exhorté la population à la compréhension mutuelle, à la tolérance et au dépassement de soi pour le village.

Le préfet a rappelé au nouveau chef, son rôle en tant que garant des us et coutumes et son devoir face à l'administration centrale. Il a, à cet effet, insisté sur l'obligation de réserve, l'impartialité et de la neutralité à laquelle, il doit se soumettre vis-à-vis de ses administrés.

Le président des chefs traditionnels de Kpélé, Togbui Nayo Tsela IV et le chef du canton de Novivé, Togbui Awuklu Gugu

V ont souligné la délicatesse et la complexité de la mission du nouveau chef en lui recommandant d'être patient, disposé pour dialoguer, ouvert et de servir loyalement son peuple pour le développement de la localité. Ils ont par ailleurs requis la collaboration de la population de Kodémé afin que son chef puisse mener à bien sa mission. Togbui Hounsu Koevi V, a remercié la population pour la confiance placée en lui et sollicité son soutien afin de pouvoir faire face aux chantiers de développement du village.

(ATOP)

Anticiper et maîtriser les risques dans l'entreprise

(Suite de la P. 4)

Il est important de connaître les facteurs favorisant les risques, la procédure de la gestion, les techniques de leur évaluation, les réponses possibles aux risques et la mise en œuvre de la gestion des risques au quoti-

dien. « *Le risque est la probabilité qu'un événement survienne ou pas. C'est un conduit humain que les entreprises fonctionnent dans un environnement incertain. Et l'entreprise ne sait pas, en fonction des influences qu'elle subit en externe*

ou en interne, si elle va atteindre ou pas ses objectifs. L'anticipation du risque n'est qu'une façon de le traiter et dans tous les cas, le risque n'est pas que négatif. Il présente des avantages quand il offre des opportunités de substituer l'activité

courante à une autre plus rentable », a laissé entendre M. Koissi Midayé, consultant au cabinet Boston Solux, spécialiste en Management de la qualité et des risques, formateur.

Yankolina
M. TINGAENA

CO-PRODUCTION DE LA SECURITE PUBLIQUE

Des représentants des forces de sécurité ont échangé avec des associations de jeunes à Kara

Un atelier de partage et de diagnostic sur l'implication des jeunes dans la co-production de la sécurité publique au Togo a réuni les représentants des forces de sécurité et des associations de jeunes de la Région de la Kara le vendredi 6 mai à Kara.

Cet atelier, initié par le Conseil National de la Jeunesse (CNJ), s'inscrit dans l'exécution du projet «*Implication des jeunes dans la co-production de la sécurité publique au Togo*» coparrainé par le ministère en charge de la Jeunesse et celui de la Sécurité et de la Protection civile, avec l'appui financier de la Fondation Hanns Seidel au Togo. Il a pour objectif de créer un cadre de concertation, d'information et d'échange entre les jeunes et les forces de sécurité sur les thématiques liées à la sécurité nationale et à la consolidation d'un climat de paix. Il est aussi question de promouvoir l'implication de la jeunesse dans la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de renforcement de la police de proximité et de développement d'une citoyenneté responsable chez les jeunes.

Les participants ont été outillés sur l'état des lieux des rapports entre les forces de sécurité et les populations

surtout les jeunes ainsi que sur les stratégies appropriées identifiées en vue de l'implication effective des jeunes dans la co-production de la sécurité publique au Togo.

Le commissaire divisionnaire de Kara, Vondoli Kodjo a salué la tenue de la rencontre qui vise à restaurer un climat de confiance qui permettra aux personnels de police d'exécuter leur mission sans outrepasser leurs droits, mais aussi aux populations de comprendre que les forces de l'ordre sont à leur service, de sorte que les deux entités participent ensemble à la lutte contre l'insécurité. Il a indiqué qu'il est nécessaire que la police et la population notamment les jeunes se rapprochent davantage, développent et établissent des liens étroits dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les petites et moyennes délinquances.

Pour le représentant du ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes M. Ouro-Bossi Nouridine, la paix est indispensable pour l'aboutissement heureux des actions de développement planifiées. «*Il faut que nous la préservions de toute notre énergie à travers nos pratiques*

quotidiennes, nos comportements et attitudes civiques de manière à cultiver l'amour du prochain » a-t-il ajouté.

Le préfet de la Kozah, Col. Bakali Hémou Badibawu a, en ouvrant les travaux, exprimé sa gratitude au chef de l'Etat et au gouvernement qui ne ménagent aucun effort pour assurer la sécurité pour tous à travers les forces de défense et de sécurité du pays. Il a relevé l'importance de ces assises qui permettront de préserver durablement la tranquillité pour un mieux vivre ensemble. Il est prévu dans la seconde phase de la mise en œuvre du projet, des activités civiques, sportives et socioculturelles qui mettront ensemble les forces de sécurité et les jeunes sur toute l'étendue du territoire afin de favoriser le vivre ensemble et briser le mur de la méfiance qui existe entre forces de sécurité et population.

(ATOP)

GESTION DU FONCIER

Un atelier de réflexion organisé à Kpalimé

Des garants des us et coutumes, des autorités, des cadres techniques des ministères ainsi que des services et institutions impliqués dans la gestion du foncier participent du 9 au 11 mai à Kpalimé à un atelier de réflexion sur les problèmes fonciers en zones périurbaines.

Cette rencontre est à l'actif du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie, ainsi que ceux en charge de l'Agriculture, de l'Economie et de la Planification du Développement. Elle vise à amener les participants à rechercher des approches de solutions aux problèmes qui minent le foncier en général et le foncier périurbain en particulier.

Il s'agira pour eux, de faire le diagnostic de tous les problèmes fonciers qui se posent en zone périurbaine, de réfléchir sur le mécanisme d'approbation des zones périurbaines déjà bâties et ou non bâties, d'analyser l'expérience d'approbation des zones de Sanguera et de Légbassito afin d'en tirer les leçons.

Le but est également d'échanger sur l'élaboration du cadastre rural, la constitution et le mode de gestion des domaines de

l'Etat et des périmètres irrigués puis de mutualiser les réflexions pour opérer dans une approche systématique le mode de planification spatiale à imprimer aux centres périurbains.

Les participants suivront des communications sur l'état des lieux sur le foncier en général et sur celui du périurbain en particulier, le mécanisme d'approbation des zones périurbaines occupées ou non (cas du mécanisme d'approbation des zones de Sanguera et de Légbassito).

Pour l'attaché de cabinet du ministre de l'Urbanisme, Ankou Dodzi, la gestion du foncier est un défi majeur pour le Togo dans son processus d'émergence. En effet, a-t-il dit, depuis l'avènement des troubles socio-économiques dans le pays à partir des années 1990, la gestion du foncier en général et particulièrement périurbain s'est confrontée à certaines difficultés majeures, à savoir, l'occupation des zones non encore approuvées, les doubles ventes et l'occupation illégale des réserves administratives.

Ces problèmes entraînent des conséquences liées à l'étalement des villes de façon

anarchique ; le développement des villes sans un plan directeur d'aménagement, l'absence des réserves administratives devant abriter les infrastructures socio-collectives et l'exacerbation des conflits liés au foncier.

M. Ankou a fait savoir que, la recherche de solutions consensuelles s'impose aujourd'hui comme un impératif pour une utilisation plus rationnelle et judicieuse du foncier, qui doit être considéré comme un outil de développement des centres urbains.

Pour le préfet de Kloto, Assan Koku Bertin, sans une bonne maîtrise du foncier, les efforts de développement se trouvent saqués non seulement du fait de la méfiance des investisseurs nationaux ou étrangers, mais aussi de la fragilisation de la cohésion entre les filles et fils du pays.

Outre ces différents aspects aux conséquences dommageables pour le pays, il faut relever aussi l'absence de zones pour permettre au gouvernement de réaliser les infrastructures socio collectives pour le bien-être des populations du fait de l'occupation anarchique des réserves administratives.

(ATOP)

AVIS DE REUNION

Le chef de la communauté des ressortissants de Tcharè à Lomé informe les filles et fils du canton à Lomé et de ses environs que la réunion pour la **passation de service entre le nouveau bureau et l'ancien aura plusôt lieu le lundi 16 mai 2016** et que le comité Evala sera aussi formé.

Le lieu dorénavant est le **Bar NANZONDA à 200 m après le CIB sur les pavés d'Adéwi.**

Vu l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous s'avère indispensable.

**Le chef de la communauté de Tcharè à Lomé
BITHO Esshouana**

ASSEMBLEE NATIONALE
Direction Financière et Comptable
Division Financière

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

AVIS DE PROROGATION DE DELAI DE DEPOT D'APPEL D'OFFRES OUVERT Appel d'Offres Ouvert N° 001/2016/AN/SG/PRMP/DFC/DF

Livraison de Huit (08) Véhicules neufs 4 x 4 tous terrain de type station wagon climatisés d'origine

Suite à la publication de l'Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 001/2016/AN/SG/PRMP/DFC/DF dans **Togo-Presse N° 9765 du 08 au 12 avril 2016** dont l'objet est ci-dessus mentionné, la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale informe tous les candidats intéressés que, dans le souci de disposer davantage des offres, l'avis d'appel est relancé et la date limite de dépôt des offres initialement prévue pour le **mardi 10 mai 2016** est reportée au **Jeudi 26 mai 2016 à 15 heures 00 minute**. L'adresse de dépôt des offres reste inchangée :

**Mme TSEGAN Yawa Djigbodi, 1^{er} Questeur,
Bureau du 1^{er} Questeur,
Assemblée nationale, B.P. : 327
Tél. : 22 22 57 29,
E-mail : lrequin1987@gmail.com**

**Sis au Palais des Congrès de Lomé,
Direction Financière et Comptable/Division Financière au 22 21 00 64/ 22 21 20 61/ 26 70 70 75 de 08 h à 12 h 00 et de 15 h à 17 h tous les jours ouvrables.**

Toutes les autres conditions relatives à l'Avis d'Appel d'Offres cité en objet restent inchangées.

Lomé, le 11 mai 2016
P. PRMP et P.O
Président de la commission de passation
des Marchés Publics
Pétik-Abalo ABIGUIME

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES
RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DE LA
REPUBLIQUE
.....
CABINET
.....

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie
.....

**AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE
RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES OUVERT (AAOO)
N° 001 /2016/MJRIR/CAB/DAAF**

**OBJET : FOURNITURE DE MATERIEL ROULANTS
ET SERVICES CONNEXES A LA DIRECTION
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET
FINANCIERES : ACQUISITION DE DEUX
VEHICULES 4X4 DOUBLE CABINE**

(Togo-presse N° 9725 du Jeudi 11 Février 2016)

En raison de l'insuffisance de crédit, d'une part, et de la nécessité d'apporter des aménagements substantiels au DAO d'autre part, le ministère de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République a décidé d'annuler la procédure en cours relative à l'acquisition citée en objet.

NB : Le Ministère de la Justice et des Relations avec les institutions de la République rappelle que les candidats intéressés peuvent manifester leurs intérêts dès la publication du nouvel avis d'appel à concurrence.

**La Personne Responsable des Marchés Publics
YOVO Komi**

unicef 

REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°: RFP-2016-07**

**RECRUTEMENT D'AGENCE (S) DE COMMUNICATION
POUR L'ETABLISSEMENT DE LTA POUR
LA PRODUCTION DE SUPPORTS AUDIO ET
AUDIOVISUEL**

REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Suite à la publication du dossier d'appel d'offres ci-dessus référencé, nous aimerions vous informer que la date limite de dépôt des offres initialement prévue pour le **vendredi 29 avril 2016** est reportée au **lundi 30 mai 2016 à 10 h 30** au bureau de l'UNICEF sis au 1124, rue de Tchamba B.P.80927, Lomé, Togo, Tél. 22 23 15 00.

Toute demande d'information complémentaire sera adressée par fax ou par courrier électronique à : lome@unicef.org ou tgorecruitment@unicef.org en faisant référence à l'avis d'appel d'offres.

NB:

- 1/ Les dossiers de cet appel d'offres peuvent être retirés à l'Unicef à l'adresse citée plus haut ;
- 2/ Les Agences qui avaient déjà soumis d'offres à la suite de la précédente publication peuvent (s'ils le désirent) retirer leurs offres pour en présenter d'autres.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA
COOPERATION ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE
.....
CABINET
.....

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie
.....

**COMMUNIQUE DU MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DE
L'INTEGRATION AFRICAINE**

Le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine informe la Communauté africaine résidant à Lomé de la célébration de la « **première édition de la semaine de l'intégration africaine** ».

Trois (03) jours d'activités sont prévus à cet effet suivant le calendrier ci-dessous :

- 21 mai 2016 : marche de l'intégration africaine dédiée à la femme africaine
- 24 mai 2016 : conférences-débats à l'Agora Senghor de Lomé
- 25 mai 2016: journée culturelle et artistique au Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine

Le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine invite toute la population à y participer.

Tél. : 90 30 84 10/ 22 21 36 01/ 22 20 06 98

Prof. Robert DUSSEY



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU TOGO

N° 270 CNCT/2016

COMMUNIQUE

Face aux déclarations erronées du poids des marchandises à bord qui occasionnent des risques d'écrasement et de chute des piles de conteneurs jusqu'au sinistre du navire et de son équipage, l'Organisation Maritime Internationale (OMI) a amendé le chapitre VI/2 de la Convention SOLAS, rendant obligatoire la pesée des conteneurs avant embarquement à l'export par le chargeur pour compter du 1^{er} Juillet 2016.

Cet amendement dispose entre autres que « *le chargeur doit vérifier la masse de son conteneur en utilisant au choix : la méthode 1. Pesage du conteneur empoté et/ ou la méthode 2 : addition de la tare et des poids de tout ce qu'il renferme* ».

A cet effet, le Conseil National des Chargeurs du Togo (CNCT) convie tous les chargeurs, les consignataires, les opérateurs des terminaux à conteneurs et opérateurs économiques à une réunion d'échanges sur le sujet, le **jeudi 19 mai 2016 à 09 heures précises** à son siège sis dans la zone portuaire près côté de SAGA-TOGO.

Fait à Lomé, le 10 mai 2016

Le Directeur Général

GNIASSINGBE Toï



AVIS DE RECRUTEMENT

La Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), Etablissement public à caractère international est l'institution spécialisée de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), chargée du financement du développement des Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo). Son Siège social est sis au 68, Avenue de la Libération, BP 1172 Lomé (Togo), Fax n° (228) 22 21 72 69 / 22 21 52 67, Téléphone : (228) 22 21 42 44 / 22 21 59 06.

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, la Banque recrute

I POSTES

UN (01) ECONOMISTE

A- Principales activités

Au sein de la Direction de la Stratégie et des Etudes (DSE), le ou la candidat(e) retenu (e) aura pour activités principales :

- la rédaction de documents statutaires relatifs à l'activité de la Banque (rapport annuel, rapport du Président de la BOAD, etc .) ;
- la préparation des communications économiques diverses à l'attention de la Haute Direction de la BOAD ;
- la préparation des dossiers économiques du Conseil des Ministres de l'UEMOA et de la zone franc ;
- la contribution à la réalisation, au suivi et à l'évaluation d'études diverses ;
- la coordination des travaux d'exécution des études confiées à des consultants externes ;
- la contribution à l'élaboration des Perspectives Financières Actualisées (PFA) ainsi qu'à l'élaboration des documents connexes (bilan à mi-parcours des perspectives financières, Directives générales pour l'élaboration du budget et des PFA) ;
- la contribution à l'élaboration, la mise en œuvre et au suivi des Plans Stratégiques.

B- Profil exigé

- Etre âgé de 40 ans au plus au 31 décembre 2016 et être titulaire d'un BAC+5 en Economie, Statistiques ou tout autre diplôme équivalent ;
- justifier de cinq (5) années d'expérience minimum avec des compétences en études économiques, calculs statistiques, finance et instruments financiers ;
- avoir une bonne connaissance de l'anglais;
- avoir une très bonne pratique des applications bureautiques courantes notamment Word, Excel, PowerPoint ;
- disposer des qualités suivantes : capacité d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation et de la rigueur, aptitude à travailler en équipe.

UN (01) ECONOMISTE PROJET

A- Principales activités

Sous la responsabilité du Directeur de l'Unité Régionale de Développement des projets en Partenariats Privé-Public (URDPPP), le ou la candidat (e) retenu (e) aura pour activités principales la :

- réalisation de l'identification et de la préparation de la présélection économique des projets à instruire par une analyse de la maturité des études économiques des projets relevant de la compétence de l'Unité, à savoir les projets régionaux ou les projets nationaux déferés par les Etats ;
- réalisation des travaux d'analyse de la viabilité des projets qui pourraient faire l'objet d'un PPP, à partir d'une approche multicritère ;
- sélection et la proposition de priorisation des projets à soumettre à l'évaluation préalable PPP ;
- gestion de l'inventaire permanent des projets à instruire ;
- contribution à la validation des hypothèses économiques (macro et micro) des évaluations préalables de projets PPP ;
- contribution à l'analyse des risques économiques et environnementaux des projets PPP.

B- Profil recherché

- Etre âgé de 40 ans au plus au 31 décembre 2016 et titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Génie Civil (infrastructures) ou en Transport avec une formation complémentaire en Sciences Economiques ou en Econométrie (Bac+5) ;
- justifier de cinq (5) années d'expérience minimum dans le domaine de l'évaluation économique des projets d'infrastructures : une diversification sur différents types de projets (transport ou secteur de l'énergie) et des expériences de projets en PPP seraient un atout ;
- avoir des compétences en évaluation économique des projets, idéalement en modélisation et techniques quantitatives, en organisation et réglementation des secteurs transport et énergie ;
- avoir une très bonne pratique des outils bureautiques et de modélisation ;
- disposer des qualités et aptitudes suivantes : capacité d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation et rigueur, capacité à convaincre, aptitude à travailler en équipe, esprit d'innovation ;

- avoir un bon niveau en anglais.

UN (01) GESTIONNAIRE FINANCIER CHARGE DES RISQUES FINANCIERS ET DE CREDIT

A- Principales activités

Au sein de la Direction de la Gestion des Engagements (DGE), le ou la candidat (e) retenu (e) aura pour activités principales :

- l'actualisation de la notation, la collecte, l'analyse et le suivi des risques des contreparties du secteur marchand de la BOAD ;
- l'élaboration des propositions de provisions à mi-parcours et en fin d'exercice dans le cadre de l'arrêté des comptes de la Banque ;
- la Gestion actif/passif de la BOAD ;
- la participation à des missions sur le terrain en vue d'approfondir la connaissance des emprunteurs : organisation, gestion, finances et environnement ;
- la participation à l'élaboration et la mise à jour de la cartographie des risques opérationnels ;
- la participation à la définition des alertes et procédures de gestion des incidents ainsi qu'à la définition et la mise en œuvre du plan de continuité d'activité ;
- la participation à des Comités (Comité de Gestion des Projets / Comité ALM (gestion actif/passif) et à des groupes de travail au sein de la Banque.

B- Profil exigé

- Etre âgé de 40 ans au plus au 31 décembre 2016 et titulaire d'un BAC+5 en Finance, Comptabilité, Sciences de Gestion ou tout diplôme équivalent ;
- justifier de trois (3) années d'expérience avec des compétences dans le domaine de la finance, trésorerie et instruments financiers, de l'analyse financière de l'entreprise, des techniques de financement, juridiques et fiscales ;
- avoir une très bonne connaissance de l'anglais et une bonne pratique des applications bureautiques courantes notamment Word, Excel, PowerPoint ;
- avoir une bonne connaissance et une bonne pratique du domaine de la gestion des projets ;
- disposer des qualités et aptitudes suivantes : capacité d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation et de la rigueur, aptitude à travailler en équipe, bonne moralité.

UN (01) GESTIONNAIRE FINANCIER CHARGE DES OPERATIONS DE MARCHES

A- Principales activités

Au sein de l'Unité de Mobilisation des Ressources (UMR), le ou la candidat(e) retenu (e) aura pour activités principales :

- la participation à la préparation des émissions sur le marché régional des capitaux ;
- la mise en œuvre des actions relatives au lancement des opérations ;
- le suivi des activités post-émission ;
- le suivi du service de la dette ;
- le suivi du marché secondaire des titres émis ;
- la coordination des relations avec le Conseil Régional et les structures centrales du marché ;
- la participation aux émissions sur le marché financier international ;
- la participation à la sélection des Banques arrangeuses et du Conseil Juridique International ;
- la mise en œuvre des actions relatives à la préparation et au lancement des opérations d'émissions ;
- la conduite des missions sur le terrain.

B- Profil exigé

- Etre âgé de 40 ans au plus au 31 décembre 2016 et titulaire d'un BAC+5 en Finance, Banque, Comptabilité, Sciences de gestion ou tout diplôme équivalent ;
- justifier de cinq (5) années d'expérience avec des compétences dans le domaine de la finance, trésorerie et instruments financiers (marchés financiers), l'analyse financière d'entreprise, techniques de financement et techniques juridiques et fiscales ;
- avoir une bonne expérience dans le domaine des marchés financiers internationaux et une bonne connaissance du marché régional des capitaux ;
- être parfaitement bilingue (Français - Anglais) ;
- disposer des qualités et aptitudes suivantes : capacité d'analyse, sens de la rigueur, et de la discrétion, aptitude à travailler en équipe, bonne moralité.

UN (01) GESTIONNAIRE FINANCIER CHARGE DES RESSOURCES EXTERIEURES

A- Principales activités

Au sein de l'Unité de Mobilisation des Ressources (UMR), le ou la candidat(e) retenu (e) aura pour activités principales :

- la participation à l'obtention de concours ;
- la contribution à la mise en place des concours ;

- la mise en œuvre des actions visant à l'utilisation des concours obtenus ;
- le suivi des concours octroyés à la Banque ;
- la conduite des missions sur le terrain.

B- Profil exigé

- Etre âgé de 40 ans au plus au 31 décembre 2016 et titulaire d'un BAC+5 en Finance, Banque, Comptabilité, Sciences de gestion ou tout diplôme équivalent ;
- justifier de cinq (5) années d'expérience minimum avec des compétences dans le domaine de la finance, de la trésorerie et instruments financiers (marchés financiers), de l'analyse financière d'entreprise, des techniques de financement et des techniques juridiques et fiscales ;
- être parfaitement bilingue (Français - Anglais) ;
- disposer des qualités et aptitudes suivantes : bonne capacité relationnelle, capacité d'analyse, sens de la rigueur et de la discrétion, aptitude à travailler en équipe, bonne moralité.

UN (01) COMPTABLE SUPERIEUR CHARGE DU CONTROLE COMPTABLE**A- Principales activités**

Au sein de la Direction de la Comptabilité et de la Trésorerie (DCT), le ou la candidat (e) retenu (e) aura pour activités principales :

- la supervision des activités des comptables et des aides-comptables ;
- le contrôle du solde des comptes ;
- la supervision des opérations d'interface ;
- les abonnements de charges et produits bancaires non générés par interface ;
- la participation à l'élaboration des états financiers de la Banque ;
- le contrôle du grand livre général ;
- la préparation des missions de vérification internes et externes ;
- la contribution à l'élaboration et à l'actualisation des procédures ou notes de service.

B- Profil exigé

- Etre âgé de 40 ans au plus au 31 décembre 2016 et titulaire d'un BAC+5 en Comptabilité de type DSCG, DESCOGEF, Master en Comptabilité, Contrôle et Audit du cursus d'expertise comptable ;
- justifier de trois (3) années minimum d'expérience avec une expertise dans le domaine des techniques comptables, juridiques et fiscales ;
- avoir une très bonne pratique des applications bureautiques courantes notamment Word, Excel, PowerPoint et une bonne connaissance de l'anglais ;
- avoir une maîtrise des normes SYSCOA et IFRS ;
- disposer des qualités et aptitudes suivantes : capacité d'analyse, sens de la rigueur, de la confidentialité et de la discrétion, bonne moralité.

UN (01) ANALYSTE FINANCIER SENIOR. EVALUATEUR DE PROJETS**A- Principales activités**

Au sein de la Direction des Financements Structurés et Innovants (DFIS), le ou la candidat (e) retenu (e) aura pour activités principales :

- l'identification et la préparation de la présélection financière du projet ;
- l'examen des dossiers de financement ;
- l'instruction des opérations aux fins de leur admission dans le portefeuille de la BOAD ;
- la réalisation des travaux d'évaluation financière du projet ;
- le suivi et la supervision financière du projet ;
- la conduite des missions sur le terrain.

A- Profil exigé

- Etre âgé de 40 ans au plus au 31 décembre 2016 et titulaire d'un BAC+5 en Finance, gestion ou tout autre diplôme équivalent type MBA en Finance ;
- justifier de sept (7) années d'expérience professionnelle dans une institution financière de renom avec des compétences dans le domaine de l'Analyse et l'Ingénierie Financière de Projet, de l'appropriation des transactions commerciales (import-export) de l'entreprise, de financement, de gestion ;
- avoir une bonne connaissance des enjeux juridiques et fiscaux liés à la structuration des financements et au montage de dossiers pour financer des transactions commerciales et des avances sur marché ;
- avoir une très bonne pratique des applications bureautiques courantes notamment Word, Excel, PowerPoint ;
- être parfaitement bilingue (Français/Anglais) ;
- disposer d'une force de proposition et de travail avec une forte réactivité ;
- avoir une grande capacité d'adaptation, une bonne capacité d'analyse et de synthèse, et un sens de l'organisation ;
- disposer des qualités suivantes : grande rigueur et professionnalisme dans la gestion des dossiers et des relations avec les clients de la Banque, aptitude à travailler en équipe, excellente moralité.

UN (01) INGENIEUR GENIE CIVIL**A- Principales activités**

Sous la responsabilité du Directeur du Développement Rural et des Infrastructures (DDRI), le ou la candidat (e) retenu(e) aura pour activités principales :

- l'identification et la préparation de la présélection technique des projets ;
- la réalisation des travaux d'évaluation technique des projets (instruction active du projet - rédaction des termes de références de la mission d'évaluation des projets) ;
- le suivi et la supervision technique des projets ;
- le suivi des procédures d'acquisition des biens et services, l'analyse des

dossiers d'appels d'offres et de marché qui rentrent dans le cadre des projets ;

- la réalisation des travaux de fin d'exécution des projets (préparation du pré-rapport technique de fin d'exécution, termes de références de la mission de fin d'exécution...).

B- Profil exigé

- Etre âgé de 40 ans au plus au 31 décembre 2016 et titulaire d'un diplôme d'Ingénieur (BAC+5) en Génie Civil ou tout autre diplôme équivalent ;
- justifier d'une expérience de cinq (5) années dans le domaine de l'identification, l'évaluation, le suivi et la supervision des projets d'investissement ;
- avoir une très bonne pratique des applications bureautiques courantes notamment Word, Excel, PowerPoint ;
- avoir un bon niveau en anglais ;
- disposer des qualités et aptitudes suivantes : capacité d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation et de la rigueur, sens des relations interpersonnelles et de la discrétion, aptitude à travailler en équipe.

UN (01) CADRE MARKETING SENIOR**A- Principales activités**

Sous la responsabilité du Directeur de la Communication, du Marketing et des Relations Publiques (DCMRP), le ou la candidat (e) retenu (e) aura pour activités principales :

- la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique marketing ;
- la participation à la préparation et à la réalisation des actions promotionnelles ;
- la mise en œuvre de « la veille » marketing ;
- la réalisation d'études marketing ;
- le suivi et la coordination des actions marketing au niveau des Missions Résidentes.

B-Profil exigé

- Etre âgé de 40 ans au plus au 31 décembre 2016 et titulaire d'un diplôme de BAC+5 en Marketing / Actions publicitaires Communication/Commerce ;
- justifier de sept (7) années d'expérience dans le domaine des études de marché, de l'analyse, de la planification stratégique, en matière de publicité ou de la communication dans une entreprise ou un cabinet ;
- avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, Publisher...etc.) ;
- avoir un bon niveau en anglais ;
- disposer des qualités et aptitudes suivantes : dynamisme, sens de l'initiative créatrice, de la communication, des relations humaines et de l'organisation.

DEUX (02) CADRES COMPTABLES CHARGES DU BUDGET**A- Principales activités**

Au sein de la Direction du Budget et du Contrôle de Gestion (DBC), les candidats(es) retenus (es) auront pour activités principales :

- l'exécution et le suivi de diverses opérations comptables ;
- l'imputation et la saisie d'opérations dans le compte de trésorerie (trésorerie) ;
- la gestion comptable et administrative des opérations de prêt (règlements des échéances) ;
- la production d'états de contrôle réguliers ;
- la participation aux travaux de vérification et d'audit des comptes ;
- la participation aux réunions de la Direction, à des groupes de travail et à des Comités d'Appel d'Offres.

B- Profil exigé

- Etre âgé de 40 ans au plus au 31 décembre 2016 et titulaire d'un BAC+5 en Comptabilité, Sciences de gestion ou tout diplôme équivalent ;
- justifier de trois (3) années d'expérience avec des compétences dans le domaine des techniques comptables, juridiques et fiscales ;
- avoir une bonne connaissance de l'anglais et une maîtrise des procédures comptables et de l'outil informatique (Word, Excel, logiciel de comptabilité) ;
- disposer des qualités et aptitudes suivantes : capacité d'analyse, sens de la rigueur, de la confidentialité et de la discrétion, bonne moralité.

II- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra contenir :

- une lettre de motivation datée et signée ;
- une ou des copies du ou des diplômes ;
- un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- une copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- une copie de l'acte de naissance ;
- la prétention salariale liée au poste.

et devra être adressé à la **Banque Ouest-Africaine de Développement, à l'attention de Monsieur le Directeur des Ressources Humaines (DRH)**, au plus tard le **jeudi 16 juin 2016**.

N.B. :

- Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai, ne seront pas examinés. Seuls les candidats retenus pour les tests seront contactés par la Banque.

- Cet avis de recrutement ainsi qu'un modèle de fiche de candidature (à renseigner obligatoirement et à transmettre par courriel à boadsiege@boad.org) peuvent être consultés sur notre site Internet : <http://www.boad.org>.



AVIS DE RECRUTEMENT

La Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), Etablissement public à caractère international est l'institution spécialisée de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), chargée du financement du développement des Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo). Son Siège social est sis au 68, Avenue de la Libération, BP 1172 Lomé (Togo), Fax n° (+228) 22 21 72 69 / 22 21 52 67, Téléphone : (+228) 22 21 42 44/ 22 21 59 06.

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, la Banque recrute :

I. POSTE

UN (01) COMPTABLE CHARGE DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

A- Principales activités

Au sein de la Direction de la Gestion des Engagements (DGE), le ou la candidat (e) retenu (e) aura pour activités principales la :

- génération des produits des prêts ;
- gestion des décaissements sur études ;
- gestion des Tableaux d'amortissement ;
- gestion administrative des dossiers de prêts et des études financées ;
- notification et le suivi des sommes échues ;
- la réalisation des travaux subsidiaires sur les prêts.

B- Profil exigé

- Etre âgé de 40 ans au plus au 31 décembre 2016 et titulaire d'un BAC+3 en Finances, Comptabilité, Sciences de gestion ou tout diplôme équivalent ;
- justifier de trois (03) années minimum d'expérience avec des compé-

- tences dans le domaine des techniques comptables, juridiques et fiscales ;
- avoir la maîtrise des procédures comptables et de l'outil informatique (Word, Excel, logiciel de comptabilité) et une bonne connaissance de l'anglais ;
- Disposer des qualités suivantes : capacité d'analyse, Sens de la rigueur, de la confidentialité et de la discrétion, bonne moralité.

II- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra contenir :

- une lettre de motivation datée et signée ;
- une ou des copies du ou des diplômes ;
- un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- une copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- une copie de l'acte de naissance ;
- la prétention salariale liée au poste.

et devra être adressé à la **Banque Ouest-Africaine de Développement, à l'attention de Monsieur le Directeur des Ressources Humaines (DRH), au plus tard le jeudi 16 juin 2016.**

N. B. :

- Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai, ne seront pas examinés. Seuls les candidats retenus pour les tests seront contactés par la Banque.

- Cet avis de recrutement ainsi qu'un modèle de fiche de candidature (à renseigner obligatoirement et à transmettre par courriel à boardsiege@boad.org) peuvent être consultés sur notre site Internet : <http://twww.boad.org>.

Section I. Avis d'Appel d'Offres (AO)

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement

Appel d'Offres N° 001-2016/MEFPD/CAB/CG-CASEF

1- Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement dispose de lignes de crédits pour la gestion de l'immeuble du Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF) au titre du budget de l'Etat, gestion 2016. Il compte utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements dans le cadre de contrats de prestations de services d'entretien et de maintenance des bureaux, des installations techniques et de l'espace vert du CASEF.

2- La Cellule de Gestion du CASEF, agissant pour le compte du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement, sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services courants suivants, répartis en neuf (09) lots

- lot n° 1 : entretien et nettoyage permanent des cours, des halls, des salles de conférences, de la mezzanine, des bureaux, toilettes, escaliers, couloirs et salles de réunions du 1^{er} au 3^e étages des immeubles du CASEF (Finances, Plan et Trésor) ;

- lot n° 2 : entretien et nettoyage permanent des bureaux, toilettes, escaliers, couloirs et salles de réunions du 4^e au 7^e étages, ainsi que des appartements du 8^e étage du bâtiment principal (Finances et Plan) ;

- lot n° 3 : entretien et nettoyage permanent des cours, bureaux, escaliers, couloirs, salles de réunion et toilettes du Bâtiment du Trésor Public ;

- lot n° 4 : entretien et maintenance permanent des installations techniques de plomberie sanitaire et de la climatisation centrale des immeubles du CASEF (Finances, Plan et Trésor) ;

- lot n° 5 : entretien et maintenance permanent des installations électriques des immeubles du CASEF (Finances, Plan et Trésor) ;

- lot n° 6 : entretien et maintenance permanent des climatiseurs individuels (Split) des bureaux des bâtiments (Finances et Trésor) ;

- Lot n° 7 : entretien et maintenance permanent des pompes à surpression communément appelées « sur-presseurs » et de l'espace vert du CASEF ;

- lot n° 8 : entretien et maintenance permanent des installations du système téléphonique des immeubles du CASEF (Finances, Plan et Trésor) ;

- lot n° 9 : entretien et maintenance permanent des matériels et équipements de sécurité incendie du CASEF (Finances, Plan et Trésor) ;

N. sB. : Un candidat peut soumissionner pour les Neuf (09) lots mais ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

3- Les variantes ne seront pas prises en considération.

4- Le délai d'exécution est de douze (12) mois pour chaque lot et renouvelable sur avis de la Cellule de Gestion du CASEF.

5- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Responsable de

la Cellule de Gestion du Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF) tél. : 90 86 80 64 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat particulier du Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement, situé au 7^e étage Côté Finances du CASEF, porte n° 722, de 08 heures à 11 heures les matins et de 15 heures à 16 heures les après-midis.

7- Afin de permettre aux candidats de prendre en compte tous les aspects liés à l'exécution du présent marché dans leurs offres, une réunion préparatoire est prévue le 25 mai 2016 à 09 heures, dans la salle de réunion du Cabinet.

8- Les exigences en matière de qualifications sont :

- être en règle avec l'administration publique en présentant dans l'offre les pièces administratives indiquées au point 11.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) ;

- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2012, 2013 et 2014) au moins égal à 0, 5 fois le montant de l'offre ;

- avoir réalisé au moins une (01) prestation similaire dans les Etablissements Recevant le Grand Public (ERP) au cours des 03 dernières années ;

- disposer des équipements de travail adéquats requis pour la réalisation des prestations ;

- disposer du personnel compétent et adéquat pour la réalisation des prestations voir les DPAO pour les informations détaillées » ;

9- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offre complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50.000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat particulier du Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement, situé au 7^e étage Côté Finances du CASEF, **porte n° 722 de 08 heures à 11 heures les matins et de 15 heures à 16 heures les après-midis,**

10- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, installé dans l'immeuble de la Direction du Matériel et du Transit Administratif, au 2^e étage portes n° 2 ou n° 14 ; BP 2748, Tél. : (228) 22 21 66 72, au plus tard le **10 juin 2016** à 15 heures TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission bancaire de trois cent mille (300 000) francs CFA par lot.

12- Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

13- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10 juin 2016 à 15 heures 30 minutes** précises dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics installée dans l'immeuble de la Direction du Matériel et du Transit Administratif.

Fait à Lomé, le 10 mai 2016

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement

Adj. Otèth AYASSOR



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES
SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

CABINET

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) pour la fourniture
et l'installation de matériel et équipement de Radio et
communication à Radio Lomé.**

**Maître d'Ouvrage : Ministère de la Communication, de la
Culture, des Sports et de la Formation Civique**

**Appel d'offres N° : 004/MCCSFC/CAB/PRMP/ du 10 mai 2016
Objet de l'Appel d'Offres Ouvert : pour la fourniture et l'instal-
lation de matériel et équipement de Radio et communication
à Radio Lomé.**

Le Ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de
la Formation Civique sollicite des offres sous pli fermé de la part
de candidats répondant aux qualifications **pour la fourniture et
l'installation de matériel et équipement de Radio et communi-
cation à Radio Lomé.**

Ces services seront rendus à Radio Lomé dans un délai de trente
(30) jours.

Le marché est constitué en lot unique.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier
d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paye-
ment d'une somme non remboursable de **vingt cinq mille (25.000)**

F CFA à l'adresse mentionnée ci-après :

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics,

**Bureau du secrétariat principal du Cabinet du Ministère de la
Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation
Civique, Tél. : 22 22 48 64 / 22 30 75 78.**

Les offres devront être déposées main à main à l'adresse ci-après
contre récépissé :

**Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics,
Bureau du secrétariat principal du Cabinet du Ministère de la
Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation
Civique, Tél. : 22 22 48 64 / 22 30 75 78 au plus tard le 08 juin 2016
à 09 h 00 TU.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

La soumission des offres par tout autre moyen que celui mentionné
dans le DAO se fait aux risques et périls du candidat.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, (caution
bancaire) d'un montant égal à **deux cent cinquante mille (250 000)**
francs CFA.

Les offres doivent être valides pendant une période de quatre vingt dix
(90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Les exigences en matière de qualification sont :

- Etre en règle avec l'administration publique ;
- Prouver, documents à l'appui de trois années d'expérience dans le
domaine (attestation de bonne exécution ou procès-verbaux de réception) ;
- Prouver par tout acte que la société dispose des moyens financiers
à exécuter dans le délai imparti le marché.

NB : Ces dispositions sont éliminatoires.

4. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de
leurs représentants dans **la grande salle de réunion de l'ex-cabinet
du Ministère des Sports et des Loisirs, Boulevard du Mono,
derrière le Palais de Justice, le 08 juin 2016 à 09 heures 30 mn TU.**

09 mai 2016

La PRMP

ZIBO Ayouba

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES
FINANCES ET DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

SECRETARIAT GENERAL
Direction des assurances

N°.0179 /MEFPD/SG/DA

AVIS DE CONCOURS

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planifi-
cation du Développement communique :

L'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé organise deux
(2) concours internationaux pour le recrutement d'étudiants à la troisième
promotion du cycle II (Maîtrise en Sciences et Techniques d'Assurances)
et à la vingt troisième promotion du cycle III (Diplôme d'Etudes Supé-
rieures Spécialisées en Assurance).

I - DATES ET LIEU DU CONCOURS

Les épreuves se dérouleront au Centre Administratif des Services Eco-
nomiques et Financiers (CASEF) les 05 et 06 juillet 2016 pour le Cycle II
et les 07 et 08 juillet 2016 pour le Cycle III.

II - CONDITIONS A REMPLIR ET EPREUVES A SUBIR

A- CYCLE II

1° Conditions de candidature

- a) Etre de nationalité togolaise ;
- b) Etre titulaire de l'un des diplômes suivants :
 - * Diplôme de l'ex-cycle moyen ou tout autre diplôme jugé équivalent par
l'IIA + trois (3) années d'expérience professionnelle après l'obtention de
ce diplôme ;
 - * BTS - Assurances + trois (3) années d'expérience professionnelle
après l'obtention de ce diplôme ;
 - * BTS - Comptabilité + deux (2) années d'expérience professionnelle
après l'obtention de ce diplôme ;
 - * Diplôme de Technicien d'Assurance (DT-A) de IIA + deux (2) années
d'expérience professionnelle après l'obtention de ce diplôme ;
 - * Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) toutes disciplines ; *
 - * Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) toutes disciplines
- c) Avoir vingt et un (21) ans révolus à la date du concours ;
- d) Avoir été présenté par son Etat d'origine.

2°) Epreuves du concours

- a) 1^{re} épreuve : Culture générale et Français de 08 h à 11 h (3 heures) ;

- b) 2^e épreuve : choisir l'une des cinq (5) disciplines suivantes : Droit ou
Economie ou Comptabilité ou Techniques d'assurances ou Mathéma-
tiques, Statistiques et calcul de probabilités de 08 h à 11 h (3 heures).

B- CYCLE III

1° Conditions de candidature

- a) Etre de nationalité togolaise ;
- b) Etre titulaire de l'un des diplômes suivants
 - MST-A (IIA) ou tout autre diplôme jugé équivalent
 - Licence toutes disciplines + une (1) année d'expérience professionnelle
après l'obtention de ce diplôme ;
 - Maîtrise toutes disciplines ou tout autre diplôme jugé équivalent par l'IIA ;
 - + Maîtrise en Sciences et Techniques Comptable et Financière
- c) Avoir vingt et un (21) ans révolus à la date du concours ;
- d) Avoir été présenté par son Etat d'origine.

2° Epreuves du concours

- a) 1^{re} épreuve : Culture générale de 08 h à 11 h (3 heures) ;
- b) 2^e épreuve : Choisir l'une des cinq (5) disciplines suivantes
 - Droit ou Economie ou Comptabilité ou Techniques d'assurance ou
Mathématiques, Statistiques et calcul de probabilités de 08 h à 11 h (3 heures).

III - DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction Nationale des
Assurances au plus tard le **vendredi 10 juin 2016 à 17 heures** et com-
porter les pièces suivantes :

- 1 - Une demande manuscrite adressée à Monsieur :
le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planifi-
cation du développement s/c de la Direction Nationale des Assurances
CASEF LOME
- 2° Une copie certifiée conforme du certificat de nationalité togolaise ;
- 3° Une copie certifiée conforme du diplôme obtenu ;
- 4° Une attestation justifiant le nombre d'années d'expérience profession-
nelle.

N. B : Les concours sont ouverts à tout citoyen togolais ayant rempli les
conditions d'accès fixées par l'Institut **et surtout en mesure de prendre
lui-même en charge les frais de transport et de séjour d'un montant
total de quatre millions (4.000.000) francs CFA** pour les deux (02) ans
de formation à Yaoundé (Cameroun).

Pour les programmes détaillés des concours, les frais de dépôt des dos-
siers et tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction
Nationale des Assurances - Immeuble CASEF 2^e étage, Porte 204.

Adjii Otèth AYASSOR



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/CREPMF/2016

Le **Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers « CREPMF »** est un organe de l'Union Monétaire Ouest-Africaine, créé le 3 juillet 1996 par décision du Conseil des Ministres de l'UMOA, dans le cadre de la mise en place du marché financier régional de l'UMOA.

En tant qu'organe de régulation du Marché Financier Régional, de l'UMOA, le Conseil Régional est chargé d'une mission générale de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières et en tout autre placement donnant lieu à une procédure d'appel public à l'épargne dans l'ensemble des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest-Africaine. A ce titre, il est seul habilité à :

- Réglementer et à autoriser, par la délivrance d'un visa, les procédures d'appel public à l'épargne par lesquelles un agent économique émet des titres ou offre des produits de placement dans l'Union, que ceux-ci fassent ou non l'objet d'une inscription à la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières ;
- Habilitier et contrôler l'ensemble des structures privées du marché financier ;
- Autoriser les agents des structures privées à exercer les métiers de la bourse, par la délivrance de cartes professionnelles.

Le siège de l'Organe est à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Article 1 - AUTORITE CONTRACTANTE

Le présent avis d'appel d'offres est lancé par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Article 2 - OBJET

Le présent avis d'appel d'offres porte sur les marchés ci-après :

1. Recrutement d'un consultant pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage en vue de l'acquisition, le déploiement et le paramétrage d'un logiciel de gestion des activités métier ;
2. Recrutement d'un consultant en vue de l'élaboration des procédures administratives, financières, comptables et de contrôle du secrétariat général du CREPMF ;
3. Acquisition et installation d'un stabilisateur de tension électrique
4. Acquisition de matériels informatiques et de bureau.

Article 3 - FINANCEMENT

Le financement est assuré par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et de Marchés Financiers sur son budget de l'année 2016.

Article 4 - CONDITION DE PARTICIPATION

Peuvent participer à l'appel à la concurrence toutes personnes physiques ou morales établies (représentation commerciale et technique) dans l'un des pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte

d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo).

Article 5 - RETRAIT DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES

Les dossiers d'appel d'offres pourront être téléchargés dès diffusion de cet avis sur le site du CREPMF : **www.crepmf.org** ou retirés à l'adresse ci-après :

Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers - Abidjan Plateau - Avenue Joseph ANOMA-01 B.P. : 1878 Abidjan 01/ CÔTE D'IVOIRE- Tél. : (+225) 20 31 56 20.

Article 6 - DEPOT DES OFFRES

La date limite de dépôt des offres est fixée au **30 mai 2016 à 16 heures 30 minutes**, au siège du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, Abidjan-Plateau - Avenue Joseph ANOMA-01 B.P. : 1878 Abidjan 01/ CÔTE D'IVOIRE- Tél. : (+225) 20 31 56 20.

Les offres ne peuvent pas être transmises par voie électronique.

Les offres doivent être entièrement rédigées en français.

Article 7 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée à l'article 6 ci-dessus.

Article 8 - CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Un cautionnement provisoire (émis par une banque ou une compagnie d'assurance établie dans l'un des pays membres de l'UEMOA) est demandé pour les marchés ci-après :

- 1- l'acquisition et l'installation d'un stabilisateur de tension électrique : le montant de la garantie d'offre est de 1 à 3 % du budget prévisionnel ;
- 2- l'acquisition de matériels informatiques et de bureau : le montant de garantie d'offre est de 1 à 3 % du budget prévisionnel.

Article 9 - OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis aura lieu le **31 mai 2016 à 09 heures précises**, au siège du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, Abidjan-Plateau Avenue Joseph ANOMA-01 B.P. : 1878 Abidjan 01/ CÔTE D'IVOIRE Tél. : (+225) 20 31 56 20.

Article 10 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les soumissionnaires potentiels peuvent obtenir un complément d'informations, acquérir le dossier d'appel d'offres auprès du Secrétariat Général du CREPMF :

Avenue Joseph Anoma, Face BHCI

Tel : 20 31 56 20

Fax : 20 33 23 04

Fait à Abidjan, le 06 mai 2016

Le Secrétaire Général,

Mory SOUMAHORO

COUPLE A LA DERIVE

Comment sauver le foyer ?

On a tous besoin de partager sa vie, ses succès comme ses échecs, avec quelqu'un qui nous apporte son soutien, nous comprend et nous pousse toujours vers l'avant. Seulement tout n'est pas toujours tout rose dans la vie du couple, souvent mise à rude épreuve par des désaccords et des conflits. Un expert en conseil relationnel fournit quatre clés pour ouvrir la porte de secours.

1. Mettre le conflit en évidence

Bien des couples se désagrègent au fur et à mesure que le temps passe, sans réellement être capables de pointer du doigt les raisons de leur mésentente. On devient simplement moins tolérant, on est fatigué des défauts de son/sa partenaire, on se lasse de la routine...

Le mal est insidieux, à tel point qu'on se met parfois en colère sans véritable raison. Quelque chose ne va pas, mais aucun des protagonistes ne semble pouvoir identifier le problème.

Ce contexte ne doit pas s'enraciner dans votre relation de couple.

Si crise il y a, cette dernière doit être mise à jour et attaquée à la source afin de sauver son couple.

La communication est à la base de tout échange social, le couple ne fait donc pas exception.

Vous devez crever l'abcès, jouer cartes sur table et aborder le problème. Discuter du mal qui ronge votre couple, c'est déjà objectivement rechercher à le faire disparaître.

Ne gardez pas vos sentiments pour vous, soyez ouvert(e) et partagez votre ressenti pour identifier les racines de votre mésentente.

2. S'appuyer sur ses compétences

relationnelles

Tout comme un problème professionnel se résout par une discussion sereine et sensée autour d'une table, vous devrez vous appuyer sur votre raison et votre calme pour faire évoluer votre relation de couple.

Vous ne pouvez pas laisser votre impulsivité ou la violence verbale gouverner votre comportement.

On pense souvent qu'il est plus acceptable d'être dur(e) avec les gens qui nous sont le plus proche, c'est une grossière erreur.

Patience, dialogue et rationalité devront être à la base de vos raisonnements et de vos prises de parole afin de rétablir un échange cohérent.

On ne peut pas résoudre une crise dans un couple en s'emportant ou en hurlant sur son/sa partenaire.

Il va donc falloir faire de réels efforts pour conserver votre lucidité, quelle que soit la situation et/ou la réaction de votre moitié face à vos dires afin d'apaiser les tensions.

Pour sauver son couple de la crise, il faut d'abord comprendre quelque chose de vital : un couple n'est pas une relation faite de constante approbation ou se développant sur une unicité de la pensée.

En bref, il est plus qu'acceptable de ne pas avoir les mêmes opinions sur certains sujets.

C'est cette différence de réflexion, d'analyse vis-à-vis de votre environnement qui fait la richesse de votre relation.

Le désaccord sur certaines valeurs ne fait pas pour autant de vous des êtres incompatibles, incapables d'entente mutuelle devant automatiquement se disputer lors de leur apparition.

Cette règle doit être le fondement de toutes vos discussions à venir.

3. Sauver son couple de la crise est un phénomène découlant d'une volonté commune

Il est bien évident que seules, vos compétences relationnelles ne suffiront pas

à régler tous les problèmes.

Une fois la crise mise à jour, sa résolution doit se baser sur une collaboration, un travail d'équipe.

Personne ne veut faire des efforts si ces derniers ne sont pas réciproques. Si cela semble plus facile à dire qu'à faire, le dialogue et votre engagement personnel à travailler sur vos propres manquements comportementaux devraient finir de persuader votre partenaire de vous accorder à nouveau sa confiance et d'œuvrer avec vous, main dans la main.

Pour rendre l'entente effective il est alors recommandé de faire table rase du passé et de réorganiser votre vie de couple de manière à multiplier les activités en dehors du domicile conjugal.

Soirées au restaurant, cinéma, prise de cours de cuisine, de danse... Vous pouvez tout imaginer pour faire renaître la complicité entre vous et votre partenaire.

4. Prendre son temps et de la distance

Il est parfois nécessaire de se retrouver seul(e) pour pouvoir réfléchir à sa propre situation et prendre des décisions.

Si votre couple bat de l'aile, pourquoi alors

ne pas partir quelques jours vous ressourcer dans votre famille, ou chez des amis ?

Cela laissera le temps à votre partenaire de respirer d'abord, mais aussi de ressentir le manque et d'analyser ses sentiments les plus profonds.

Gardez aussi à l'esprit que vous ne sortirez pas votre couple de la crise en 5 minutes.

Rétablir une relation de confiance et raviver la flamme entre deux être prend du temps.

Vos efforts devront par conséquent être quotidiens et votre patience au cœur de votre comportement.

Honnêteté, patience et communication, sont sans doute les clés de voûte pour parvenir à sauver votre couple de la crise.

Si vos efforts sont sincères et vos réflexions quant aux solutions à adopter discutées, vous aurez toutes les chances de voir le bout du tunnel.

Mais une fois encore, sauver son couple ne se fera pas en un claquement de doigts.

Ne vous focalisez donc pas sur le résultat du processus de reconnexion mais sur les améliorations quotidiennes et vous verrez que vos dispositions psychologiques s'amélioreront d'elles-mêmes.

(Source : www.conseilsrelationnel)

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

HeidelbergCement est un groupe cimentier allemand dont le siège est à Heidelberg (Allemagne). HeidelbergCement est le 2^e plus grand groupe cimentier du monde (200 millions de tonnes/an).

Le groupe HEIDELBERGCEMENT présent au Togo depuis 1969 à travers sa filiale CIMTOGO premier producteur de ciment au Togo, poursuit son développement par la construction d'une station de broyage d'une capacité de (200.000/an) au Nord du Togo à Awandjelo, à 10 km au sud de la ville de Kara. Les besoins en matières premières (calcaire) de cette nouvelle usine seraient de 50.000 t par an pour une durée de 30 ans environ.

A cet effet SCANTOGO, l'unité de clinker du groupe dont dépendra la carrière de Namon dans la préfecture de Dankpen (Région de la Kara), lance un appel à candidature auprès des sociétés intéressées ayant une expérience avérée ainsi que des capacités techniques, humaines et financières pour l'exploitation d'une carrière de calcaire. Les sociétés intéressées peuvent se manifester en envoyant un e-mail à l'adresse suivante avant le **Vendredi 13 mai 2016** :

scantogo@hcafrica.com

ANNONCE LEGALE

SYSTEME ELECTRO MECANIQUE AUTOMATISES- DOMOTIQUES « SEMAD» SARL U

Aux termes d'un acte sous seing privé il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.000.000 F.CFA ;

Siège social : AGOE TOGGLE Rue derrière SITSOPE Tél. : 96 64 94 37

e-mail : office@semad-benin.com

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été créé une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SEMAD SARL U

OBJET : La Société a pour objet en République Togolaise et à l'Etranger :

Protection incendie, vidéosurveillance, contrôle d'accès, unité de pesages, Bâtiments et travaux Publics, Etude et conception de projets.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes.

SIEGE SOCIAL : AGOE TOGGLE Rue derrière SITSOPE Ville : LOME Tél. : 96 64 94 37

e-mail : office@semad-benin.com

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM).

CAPITAL SOCIAL : 1 000 000 F.CFA divisés en 100 parts de 10 000 chacune, intégralement libérées et souscrites par l'associé unique Monsieur TOKANNOU MATHIEU.

GERANCE : La Société est gérée par Monsieur TOKANNOU MATHIEU, Directeur de société, demeurant à AGOE, pour une durée illimitée.

DEPOT AU CFE : Trois expéditions des statuts ont été déposées au Centre de Formalités des Entreprises.

La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le numéro : TG-LOM 2016 B 697

Pour insertion, Monsieur TOKANNOU MATHIEU, ASSOCIE UNIQUE

PRIX DE LA MEILLEURE INNOVATION TECHNOLOGIQUE EN AFRIQUE

Dix finalistes en lice

L'African Innovation Foundation (AIF) a annoncé le 9 mai dernier, les 10 finalistes de son programme phare, le Prix de l'Innovation pour l'Afrique (PIA). Le PIA, qui célèbre, cette année, son 5^e anniversaire sous le thème « *made in Africa* », est une initiative unique d'innovation sur le continent africain. Créé dans le but de stimuler la croissance économique et la prospérité en Afrique par le biais de solutions locales, le PIA offre aux meilleurs innovateurs du continent une récompense d'une valeur de 150.000 dollars à laquelle s'ajoutent d'autres avantages.

Lancé depuis 2011, le Prix de l'Innovation pour l'Afrique (PIA) suscite un intérêt croissant des innovateurs et des autres acteurs des écosystèmes d'innovation, ainsi qu'en témoigne l'évolution phénoménale du nombre de candidatures au fil des années. A ce jour, le PIA a attiré plus de 6000 innovateurs issus de 50 pays africains, ce qui en fait une véritable initiative panafricaine. Le PIA 2016 a attiré un nombre record de 3600 innovateurs et reçu 985 candidatures de 46 pays africains. Cette année, l'ingéniosité africaine révèle de nouvelles percées dans la prise en charge du paludisme et d'autres pathologies de santé publique, ainsi que des solutions innovantes en agriculture et dans le domaine énergétique. « *En cinq années, j'ai constaté que l'innovation, qui jadis, était un simple mot à la mode, est désormais une trajectoire inévitable pour assurer une croissance multi-sectorielle sur l'ensemble du continent. En tant qu'Africains, nous avons le talent, le potentiel et le poids nécessaires pour résoudre nos problèmes*

avec ingéniosité, comme en témoigne le PIA », a déclaré la directrice du PIA, Mme Pauline Mujawamariya Koelbl.



Le Béninois Valentin Agou, fabricant du médicament antipaludique Api-Palu.

Au nombre des 10 innovations retenues pour la phase finale, se trouvent le test de dépistage du paludisme par les urines (UMT) du médecin nigérian Eddy Agbo, le médicament antipaludique Api-Palu développé à partir d'extraits de plantes naturelles par les Béninois Valentin Agou, la solution logicielle Exatype qui permet de déterminer à quels antirétroviraux (ARV) les patients séropositifs seraient le plus sensibles, développée par le Dr sud-africain, Imogen Wright. Il y a aussi la technologie d'imagerie Aceso de Kit Vaughan, médecin sud-

africain, qui est capable d'effectuer simultanément des opérations de mammographie numérique plein champ ainsi que des échographies mammaires automatisées conçue pour améliorer considérablement le dépistage du cancer du sein.

Dans le domaine de la conception architecturale et plateformes d'apprentissage, on peut compter le Plate

Package (PLPAK) du médecin égyptien Yousef Rashed, qui est une solution logicielle robuste qui évalue l'architecture de plans de bâtiments ou de dessins techniques, déterminant ainsi l'intégrité structurelle de la conception finale. Dans le même registre, Godwin Benson du Nigeria a mis en place Tuteria, une initiative novatrice de plateforme d'apprentissage en ligne « *peer-to-peer* » qui permet aux personnes désireuses d'acquérir toute compétence, académique ou non, de se connecter à n'importe quelle autre personne possédant

cette compétence et se trouvant à proximité.

Des innovations qui peuvent révolutionner le développement en Afrique

Au rang des solutions agricoles intelligentes, il y a le Tryptor, un mini tracteur créé par le Nigérian Olufemi Odeleye à partir d'une moto. Ceci, pour permettre aux Africains de mécaniser l'agricul-



Godwin Benson du Nigeria auteur de Tuteria, une initiative de plateforme d'apprentissage en ligne.

ture à moindre coût. Safi Sarvi Organics est, quant à lui, un engrais bon marché, fabriqué par le Kenyan Samuel Rigou, à partir de produits et de déchets purement organiques issus de récoltes agricoles. Il est conçu pour permettre une augmentation du rendement des agriculteurs pouvant aller jusqu'à 30 %. Parmi les meilleures initiatives dans le domaine énergétique, a été retenu le Green Tower du sud-africain Andre Nel. C'est une solution hors réseau de chauffage de l'eau et de climatisation basée sur l'énergie solaire qui utilise une technologie avancée pour créer une

thermodynamique avancée permettant jusqu'à 90 % d'économie sur la consommation d'électricité.

Sa compatriote Johan Theron a, quant à elle, créé le Power Guard, qui aide les consommateurs à déterminer la quantité maximale d'énergie requise pour les opérations quotidiennes. Les consommateurs peuvent ainsi réduire leur demande d'énergie, surtout

durant les périodes de pointe, ce qui permet une alimentation en énergie plus efficace et réduit les coupures d'électricité. Des solutions tout aussi pratiques, moins chères et innovantes les unes que les autres.

Walter Fust, président du conseil de l'AIF a été impressionné par le niveau des candidatures du PIA 2016 : « *Alors que nous célébrons les cinq ans de cette initiative, notre mission d'engager, d'inspirer et de transformer est évidente dans le processus du PIA ainsi qu'en témoignent l'augmentation du nombre de candidatures, le niveau*

de talent et d'ingéniosité que nous constatons chez les candidats, ainsi que l'enthousiasme de nos juges experts en voyant ces innovations à l'œuvre pour résoudre certains des problèmes insolubles de l'Afrique. En attendant l'annonce du gagnant, nous appelons tous les acteurs des écosystèmes d'innovation à se joindre à nous pour déverrouiller le potentiel de ces candidats », a-t-il laissé entendre.

L'AIF organise la cérémonie de remise des prix « *PIA 2016 : made in Africa* » et son tout premier connecteur des écosystèmes d'innovation les 22 et 23 juin prochains à Gaborone, au Botswana. Cet événement d'innovation sans précédent sera présidé par le président du Botswana, le Lt.Col. Seretse Khama Ian Khama. Mais avant l'annonce finale, le jury du PIA délibérera de nouveau au cours de séances de présentation en direct et en tête-à-tête avec chaque finaliste afin de sélectionner les trois gagnants.

Lesquels de ces 10 finalistes impressionneront le plus le jury et seront les lauréats du PIA 2016 ? Rendez-vous en juin prochain.

A noter que l'AIF a pour mission d'accroître la prospérité des africains en catalysant l'esprit d'innovation en Afrique.

Blandine TAGBA-ABAKI
(Source : www.AfricanInnovation.org)

Des mamans sexagénaires : son premier enfant à 70 ans

Pour Daljinder Kaur, il ny a pas d'âge pour être mère... Cette femme indienne de 70 ans vient de donner naissance à son premier enfant, un petit garçon né le mardi 19 avril dernier. Exit donc les contraintes de la ménopause.

« *Dieu' a entendu nos prières. Ma vie est désormais bien achevée. Je m'occupe seule de mon enfant, je me sens tellement pleine*

d'énergie. Mon mari est très attentionné et m'aide autant que possible », a-t-elle expliqué à l'AFP.

Le couple, marié depuis 46 ans, avait tenté dans le passé d'avoir un enfant, mais sans succès. « *Quand on a vu la publicité pour la FIV (fécondation in vitro), on s'est dit que l'on devrait essayer, étant donné que je voulais vraiment avoir un bébé* », a-t-elle poursuivi.

Le couple, qui vit à Amritsar, a donc eu recours à une fécondation in vitro en utilisant leurs propres ovules et sperme, dans une clinique spécialisée de l'Etat de l'Haryana, dans le nord de l'Inde.

« *Les gens se demandent ce que deviendra l'enfant une fois que nous serons morts. Mais j'ai foi en Dieu. Dieu est tout-puissant et présent, il s'occupera de tout* », a de son côté

expliqué Mohinder Singh Gill, le père du bébé.

Tous les pays ne permettent pas le recours à la fécondation in vitro passé un certain âge pour les futures mères. Afin de contourner cet obstacle, une Canadienne de 60 ans s'était rendue en Inde en 2008 pour être inséminée. Elle avait accouché sept mois plus tard de jumeaux, nés avec sept semaines d'avance.

L'an dernier, une Alle-

mande de 65 ans a donné naissance à des quadruplés. Annegret Raunigk, déjà mère de 13 enfants et sept fois grand-mère, avait subi un traitement en Ukraine afin de mener à bien cette grossesse tardive. Mais les enfants étaient nés très prématurés et avaient dû être suivis en hôpital pendant plusieurs semaines.

La fécondation in vitro (FIV) est une technique de procréation médica-

lement assistée développée pour la première fois au Royaume-Uni par les docteurs Patrick Steptoe et Robert Geoffrey Edwards. Depuis la naissance du premier « *bébé-éprouvette* », Louise Brown le 25 juillet 1978, le nombre de naissances grâce à cette technique est estimé, tous pays confondus, à 4 millions d'enfants en 2012.

Kossi N'BOUKE

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES
ET DES TRANSPORTS

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DE L'ENTRETIEN ROUTIER

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

PROGRAMME ANNUEL D'ENTRETIEN ROUTIER

Campagne 2016

SOLLICITATION PUBLIQUE DE MANIFESTATIONS D'INTERET

[Pour les services de consultants en vue du contrôle et surveillance des travaux d'entretien des routes nationales en terre prioritaires]

Date : 09 mai 2016

Financement : Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)- Campagne 2016
N° 512 MIT/CAB/SG/PRMP/DGTP/DER

1. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel d'entretien routier, le Ministère des Infrastructures et des Transports représenté par la Direction Générale des Travaux Publics, se propose d'utiliser une partie des ressources de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) campagne 2016, pour effectuer les paiements au titre du marché à conclure dans le cadre du recrutement de consultants qualifiés pour l'exécution des missions de contrôle et de surveillance des travaux d'entretien des routes nationales en terre prioritaires.

A cet effet, il sollicite les manifestations d'intérêts pour la présélection des consultants en vue de la réalisation desdites prestations.

2. Le Ministère des Infrastructures et des Transports à travers la Direction Générale des Travaux Publics, invite par le présent avis les bureaux de contrôle à manifester leurs intérêts pour fournir les services ci-dessus cités.

3. Le consultant sera chargé d'assurer le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des routes nationales en terre prioritaires, qui seront répartis en quatre (04) missions sous la direction de l'Administration, conformément aux règlements et normes en vigueur et selon les prescriptions figurant au contrat. La répartition des missions et la nature des travaux à contrôler se présentent comme suit :

Tableau 1 : Répartition des missions

N° Mission	Régions	Nature des travaux	Délai	
			Exécution des travaux	Prestations de contrôle
1	Maritime	Reprofilage, rechargement et élimination des points critiques	4 mois	5 mois
2	Plateaux			
3	Centrale			
4	Savanes			

La mission du consultant comprendra entre autres :

- Le contrôle technique et la surveillance de l'exécution des travaux ;
- Le contrôle administratif et financier (vérification des décomptes, établissement des rapports, etc.).

4. Les consultants seront sélectionnés conformément aux procédures définies dans le code des marchés publics et délégations de service public du Togo.

5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

5.1 La nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience : **10 points**

- Activités dans le domaine général de contrôle des projets de Bâtiments et travaux publics : **6 points**
- ou autres activités : **3 points**
- Nombre d'années d'expérience : **4 points**
- ≥ 5 ans : **3 points**
- ≥ 3 ans et < 5 ans : **3 points**
- < 3 ans : **1 point**

5.2 Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des cinq (05) dernières années : **39 points**.

Références en matière de contrôle et surveillance des travaux d'entretien des routes en terre ou des pistes rurales : 39 points (13 points par projet).

(A noter que les références en contrôle et surveillance des travaux d'aménagement et bitumage, de réhabilitation des routes bitumées ou d'entretien par grosses réparations sont aussi recevables).

N.B. : Sous peine de rejet, les références présentées devront obligatoirement être soutenues par des attestations de bonne fin d'exécution de prestations ou procès-verbaux de réception délivrés par les Maîtres d'Ouvrage.

5.3 Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations dans la zone communautaire de l'UEMOA au cours des cinq (05) dernières années : **15 points**

- Références dans le domaine de contrôle et surveillance des travaux de bâtiments et travaux publics : **15 points** (dont 5 points par référence) ; ou
- Références dans le contrôle et surveillance d'autres travaux relatifs aux infrastructures de développement : **9 points** (dont 3 points par références).

(A noter que dans ce cas, quel que soit le nombre de références supérieur ou égal à trois (≥ 3), la note totale à attribuer est 9 points).

5.4 L'organisation technique et managériale du cabinet : **5 points**

Organigramme montrant la structure du cabinet, la hiérarchie et la définition de la responsabilité de chaque membre du personnel (5 points).

5.5 Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels : **11 points**.

• Personnel permanent ≥ 3 composé de :

- Directeur du bureau (Ingénieur de conception génie civil ou équivalent),
- Chef projet (Ingénieur de conception génie civil ou équivalent),
- Secrétaire (niveau minimum Bac ou secrétariat bureautique) (11 points).

• Personnel permanent = 2 composé de

- Directeur du bureau (Ingénieur de conception génie civil ou équivalent),
- Secrétaire (niveau minimum Bac ou secrétariat bureautique) (7 points).

• Personnel permanent < 2 : 3 points

5.6 Moyen matériel du cabinet : **20 points**

- Justification de mise à disposition d'un véhicule Pick Up au Chef de mission (20 points)

- Non justification (0 point)

Total du barème de notation : 100 points

N.B. : Sous peine de rejet, le candidat devra joindre à sa manifestation d'intérêt, la liste du personnel permanent accompagnée de copies des diplômes, des curriculums vitae et des attestations d'engagement dans le bureau de contrôle ou des attestations de déclaration du personnel à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CN,SS).

6. Les candidats doivent joindre à leurs propositions, les documents attestant qu'ils sont en règle avec l'administration. Il s'agit de :

□ **Pour les candidats communautaires :**

- l'original du Quitus fiscal en cours de validité ;
- la Carte d'Opérateur Economique en cours de validité (copie légalisée) ;
- l'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des manifestations d'intérêt (copie légalisée) ;
- l'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des manifestations d'intérêt (copie légalisée) ;
- l'attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des manifestations d'intérêt (copie légalisée) ;
- Extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) (copie légalisée) ;
- l'original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation délivrée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

□ **Pour les candidats étrangers :**

- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier (copie légalisée) ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois (copie légalisée) ;
- l'original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation délivrée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

7. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leurs chances de qualification.

8. L'Autorité contractante établira une liste d'au moins six (06) meilleurs candidats par mission présentant au mieux les aptitudes requises pour réaliser les prestations. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière et un certain nombre de bureaux équivalent au nombre de missions sera choisi selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) pour assurer les prestations de contrôle et surveillance des travaux d'entretien des routes nationales en terre prioritaires, pour la campagne 2016.

NB : Les candidats doivent préciser les missions pour lesquelles ils soumissionnent et par ordre de préférence. Un candidat ne pourra être retenu que sur trois (03) missions au maximum.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence les jours et heures ouvrables à l'adresse N° 1 ci-après :

Adresse N° 1 :

Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)

Direction Générale des Travaux Publics

B.P. : 335 Lomé- République Togolaise

Tél. : (+228) 22 23 14 96/97 (+228) 22 20 89 27 ; (+228) 22 23 13 85/86

Fax (+228) 22 21 68 12 / 22 20 89 27 Téléx : 5235 TG ;

Email : dgtpogo@laposte.tg

10. Les manifestations d'intérêt présentées en un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées à l'adresse N°Z ci-après au plus tard le **16 juin 2016 à 08 heures 15 minutes TU** (heure locale), et seront ouvertes le même jour à **08 heures 30 minutes TU** en présence des représentants des soumissionnaires.

Adresse N° 2 :

A l'attention de : La Personne Responsable des Marchés Publics,

Secrétariat de la Direction des Affaires Communes

Ministère des Infrastructures et des Transports

Avenue Sarakawa, BP 335, Lomé-Togo

Immeuble Des Equipements (bâtiment annexe), 3^e étage,

Porte 206 ; Tél. : (+228) 22 23 13 19

Les manifestations d'intérêt porteront expressément la mention «Manifestation d'intérêt pour la présélection des consultants en vue de la réalisation des prestations de contrôle et de surveillance des travaux d'entretien des routes nationales en terre prioritaires, campagne 2016».

RWANDA / Un forum économique mondial pour l'Afrique consacré aux technologies

Le 26^e Forum économique mondial pour l'Afrique, consacré aux nouvelles technologies, s'ouvre ce mercredi 11 mai 2016 à Kigali, au Rwanda. Plus de 1 200 participants, issus de plus de 70 pays, 600 dirigeants d'entreprises dont plus de la moitié sont africains, mais également 10 chefs d'Etat du continent au moins, vont échanger autour du thème «Connecter les ressources de l'Afrique à travers la transformation numérique».

Des paiements par téléphone mobile, des drones pour acheminer des vaccins... Pendant trois jours, décideurs, entrepreneurs et membres de la société civile vont discuter des opportunités de l'économie numérique pour l'Afrique. Cet événement s'inscrit, selon ses organisateurs, dans le prolongement du Forum économique mondial de Davos, en Suisse, qui s'était penché cette année, en janvier dernier, sur la «4^e révolution industrielle», cette transformation numérique de

l'économie mondiale, qui transforme en profondeur les sociétés.

Un forum sur les nouvelles technologies au Rwanda ? Tout un symbole dans ce petit pays d'Afrique centrale, encore majoritairement rural, et qui a en effet mis leur développement au cœur de sa stratégie de croissance. C'est ce qu'a expliqué Claver Gatété, le ministre rwandais de l'Economie, lors d'une conférence de presse à Kigali. «En tant que pays enclavé, qui n'a pas

beaucoup de ressources naturelles, nous pensons que les nouvelles technologies peuvent devenir l'un des moteurs de notre économie», considère-t-il.

Miser sur le numérique représente une occasion pour les économies africaines de se diversifier. Ce forum intervient en effet dans un contexte de ralentissement de la croissance en Afrique subsaharienne, frappée de plein fouet par la chute des cours des matières premières.

Mais les défis restent nombreux, et ils seront aussi abordés pendant ces trois jours du Forum économique mondial pour l'Afrique. Comme le déficit en termes d'électricité sur le continent, ou le faible taux d'accès à Internet.

(RFI)

Le Burkina Faso s'attend à une performance économique "bonne"

Le Burkina Faso, dont l'économie a été malmenée par une crise socio-politique en fin 2014 et tout récemment des attaques terroristes de Ouagadougou, s'attend à une performance économique "bonne" cette année, a annoncé mardi le ministère de l'Economie et des finances.

«Le taux de croissance attendu en 2016 est de 5,2 %, en 2015 il était de 4,2 %. Ce n'est pas suffisant, mais pour les chocs que nous avons subis, nous considérons que ce sont des performances économiques bonnes», a déclaré mardi lors d'une rencontre avec la presse, la ministre en charge de l'Economie, Hadizatou Rosine Coulibaly-Sori. Mme Coulibaly-Sori a ajouté : «Cela veut dire que l'économie du Burkina Faso a des ressorts et si la situation redevient

normale, nous pourrions renouer avec la croissance de 6 à 7 %».

Elle a précisé qu'au 31 mars 2016, les régies ont pu mobiliser 272,07 milliards de FCFA sur une prévision de 247,83

milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 109,78 % par rapport à la prévision de la période. La ministre a par ailleurs appelé les populations à payer régulièrement leurs taxes afin de permettre au gouvernement de mettre en œuvre son plan de développement.

(Xinhua)

SOMALIE / Quinze combattants shebab tués dans le centre du pays

Au moins 15 combattants shebab ont été tués et plusieurs armes récupérées mercredi lors d'une opération de sécurité conjointe menée près de la ville de Galcad, dans la région somalienne de Galgudud (centre).

Le gouverneur de Galcad, Qadar Muhumed Ali, a indiqué aux journalistes que cette opération, qui a été un succès, était une opération spéciale lancée contre les shebab par l'Armée nationale somalienne soutenue par les forces de la Mission de maintien de la paix de l'Union africaine (AMISOM).

«Les forces spéciales somaliennes ont mené cette opération avec l'AMISOM à Cel-timir, près de la ville de Galcad. Les soldats ont tué 15 shebab dont trois hauts responsables bien connus dans la région, l'un d'entre eux ayant été à la

tête de cette ville. Nous avons récupéré 15 armes à feu lors de cette opération réussie», a indiqué M. Muhumed. Il a ajouté que la situation de la zone est maintenant calme et se trouve pour le moment sous le contrôle des forces conjointes. Les shebab n'ont jusqu'ici pas fait de commentaire sur cette dernière victoire militaire du gouvernement.

L'Armée nationale somalienne soutenue par les forces de l'AMISOM ont repris la ville de Galcad le 29 avril des mains du groupe shebab.

(Xinhua)

Le Nigeria veut mettre fin aux attaques sur les installations pétrolières

Le vice-président nigérian Yemi Osinbajo a entamé les discussions avec les responsables de l'industrie pétrolière et gazière et les gouverneurs des provinces où se trouvent les installations pétrolières principales, en vue de mettre fin aux attaques contre les gazoducs dans la Région du Delta du Niger, a-t-on appris mardi de sources de la présidence nigérienne.

M. Osinbajo a rencontré lundi les chefs de la sécurité, les hauts responsables du gouvernement et d'autres personnes ayant un rôle à jouer pour stopper les menaces des militants impliqués dans les attaques contre des gazoducs du pays. Jusqu'ici, un groupe prénommé «les Vengeurs du delta du Niger» ont revendiqué les explosions qui, la semaine dernière, avaient frappé une plateforme de production pétrolière off-shore dans l'Etat de Delta (sud-est) et un gazoduc destiné à transporter du pétrole brut dans les raffineries locales dans la ville de Warri et dans l'Etat de Kaduna (nord-ouest). Suite aux attaques contre

ses installations, le groupe pétrolier américain Chevron a fermé sa plate-forme de production off-shore, aggravant la pénurie dans plusieurs parties de ce pays d'Afrique de l'Ouest. De façon similaire, le champ de Forcados de la compagnie Shell reste fermé depuis février, suite à une attaque d'un gazoduc sous-marin. Toujours selon les mêmes sources, davantage de réunions seront tenues dès mardi afin de mettre fin aux attaques des militants contre les installations pétrolières.

Les derniers statistiques montrent une baisse partielle des recettes due aux récentes attaques de gazoducs. Le Nigeria a

enregistré un important déclin de la production, qui soumet à une pression intense les ressources financières du pays. Dans son budget 2016 signé la semaine dernière, le gouvernement nigérian a plafonné à 38 dollars par baril le prix de référence du brut et a envisagé une production de 2,2 millions de barils par jour.

Toutefois, les dernières données de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), qui a attribué la baisse de la production pétrolière du pays aux violences, notant que le plus grand producteur de pétrole de l'Afrique produit actuellement en gros 1,69 million de barils par jour. En outre, les compagnies aériennes au Nigeria ont exprimé leurs préoccupations sur l'approvisionnement limité en carburéacteur JET A1 dans le pays. Signalant que la pénurie de carburants a commencé à perturber les opérations aériennes

au Nigeria, les compagnies aériennes locales ont annoncé dans un communiqué que le manque de carburéacteur était responsable des récents retards et annulations des vols locaux dans le pays.

Les opérateurs aériens ont indiqué qu'ils étaient en train de prendre des mesures pour résoudre ce problème le plus tôt possible avec l'aide d'autres fournisseurs, dans le but d'assurer la sécurité et le bon déroulement des vols à travers le Nigeria.

(Xinhua)

PRIMAIRES AMERICAINES

Bernie Sanders remporte la Virginie-Occidentale

Le candidat Bernie Sanders a battu, mardi, Hillary Clinton à la primaire démocrate de Virginie-Occidentale, sans pour autant remettre en cause le statut de favorite de l'ancienne secrétaire d'Etat de Barack Obama.

Il est encore dans la course. Le sénateur du Vermont Bernie Sanders a remporté, mardi 11 mai, la primaire démocrate en Virginie-Occidentale, une nouvelle victoire qui ralentit l'avancée de la favorite, Hillary Clinton, dans la course à l'investiture du parti en vue de l'élection présidentielle du 8 novembre. Bernie Sanders a remporté 49,8 % des voix, soit

14 délégués, tandis que Clinton a réuni 39,6 % des voix, et 10 délégués, selon des projections de l'agence AP.

Pour remporter la nomination du Parti démocrate, les candidats doivent obtenir le soutien de 2 383 délégués. Avant la victoire de Sanders en Virginie-Occidentale, Clinton comptait 2 228 délégués, dont 523 "super délégués", libres

de soutenir le candidat de leur choix. Sanders comptait pour sa part 1 454 délégués, dont 39 "super délégués". Tandis que les choses semblent pliées dans le camp adverse, où Donald Trump s'achemine vers une investiture en tant que candidat républicain, Bernie Sander maintient le suspense dans le camp démocrate avec des victoires sporadiques dans quelques Etats, ralentissant les pas de la favorite Hillary Clinton.

(RFI)

TUNISIE / Deux extrémistes abattus et 16 autres capturés dans l'opération au Grand-Tunis

Deux extrémistes ont été abattus et 16 autres capturés dans une opération menée hier dans la province de l'Ariana au Grand-Tunis, a annoncé le ministère tunisien de l'Intérieur. Un assaut a été ordonné visant une maison suspecte à Mni-hla, localité de l'Ariana. Un groupe d'extrémistes, dont certains armés, y étaient retranchés.

«Lors d'une opération sécuritaire complexe menée dans le gouvernorat de l'Ariana, les unités de la garde nationale, comprenant de nombreux spécialistes, ont éliminé ce matin deux dangereux terroristes armés et arrêté 16 dangereux terroristes recherchés, parmi lesquels des hommes armés», a annoncé le ministère dans un com-

munié officiel. D'importantes quantités d'armes et de munitions ont été saisies dans cette opération, ajoute le communiqué.

Certains médias locaux ont indiqué que parmi les extrémistes figurent des éléments classés dangereux ayant participé en mars dernier à une attaque djihadiste.

(Xinhua)

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT
REPUBLICQUE TOGOLAISE
Travail -Liberté-Patrie

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

ARRETE INTERMINISTERIEL N° 023 /MEFPD/MCCSFC/2016 portant tarification des recettes perçues par la direction du patrimoine culturel du Ministre de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation Civique

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

ET
LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

Sur le rapport conjoint du directeur général du Trésor et de la comptabilité publique et du directeur du patrimoine culturel,
Vu la loi n° 2014-009 du 11 juin 2014 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques ;
Vu la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relatives aux lois des finances ;
Vu le décret n° 2008-092/PR du 29 juillet 2008 portant régime juridique applicable aux comptables publics ;
Vu le décret n° 2008-095/PR du 29 juillet 2008 portant création de la recette générale du Trésor ;
Vu le décret n° 2012-004/PR du 29 février 2012 relatif aux attributions des ministres d'Etat et ministres ;
Vu le décret n° 2012-006/PR du 7 mars 2012 portant organisation des départements ministériels ;
Vu le décret n° 2015-054/PR du 27 août 2015 portant règlement général sur la comptabilité publique ;
Vu le décret n° 2015-038/PR du 5 juin 2015 portant nomination du Premier ministre ;
Vu le décret n° 2015-041/PR du 28 juin 2015 portant composition du gouvernement ;

ARRETEMENT :

Article 1^{er} : Le présent arrêté fixe les tarifs des différentes prestations fournies par la direction du patrimoine culturel.
Les tarifs correspondant à ces prestations sont énumérés dans le tableau qui suit :

NATURE DE LA RECETTE	VISITEURS	Tarifs (en francs CFA)
Musée national/Lomé et Musée régional/Kara Tickets de visite au musée	Etrangers adultes	1500
	Etrangers jeunes	500
	Nationaux adultes	1000
	Nationaux étudiants	500
	Nationaux élèves	100
Produits des loyers du village artisanal de Lomé	Stands (loyer mensuel)	4500
		5500
		7500
		8500
	Cantine (Loyer mensuel)	10500
Commissions sur les ventes de la boutique du village artisanal	-	10 %
Droits d'inscription pour l'apprentissage		3000
Musées régionaux		
Musées (Dapaong, Sokodé et Aného) Tickets de visite au musée	Etrangers adultes	500
	Etrangers jeunes	250
	Nationaux adultes	200
	Nationaux étudiants	100
	Nationaux élèves	50
	Nationaux écoliers	25

Article 2 : Quatre-vingt pour cent (80 %) des recettes mobilisées au titre de ces prestations sont versées au Trésor public et les vingt pour cent restant (20 %) sont retournées au ministère chargé de la Culture.

Article 3 : Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires.

Article 4 : Le directeur général du Trésor et de la comptabilité publique et le directeur du patrimoine culturel sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Lomé, le 09 Mai 2016

Guy Madjé LORENZO

COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN

DIRECTION GENERALE
Rue de la Kozah - B.P. : 1368 - LOME (TOGO)

ADRESSE TELEG. : BENELEC U.T.B. - Lomé Compte N° 310044674004000
LOME ECOBANK -BENIN Compte
TEL.: 22 21 61 32 / 22 21 57 95 N°001012110002890:
Télex : 5355
Fax : 22 21 37 64
N / REF. N° / CEB / LOME, LE 09 Mai 2016
V / REF. N°

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

FOURNITURE DE TABLEAUX HTA COMPOSES DE CELLULES DISJONCTEURS / SECTIONNEURS 20 KV A GAZ SF6 POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION REGIONALE DU TRANSPORT BENIN (DRTB)

AVIS N° 701/CEB/DG/DP/DAP/SAT/Dk/Ee/2016

Financement : CEB

- 1- La Communauté Electrique du Bénin (CEB), Organisme International de la République du Bénin et de la République Togolaise a prévu, sur fonds propres, le financement de la «FOURNITURE DE TABLEAUX HTA 20 KV COMPOSES DE CELLULES DISJONCTEURS / SECTIONNEURS A GAZ SF6 POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION REGIONALE DU TRANSPORT BENIN (DRTB)».
- 2- Sont admis à concourir, toutes les Entreprises légalement installées et ayant acheté le présent Dossier d'Appel d'Offres.
- 3- Les équipements à fournir sont en un (01) lot.
- 4- La consistance détaillée des équipements à fournir se trouve dans les Spécifications Techniques.
- 5- Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acheté auprès de la :

**COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN,
Direction Générale
Rue de la Kozah, BP 1368, Lomé, TOGO,
Tél. : + (228) 22 21 61 32/+ (228) 22 21 57 95 ;
Télécopie : + (228) 22 21 37 64**

**COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN,
Direction Régionale du Transport du Bénin
BP : 537-Tél. : +229 21 38 02 42/21 38 16 82
Télécopie : +229 21 38 06 75
Cotonou - Védoko, BENIN**

moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible, à **partir du 17 Mai 2016**.

6- Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la Direction des Approvisionnements de la CEB.

7- Les offres devront être valides pour une période de 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis. Elles doivent être remises à l'adresse ci-dessous indiquée au plus tard le **22 juin 2016 à 10 heures TU**.

**COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN (CEB)
Direction Générale
Rue de la Kozah BP : 1368, Lomé-TOGO,
Tél. +228 22 21 61 32 / 22 21 57 95 Porte R10.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8 - Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis au siège de la Direction Générale de la CEB à **10 h 30 TU**.

9 - Les équipements seront fournis en Hors Taxes/Hors Douanes conformément à l'Accord International du Code Bénino - Togolais de l'électricité régissant la CEB.

Le Directeur Général

Djibril SALIFOU

EUROPEAN DAY COMMEMORATED IN TOGO

Celebration opened with reception

The European Community throughout the world celebrated for the 66th time the Schumann declaration leading to the commemoration of the European Day. This Day celebration opened with a formal evening meal in Lomé at the residence of the European Union Delegation's Head, Ambassador Nicolas Berlanga-Martinez.

The Minister of Development Planning also National Coordinator of the European Development Fund (EDF) in Togo, Mr. Kossi Assimaïdou in company with other Government Officials depu-

tized for the Government at the reception. European national, heads of diplomatic missions, representatives of international organizations and various guests were in attendance at the garden party. The event is celebrated every May 9.

On the occasion, Mr. Nicolas Berlanga-Martinez denounced the threats of terrorism and insecurity today, especially the past year's terrorist attacks in Paris (France), Brussels (Belgium) and Abidjan in Côte d'Ivoire. He added that it was attacks against them, whether European or African. So,

he continued that they must join forces to fight these scourges and other challenges hindering the development of the two continents.

Referring to the existing partnership with Togo, the Ambassador Berlanga-Martinez said to be satisfied with the progress made by the country. He promised to keep up the support of his institution and that of other European countries.

On his part, Minister Kossi Assimaïdou also National Coordinator of the European Development Fund in Togo, observed that the Schu-

mann declaration is an appeal for a global peace, progressive construction of the Union and common efforts for economic development. He appreciated the fruitful cooperation relations between Togo and the European Union nations as well as the partnership among African, Caribbean and Pacific Group and the 26 EU countries.

He expressed gratitude to the EU for its relentless assistance since the resumption of cooperation with the country in the year 2007.

**Godwin Koté
AGUETON**

DIPLOMACY / House - Speaker conferred with Ambassador Fonbaustier of France

The Speaker of Parliament, Mr. Dama Dramani, granted an audience to the French Ambassador to Togo, Mr. Marc Fonbaustier, last Tuesday. Their discussion took place at the Congress Hall of Lomé, Headquarters of the Law-making Body.

In the interview given to the media after the audience, the French Diplomat said to have paid a courtesy visit to Honorable Dama Dramani. The excellent bonds of cooperation between Togo and France were reviewed. They all rejoiced over these relations. During their talk, the Spea-

ker of the National Assembly and Ambassador Marc Fonbaustier also discussed the visit of the French Secretary of State in charge of Francophony Development, Mr. André Vallini. The visit has been really appreciated by both parts.

Moreover, the Diplomat stressed that the visit enabled them to prepare the ground for a new visit, i.e. that of the Secretary of State reporting to the Prime Minister, in charge of Relations with the Parliament who will be in Lomé by the end of the week.

Clotilde KPARESSI

WORLD RED CROSS AND RED CRESCENT DAY

New waistcoats and cards handed over to volunteers

The International Movement of the Red Cross and the Red Crescent celebrates on 8th May every year World Day. In Togo, the event reached its climax last Monday with popular rejoicings at the Headquarters of the institution in Lomé. According to the Representative of the Red Cross in Togo, Mr. Norbert

Gagnon Paniah, it was an opportunity to assess the activities carried out during the year. "The celebration allows us to put a stop, assess the ups and downs, remotivate the volunteers in order to take up the humanitarian challenges we feel called upon", he stated.

Highlighting the para-

mount importance of the Red Cross and the Red Crescent celebration, Mr. Paniah laid emphasis on two main principles, namely unity and impartiality. For him, these principles prompted them to alleviate the sufferings of the vulnerable populations.

Among other achievements, he quoted the

implementation of the water supply, hygiene and sanitation projects in rural areas, especially in the Maritime Region, fight against water-related diseases in the Plateau Region as well as public health and sight improvement in the Central and Plateau Regions. He added that other projects and programs of the

Red Cross were afoot to enhance the living conditions of the communities.

On the occasion, new waistcoats and working tools were handed over to the volunteers. New cards similar to the Togolese identity cards were also issued for the members. According to the explanations of the Togolese Red

Cross General Secretary, Mr. Rémy Komla Afoutou, the new cards are made in order not to be easily forged.

Moreover, certificates and honorific titles were awarded to the dutiful members.

**Célestine Tanty
AGBONON**

AVIS D'APPEL D'OFFRES

1 : OBJET

Le Centre de Développement des Enfants **EBENEZER** de l'Eglise Baptiste, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de développement holistique des enfants, lance un appel d'offres pour la construction d'un forage avec un échafaud et un point de lavage de mains de huit (08) robinets dans l'enceinte dudit projet.

2 : COMPOSITION

- La construction d'un forage d'eau potable
- La construction d'un château d'eau de hauteur 5 m muni d'un poly tank de 5 m³
- Construction d'un point de lavage des mains de Huit (08) robinets avec un puits perdu de 1.2 m de diamètre et de 2.5 m de profondeur.

3 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des travaux est fixé à deux (02) mois

4 : DELAI D'ENGAGEMENT

Le soumissionnaire s'engage à une validité de son offre pendant une période de 90 jours après la date limite de remise des offres.

5 : FINANCEMENT

Le financement du projet sera assuré par le Centre de Développement des Enfants, CDE TG-507 dont le siège social se trouve dans l'Eglise Baptiste **EBENEZER** située à Djangbé

6. PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises désireuses de participer à la consultation. Elles doivent néanmoins être dûment patentées, inscrites aux registres de commerce et en règle vis-à-vis de l'Administration Togolaise.

7 : ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres doit être retiré contre un montant forfaitaire de 15.000 (quinze mille) francs CFA au CDE TG-507 à partir du **17 Mai 2016**

N.B. : Aucune réclamation des frais des dossiers ne sera faite après sélection.

8 : DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront parvenir au CDE TG-507 au plus tard le 04 Juin 2016 à 08 H 30. Aucune offre ne sera acceptée après cette date.

9 : PIECES A FOURNIR

Les pièces à fournir comprendront

1. Un quitus fiscal en cours de validité,
2. Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS),
3. Une attestation délivrée par l'Inspection du Travail et des Lois Sociales.
4. Une attestation d'enregistrement au Registre de Commerce,
5. Une caution bancaire d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA.

N.B. : La non présentation de l'une de ces pièces entraînerait l'élimination pure et simple de l'offre.

10 : INFORMATION COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement d'ordre général ou technique, s'adresser aux contacts suivants : **99 90 01 79/91 94 18 82/99 90 80 56**

N.B. : Le maître d'ouvrage (CDE EBENEZER) se réserve le droit de donner suite au présent avis d'appel d'offres.

Le Président CPC



FUCEC - TOGO
COOPEC SOLIDARITE

AVIS DE CONVOCATION

Le Président du Conseil d'Administration de la COOPEC - SOLIDARITE (FUCEC-TOGO) communique :

Conformément à l'article 26 de ses statuts, tous les membres de la Coopérative d'Epargne et de Crédit - Solidarité (COOPEC SOLIDARITE) affiliée à la FUCEC-TOGO **sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le samedi 28 mai 2016 à partir de 07 H 00 au palais des Congrès de Lomé.**

L'ordre du jour se présente comme suit :

- Présentation et adoption des divers rapports sur l'exercice clos le 31/12/15 ;
- Renouvellement des membres des organes
- Divers

Les participants devront se munir de leur livret individuel ou de leur carte de membre.

Par ailleurs, le Président invite les membres à retirer le programme provisoire détaillé de l'assemblée qui est disponible dans toutes les agences de la COOPEC,

Fait à Lomé, le 10 mai 2016

Le Président du Conseil d'Administration

Dukwo dome kadede

Sewofea fe zimenola la xɔ France dukotefenola le Togo, afeto Marc Fonbaustier

Dukwa fe sewofea fe zimenola, Bubuto Dama Dramani xɔ France dukotefenola le Togo, afeto Marc Fonbaustier, nyitsɔ bradagbe le efe dɔwɔfe le Lome fe takpexɔ gā la me.

Le gododoa vɔ megbe la, France fe habɔɔ «Francophonie» fe ngɔdede nyawo gbɔ la, fe tsadji si wɔwɔ va Togo hā la ŋu. Eto asi edzi hede dɔsesi be, kafukafu tso ameha vovovowo gbɔ ku de afeto André Vallini fe Togo nɔyi la ŋu.



Sewofea fe zimenola, bubuto Dama Dramani (ɔsi me) kple afeto Marc Fonbaustier fe dɔdɔyi

dukotefenola la de nu me na nyakakadɔwɔlawo be, xɔlɔ tsadji adɛ wɔnye yewo va sewofea fe zimenola la gbɔ ale be, ye kpli la, yewoakpɔ dɔzidɔ de kadede nyuie siwo le Togo kple France dome ŋu.

Afeto Marc Fonbaustier wu numedɛɛa nu gbɔ be, yewofo nu hā ku de France dukwa fe nuɔlɔ si le France fe dudununa gbato la fe dɔwɔfe, hekpɔa France fe sewofea fe kadede nyawo gbɔ la, fe tsadji adɛ si wɔgɔ wɔle ava Togo kwasida si me miele la fe nuwuwu ŋu.

Eyi edzi gbɔ be, yewofo nu ku de afeto André Vallini, si nye France dukwa fe nuɔlɔ si kpɔa frāsegbegblɔdukwo

Afelete Kwami AMOUZOU

Eropa fe ŋkekenyuie dudu wɔnawo le Togo

Wouu ŋkekenyuie sia nu kple nuɔkplɔ adɛ dɔdɔ

Dame 9 lia enye Eropa fe ŋkuɔdɔzi ŋkeke nyuie le xexea me godoo. Eye le zi 66 lia fe ŋkuɔdɔzi ŋkeke sia dzi la Eropa deƣawoha (UE) fe dɔgbedelawo fe ngɔnɔla le Togo dukotefenola Nicolas Berlanga-Martinez fofu amekpekpewo nyitsɔ dɔdɔagbe le efe afe fe abɔwo me. Dudununa si kpɔa ngɔdede fe dɔdɔwɔwɔ afeto Kossi Assimaïdou, si ganye Eropa fe ngɔdede megbega (FED) dzikpɔla la nɔ dɔzidɔdua tefe. Ŋkekenyuie la fe wɔnawo yi edzi etsɔ kuɔagbe kple gɔmedɔze sukuwivo fe tsadji to dɔ siwo te Eropa de gae la le fugome nutogā la me.

Eropa tɔwo siā ŋu. Le efe nukpɔkpɔ nu la, Schumann fe nya enye mɔtata nyuitɔ si akpe gadimɔnu fe kuxiwo kple bubuwo dzi.

Le wɔnawo tefe la Eropa tefenola la fo nu hetɔ asi, hlɔnuwɔlawo kple xɔsetsimastɔetɔwo fe nuwɔdɔwɔwɔ, siwo na be ame gedewo ku le France, Mali, Belgique kple Côte d'Ivoire dzi. Eyi edzi be nɔnɔme sia ŋu. Esiata ehiā be mikatā miasɔ asi asɔ afɔ atso atsi tre de nɔnɔme vɔdji sia enye ava si ho de Afrika kple

Dudununa Kossi Assimaïdou hā fo nu eye wɔbe Schumann fe nya enye amewo katā kpekpe va xexeme fe ŋutifafa, deƣawɔwɔ didi gbɔ kple dɔwɔwɔ ku de gadimɔnuwo fe ngɔdede ŋu le Eropa, si na be wɔte ŋu kpe efe nya vɔdiwo dɔdɔzi dzi. Ewu enu eye wɔkafu xɔlɔ kadede nyuie si le Eropa kple Togo dome, kple kpekpede ame nɔewo ŋu fe kadede si le Afrika Caraiβes kple Pacifique kpakple Eropa fe dukɔ 26 wo dome. Ete gbe de kpekpedeŋu si tso Eropa gbɔ na Togo enu enu, tso keke jè 2007 lia me ke, esime woɔ kadede si le Togo kple Eropa dome dɔ. Ebe ena be dudzikpɔkpɔ kple gadimɔnu nyawo kpɔ kelili blibo.

Wɔlanyo Komla ATSU Mawusinu DOTSE

Paytu liziyaa Ŋuudu mu Fransu Lone taa cayyu Togo

Paytu liziyaa Ŋuudu Dama Dramani mu Fransu ejade lone taa cayyu Togo, Dajaa Marc Fonbaustier. Piya wiye emu-ti e-tumiyɛ taa kedey zasti sɔsɔti dɔya taa Loma ne pacay pɔyɔdɔ pa-ajeya taa tɔm.

liziyaa Ŋuudu cɔlɔ ne aseɔde tɔm mayaa sa e-liu tee le, eto se ewoba se esee-ti taabalɔye setu ne pekpendi panu leleŋ mbu puyɔɔ yɔ, Fransu ne Togo ajeya heku taa egbayɔye dɔŋ camiyɛ.

takayay taa mayu weyi eɔɔŋu Fransu kunuŋ ngbeye «Francophonie» esundaa wobu yɔɔ yɔ, Dajaa André Vallini kɔmtu Togo taa tɔm. Kibaylu enu ekɔm Togo taa yɔ, djiyiyaa taa labi leleŋ.

takayay taa mayu weyi ewe kewiyay Ŋuudu cɔlɔ ne eɔɔŋu paytu liziyaa yɔɔ yɔ ekay kɔm Togo taa kputaw kune dɔdɔ. Pakay yɔɔdɔv ajeya ane a-paytu liziyaa heku taa taabalɔye tɔm.

Dajaa Marc Fonbaustier lɔni paytu

Tutu wayi pɔyɔdɔ Fransu ejade

Sɔsɔ Fonbaustier sɔzaa se e-ejade

Hubert BAGNABANA

Eropa evemiye yɔɔ tɔzɔ

Pefidi kibaylaa lum Togo taa hodo wiye

Agoza fenay 9 kenun Europa ajeya kpekpe evemiye yɔɔ tɔzɔ. Paa pɔnay ŋga pɔtalɔy kaaku ŋgu le, Europa ajeya kpekpe taa samay ŋga kewe ajeya leena taa yɔ kpeyluu ne kanāŋ ka-ajeya sɔnzɔ. Europa samay ŋga kewe Togo yɔ, kodusu yem. Ŋga dɔdɔ le, kekpeylaa ne kɔtɔzi evemiye ndi dɔ-yɔɔ.

ŋɔzɔv tɔzɔv esundaa wobu minisi Kossi Assimaïdou weyi eɔɔŋu tuma wena Europa dɔ Togo nesi ne pala yɔ, a-yɔɔ yɔ; minisiwaa sakiye, musti laɔaa ne samay.

ne pana ezuma teyɔkiyaa su Fransu, Bamako (Mali), Bruxelles (Bel-

Yee padila nɔ ne palubun wetu ndu kɔyɔ, djiyɔyɔ cayu eewey kedenga

Deɛde wayi hodo wiye Europa ajeya kpekpe taa samay kpeyli Loma ne kɔtɔv ka-ajeya evemiye kazandu. Europa ajeya nɔkudumay ngbeye «UE» lone taa cayyu Togo, Dajaa Nicolas Berlanga-Martinez tumiyɛ dɔladɛ taa kibaylaa kpeylaa ne pala Europa ajeya evemiye yɔɔ tɔzɔv sɔnzɔ. Sɔsaa ndi ndi kewe peeɛde ne pa- taa dɔnay de-ejade taa tuma

Lumayziye ndi Europa samay dɔkaa ne kɔtɔv ka-kazandu 66 ŋundu yɔ, ndi le se sukulibiya nzi sitem si-sukuli ne suma huuu ne tɔzɔv lumay za naaye ne Europa dɔv-si nesi yɔ, Ezuma tuma ana adɔŋ. Pu-yɔɔ sɔsɔ Nicolas Berlanga-Martinez tɔm se eyaa eyele mbu pɔlabi caanau taa ne pɔdɛe yɔ pu-cɔnɔv ne paba esa ne cee yɔɔ mbu puwee deŋu yɔ.



Sɔsaa mba powobi lum dɔŋyɛ yɔ, pu-hɔvɔv kɔyɔ

Eɔsɔv dɔdɔv ezuma pakpayna ne djiyɔyɔ cayu wee kedenga yɔɔ yɔ. Pu-numɔv taa etɔm se eyaa eɔvɔ

gigue) ne Abidjan (Côte d'Ivoire) ne paku eyaa, pɔyɔki tadye wɔndu yɔ.

yɔɔ ne tɔzɔv kplɔv wobu yɔɔ. Essoslam GNONEGUE

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES AGROPOLES AU TOGO (PRODAT
Projet Agropole)**

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA PREPARATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES AGROPOLES AU TOGO

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 067/2016/MAEH/Cab/PRMP/PRODAT

1- La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation de Marché paru dans <http://www.afdb.org> du 24 mars 2016.

2- Le Gouvernement de la République du Togo a reçu une avance au titre du mécanisme de financement de la préparation des projets (PPF) du Fonds africain de développement en vue de préparer le projet de développement des agropoles au Togo (PRODAT - Projet agropole). Il a l'intention, à ce titre, d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer le contrat de réalisation des études thématiques transversales, de formulation dudit projet et de faisabilité technico-économique, sociale et environnementale de la mise en place des agropoles dans les trois zones cibles (bassin de la Kara, bassin de l'Oti et bassin du Haut-Mono). Il est à noter que les trois sites font également objet des études d'aménagement (hydro-agricoles, pistes et approvisionnement en eau potable) et des études de renforcement du réseau électrique et de télécommunication dans le cadre du projet agropole. Ainsi, le bureau aura à coordonner les activités des autres missions.

3- Les études prévues au titre de ce contrat comprennent différents volets complémentaires en particulier : (i) Arrangement institutionnel et caractérisation des sites, (ii) Attractivité et compétitivité du secteur agricole (iii) Modalités d'implication du secteur privé, (iii) Sécurisation du foncier, (iv) Adéquation de l'enseignement, de la formation professionnelle et la recherche, (v) Adaptation du système de conseil agricole et (vi) Elaboration du projet (vii) Mise en place du dispositif opérationnel.

Le bureau d'étude devra procéder à un renforcement institutionnel permettant d'asseoir le concept et le programme « agropole » dans son ensemble. Trois zones sont pré-identifiées, à savoir, les bassins de l'Oti, Kara et haut-Mono. Une évaluation préliminaire a permis de retenir un site pilote où l'essentiel des interventions seront concentrées. Cette option de cibler une agropole « pilote » répond au souci d'être plus efficace en termes d'impacts et de concentrer le maximum d'investissements structurants. L'étude devra vérifier cette option par une première phase de diagnostic en vue de procéder à une caractérisation plus approfondie, avec une hiérarchisation et des priorisations, et proposer les actions les plus pertinentes par zone cible.

En lien avec les thématiques abordées, le bureau d'étude sera chargé d'identifier la répartition et la priorisation des investissements relevant des secteurs public et privé, et de guider la méthodologie propre à l'instauration de ce type de partenariat. Il accompagnera le Ministère dans la définition des conditions opérationnelles indispensables à la mise en œuvre des projets impliquant les secteurs public et privé. De manière plus détaillée, le consultant mènera les tâches non exhaustives suivantes : (i) réaliser des études thématiques en ce qui concerne notamment les mesures d'attractivité des agropoles, la sécurisation foncière, l'implication des centres de recherches, l'adéquation de l'enseignement, la formation professionnelle et la recherche pour répondre aux exigences de l'employabilité dans les agropoles, le système d'appui conseil, (ii) accompagner le MAEH dans la définition des rôles entre le public et le privé dans le cadre du PPP avec la République du Togo et d'autres opérateurs privés ; (iii) conseiller le MAEH dans la préparation de contrat

de partenariat, (iv) accompagner le MAEH dans la définition des rôles entre le public et le privé dans le cadre du PPP, proposer un arrangement institutionnel de l'unité de coordination du PRODAT (organisation, composition, etc.) et (v) accompagner sa mise en place, l'élaboration des manuels de procédure de gestion et de suivi-évaluation et (vi) renforcer les capacités des entités de mise en œuvre.

4- La durée d'exécution de la mission est de 8 mois.

5- Le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique invite les bureaux d'ingénieurs-conseils spécialisés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les bureaux d'études intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour mener les prestations (documentations y compris les pièces administratives (extrait du registre du commerce et du crédit mobilier, attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois, attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation, les références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié (un économiste (Bac+ 5 au moins), avec une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la planification, un ingénieur agronome (Bac+ 5) avec une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine des productions agricoles, un ingénieur agro-industriel (Bac+ 5) avec une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de l'agro-industrie, un spécialiste en SIG (Bac+ 5) avec une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine des SIG). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

6- Les exigences de qualification sont :

- être un bureau d'études spécialisé dans le développement rural ;
- Justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans la conception et le développement des agropoles ou systèmes similaires ;
- Conduire au moins deux (02) études similaires au cours des dix (10) dernières années.

7- Les manifestations d'intérêts seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- Qualification et expérience du personnel permanent du consultant (15 points) ;
- Expérience générale du consultant (35 points) ;
- Expérience spécifique dans la conduite de mission similaire (50 points).

8- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisées en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>

9- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes : 07 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 00 TU.

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique 3 Avenue de Duisburg, BP : 341 Lomé-Togo
Tél. : (00228) 22 41 56 47 / 22 36 35 18 ;
E-mail: prmpmaep@yahoo.fr; ppfagropoletogo@gmail.com

10- Les manifestations d'intérêt (1 exemplaire original et 3 copies) devront être déposées sous pli fermé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 27 mai 2016 à 15 h 00 et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour les études de préparation du PRODAT ».

11- Une liste restreinte de six (06) bureaux d'études sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants ». Les bureaux retenus sur cette liste restreinte recevront ultérieurement une demande de proposition pour la mission. Il reste cependant entendu que l'intérêt manifesté par un bureau n'implique aucune obligation de l'inclure sur la liste restreinte.

**Le Ministre
Col Ouro-Koura AGADAZI**

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES AGROPOLES AU TOGO (PRODAT
Projet Agropole)**

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'EXECUTION ET D'ELABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS (HYDRO-AGRIQUES, PISTES ET APPROVISIONNEMENT EAU POTABLE) DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES AGROPOLES AU TOGO (PRODAT)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 068/2016/MAEH/Cab/PRMP/PRODAT

1- La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation de Marché paru dans <http://www.afdb.org> du 24 mars 2016.

2- Le Gouvernement de la République du Togo a reçu une avance au titre du mécanisme de financement de la préparation des projets (PPF) du Fonds africain de développement en vue de préparer le projet de développement des agropoles au Togo (PRODAT - Projet agropole). Il a l'intention, à ce titre, d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer le contrat de réalisation des études techniques d'exécution et d'élaboration du dossier d'appel d'offres (DAO) des aménagements (hydro- agricoles, pistes et approvisionnement en eau potable) des agropoles du bassin de la Kara, du bassin de l'Oti et de celui du Haut-Mono. Il est à noter que les trois sites font également objet des études de formulation du projet agropole (mission principale) et des études de renforcement du réseau électrique et de télécommunication dans le cadre du projet agropole. Ainsi, **le bureau aura à mener sa mission en coordination avec celui chargé de la mission principale.**

3- Les services de consultants (Services) comprennent :

- L'identification des besoins en infrastructures rurales prioritaires (aménagements hydro agricoles, approvisionnement en eau potable et pistes rurales) dans l'agropole ;
- Les études techniques de conception et l'élaboration du DAO pour la réalisation des différentes infrastructures.

Spécifiquement le consultant devra :

- Localiser et évaluer le potentiel des terres aménageables dans les trois bassins ;
- Identifier et repérer sur une carte les aménagements (hydro agricoles, approvisionnement en eau potable et pistes rurales) déjà existantes et leur états (défectueux ou non) ;
- Evaluer les besoins en réhabilitation/ construction des nouvelles infrastructures ;
- Etablir une cartographie des différentes infrastructures rurales retenues.
- Effectuer les études détaillées de conception et de dimensionnement des infrastructures rurales retenues ;
- Etudier les impacts sur l'environnement du projet de développement de ces infrastructures ;
- Elaborer le dossier d'appel d'offres (DAO) afférent aux différents travaux à réaliser.

Ces études devront présenter un argumentaire solide sur les plans technique, financier, économique et socio- environnemental, basé sur une analyse multicritère prenant en compte les différents aspects du PRODAT.

4- La durée d'exécution de la mission est de six (06) mois.

5- Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique invite les bureaux d'études spécialisés à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations indiquées ci-dessus.

Les bureaux d'études intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour mener les prestations (documentations y compris les pièces administratives (extrait du registre du commerce et du crédit mobilier, attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois, attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation, les références de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié (ingénieur génie rural (Bac+5) avec au minimum quinze (15) ans d'expérience en génie rural et ou aménagement hydro-agricoles, un ingénieur génie civil ou équivalent (Bac+5) avec au moins dix (10) ans d'expérience dans les travaux de conception et de construction des pistes rurales, ingénieur topographe (Bac + 5ans) avec au moins dix (10) ans d'expérience en topographie), un juriste (Bac +4) ayant réalisé au moins 5 projets d'études foncières rurales). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

6- Les exigences de qualification sont :

- être un bureau d'études spécialisé dans le domaine agricole et rural ;
- Justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans le développement agricole et rural avec une spécialisation dans la conception, le contrôle et le suivi de la réalisation d'infrastructures rurales ;
- Conduire au moins deux (02) études similaires au cours des dix (10) dernières années ;
- Une expérience antérieure dans la mise en place des agropoles ou systèmes similaires est un atout supplémentaire.

7- Les manifestations d'intérêts seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- Qualification et expérience du personnel permanent du consultant (15 points) ;
- Expérience générale du consultant (35 points) ;
- Expérience spécifique dans la conduite de mission similaire (50 points).

8- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisées en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse <http://www.afdb.org>

9- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes : de 07 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 00 TU,

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique 3 Avenue de Duisburg,

B.P. : 341 Lomé-Togo Tél. : (00228) 22 41 56 47/22 36 35 18 ;

E-mail: prmpmaep@yahoo.fr; ppfagropoletogo@gmail.com

10- Les manifestations d'intérêt (1 exemplaire original et 3 copies) devront être déposées sous pli fermé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 27 mai 2016 à 15 h 00 et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour les études techniques d'exécution et d'élaboration du dossier d'appel d'offres (DAO) des aménagements du PRODAT ».

11- Une liste restreinte de six (06) bureaux d'études sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants ». Les bureaux retenus sur cette liste restreinte recevront ultérieurement une demande de proposition pour la mission.

Il reste cependant entendu que l'intérêt manifesté par un bureau n'implique aucune obligation de l'inclure sur la liste restreinte.

**Le Ministre
Col. Ouro-Koura AGADAZI**

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES AGROPOLES AU TOGO (PRODAT - Projet Agropole)

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA REALISATION
DES ETUDES TECHNIQUES D'EXECUTION ET D'ELABORATION DU DOSSIER
D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES RESEAUX
ELECTRIQUE ET DE TELECOMMUNICATION DU PROJET DE DEVELOPEMENT
DES AGROPOLES AU TOGO (PRODAT)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 069/2016/MAEH/Cab/PRMP/PRODAT

- 1- La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation de Marché paru dans <http://www.afdb.org> du 24 mars 2016.
- 2- Le Gouvernement de la République du Togo a reçu une avance au titre du mécanisme de financement de la préparation des projets (PPF) du Fonds africain de développement en vue de préparer le projet de développement des agropoles au Togo (PRODAT) prévu pour la période 2016-2020. Il a l'intention, à ce titre, d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer le contrat de réalisation des études techniques d'exécution et d'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) des travaux de renforcement du réseau électrique et de télécommunication des agropoles du bassin de la Kara, du bassin de l'Oti et de celui du Haut Mono. Il est à noter que les trois sites font également objet des études de formulation du projet agropole (mission principale) et des études techniques des aménagements (hydroagricoles, pistes et approvisionnement en eau potable) dans le cadre du projet agropole. Ainsi, le bureau aura à mener sa mission en coordination avec celui chargé de la mission principale.
- 3- Les services de consultants (Services) comprennent
 - Etat des lieux des différentes sources d'énergie utilisées dans les trois bassins retenus ;
 - Etat des lieux des services de télécommunications existant dans les trois bassins retenus ;
 - L'identification des potentialités énergétiques existant dans les bassins retenus ;
 - Les études techniques de conception et l'élaboration du DAO des travaux devant permettre :
 - (i) Le développement de la capacité énergétique et
 - (ii) Le renforcement du système des télécommunications. Spécifiquement le consultant devra
 - Réaliser une étude globale de la demande en énergie et en télécommunications en tenant compte des besoins immédiats induits par le développement des activités prioritaires au sein de l'agropole ;
 - Faire l'inventaire des possibilités d'alimentation en énergie propre (hydro- électricité, solaire, biomasse) des localités de l'agropole ;
 - Effectuer les études détaillées de conception et de dimensionnement des infrastructures de production et de distribution de l'énergie à partir de la source de production retenue à l'issue des études de faisabilité ;
 - Effectuer les études détaillées de conception et de dimensionnement des infrastructures de télécommunications retenues à l'issue des études de faisabilité ;
 - Effectuer les études d'impacts sur l'environnement ;
 - Elaborer le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) afférent aux travaux à réaliser.
- Ces études devront présenter un argumentaire solide sur les plans technique, financier, économique et socio- environnemental, basé sur une analyse multicritère prenant en compte les différents aspects du PRODAT.
- 4- La durée prévisionnelle d'exécution de la mission est de 6 mois.
- 5- Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique invite les bureaux d'études

spécialisés à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations indiquées ci-dessus. Les bureaux d'études intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour mener les prestations (documentations y compris les pièces administratives (extrait du registre du commerce et du crédit mobilier, attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois, attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation, les références de prestations similaires, expériences dans les missions comparables, disponibilité de personnel qualifié (un ingénieur génie électrique ou énergétique (Bac+5) avec au moins 10 ans d'expérience, un ingénieur en télécommunications (Bac+5) avec au moins sept (7) ans d'expérience dans le domaine des télécommunications, un ingénieur génie civil avec au moins sept (7) ans d'expérience dans le domaine de la construction de bâtiments et d'ouvrages électriques/ télécommunications). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

6- Les exigences de qualification sont :

- être un bureau d'études techniques spécialisé dans l'ingénierie électrique et des télécommunications ;
- Justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans le développement de l'énergie et les télécommunications en milieu rural ;
- Conduire au moins deux (02) études similaires au cours des dix (10) dernières années ;
- Une expérience antérieure dans la mise en place des agropoles ou systèmes similaires est un atout supplémentaire.

7- Les manifestations d'intérêts seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- Qualification et expérience du personnel permanent du consultant (15 points) ;
- Expérience générale du consultant (35 points) ;
- Expérience spécifique dans la conduite de mission similaire (50 points).

8- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisées en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse <http://www.afdb.org>

9- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures suivantes : de 07 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 00 TU.

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique

3 Avenue de Duisburg, B.P. : 341 Lomé-Togo

Tél. : (00228) 22 41 56 47 / 22 36 35 18 ;

E-mail : prmpmaep@yahoo.fr ; ppfagropoletogo@gmail.com

10- Les manifestations d'intérêt (1 exemplaire original et 3 copies) devront être déposées sous plis fermés à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 27 mai 2016 à 15h00 et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour les études techniques d'exécution et d'élaboration du dossier d'appel d'offres (DAO) des travaux de renforcement du réseau électrique et de télécommunication du PRODAT ».

11- Une liste restreinte de six (06) bureaux d'études sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans les Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants ». Les bureaux retenus sur cette liste restreinte recevront ultérieurement une demande de proposition pour la mission.

Il reste cependant entendu que l'intérêt manifesté par un bureau n'implique aucune obligation de l'inclure sur la liste restreinte.

Le Ministre

Colonel Ouro-Koura AGADAZI

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA
BASE, DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE
ET DE L'EMPLOI DES JEUNES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

**COMMUNIQUE DU MINISTRE DU DEVELOPPEMENT A LA
BASE, DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI
DES JEUNES**

Dans le cadre de sa mission de promotion et d'appui à la vie associative, et conformément au Plan de Travail Annuel (PTA) 2016 signé avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes lance un appel à projets en vue de sélectionner et primer quatre (04) meilleurs micro-projets portés par des associations de jeunes.

L'objectif de cette initiative est de contribuer d'une part, à la dynamisation des associations de jeunes dans les différentes régions de notre pays, et d'autre part, d'encourager et valoriser l'engagement civique des jeunes regroupés au sein des associations.

A cet effet, le ministre informe les associations de jeunes désireuses de participer au présent appel à projets que le dépôt des dossiers de candidatures est ouvert du **mardi 10 mai 2016 à 08 heures au mardi 24 mai 2016 à 17 heures**.

1. Domaines d'intervention retenus pour les projets.

Les domaines d'intervention autour desquels les projets devront être conçus sont les suivants : (i) VIH/SIDA, la santé sexuelle et de la reproduction des jeunes et adolescents ; (ii) participation des jeunes au développement communautaire ; (iii) éducation à la citoyenneté et formation civique ; (iv) développement du leadership des jeunes, (v) protection de l'environnement et (vi) Genre et Droits de l'Homme.

2. Groupe Cible de l'appel à projets

Sont concernées par le présent appel à projets, les associations de jeunes régulièrement constituées dont les membres ont un âge compris entre 15 et 35 ans, porteuses de micro-projet sur les domaines ci-dessus énumérés et qui sont membres du CNJ ou inscrites dans le répertoire de la direction de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

3. Procédure de sélection

La sélection des projets à primer sera faite par un jury mis en place à cet effet et composé de représentants de la direction de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, de l'UNFPA, de la DGMAP, du CNJ et d'organisations de la société civile.

4. Lieux de dépôt des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidatures seront déposés sous plis fermés à la direction de la jeunesse à Lomé, et dans les représentations régionales du ministère

du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes à :

- Dapaong, dans l'enceinte de la direction régionale du plan ;
- Kara, à la maison des jeunes en face de l'hôtel Kara ;
- Sokodé, sise non loin de la direction régionale de la culture dans le quartier Komah ;
- Atakpamé, sise en face du Lycée d'Atakpamé ;
- Kpalimé, sise derrière les bureaux de la préfecture de Kloto ;
- Tsévié, dans l'enceinte de la direction régionale du plan.

5. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- La fiche signalétique de l'association porteuse de projet ;
- Le document ou la note conceptuelle du micro-projet comprenant le budget détaillé et le chronogramme de mise en œuvre sur une période d'un (01) mois,
- La copie du récépissé ou de la pièce attestant la reconnaissance officielle de l'association ;
- La liste des membres du bureau exécutif ou des responsables de l'association ;
- La photocopie de la carte nationale d'identité des membres ou des responsables de l'association ou toute autre pièce tenant lieu ;
- La lettre de candidature adressée à Madame la Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.

6. Principaux critères de sélection des projets

Les micro-projets soumis par les associations seront évalués sur la base des critères ci-après :

- Cohérence du projet avec le domaine retenu ;
- Pertinence du projet du point de vue contextuel, faisabilité technique et cible ;
- Réalisme (activités coûts) ;
- Approche ou méthodologique de mise en œuvre ;
- L'esprit d'innovation.

Pour toutes informations complémentaires, prière contacter la direction de la jeunesse et de l'emploi des jeunes au téléphone : **22 21 17 05/90 81 92 75**.

N. B : Les associations ayant le statut d'ONG ne sont pas concernées par le présent appel à candidature et les micro-projets financés doivent être exécutés dans un délai d'un (01) mois.

Fait à Lomé, le 09 Mai 2016
Victoire S. TOMEHAH-DOGBE

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES
Personne Responsable des Marchés PublicsPROJET GESTION INTEGREE DES CATASTROPHES
ET DES TERRES (PGICT)Don IDA administré par la Banque Mondiale : GFDRR : TF 011010 - 013715 -
FEM : TF 011243 - FPMA : TF 011245AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANT- SELECTION D'UNE FIRME/CABINET)
Pour :AUDIT FINANCIER DU PROJET GESTION INTEGREE DES CATAS-
TROPHE ET DES TERRES

AMI N° 00X/2016/MERF/PRMP/UGP-GICT

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un don pour le financement du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT) pour un montant de 16,947 millions de dollars US. Il a l'intention d'utiliser une partie du montant du don pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat pour une mission d'audit financier du PGICT.

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du PGICT exercices 2016 et 2017, et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

2. Les Services de consultant (cabinet, bureaux d'études ou un consortium d'experts indépendants) comprennent entre autres l'éligibilité et l'exactitude :

- des transactions financières durant la période ;
- des soldes des comptes à la clôture de l'exercice ;
- de l'utilisation des Comptes Désignés en accord avec les accords de financement ; et
- de l'adéquation du contrôle interne avec le mécanisme de décaissement.

3. La durée prévisionnelle d'exécution de la mission est de 60 hommes-jours pour l'exercice 2016 et 30 hommes-jours pour l'exercice 2017 (les 6 premiers mois de 2017), soit 90 hommes-jours au total.

4. Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières à travers l'Unité de Gestion du PGICT invite les consultants (cabinet, bureaux d'études ou un consortium d'experts indépendants) ayant une expérience confirmée dans les domaines identifiés ci-dessus et connaissant les normes internationales et les procédures d'audit, à manifester leur intérêt à fournir la prestation décrite ci-dessus.

5. Les exigences de qualification sont :

- être un cabinet, un consortium d'experts indépendants ou un bureau d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes ;
- être régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables officiellement reconnu.

6. Aux fins d'établissement de la liste restreinte, les critères suivants seront appliqués :

- Nature des activités du candidat et nombre d'années d'expérience professionnelle : au moins dix (10) ans ;

- Qualification du candidat dans le domaine des prestations : avoir réalisé au moins trois (3) missions au cours des dix (10) dernières années avec des références concernant l'exécution de marchés analogues (fournir les copies des attestations d'exécution ou de contrats signés) ;

- Avoir une expérience confirmée en audit financier et organisationnel des projets ou programmes de développement notamment les projets ou programmes financés par l'IDA : au moins trois (3) missions d'envergure nationale ou régionale au cours des cinq (5) dernières années.

7. Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque Mondiale : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs, de mai 2004, et révisées en janvier 2011 (« Directives de Consultants ») qui décrit les politiques de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.

8. Une liste des consultants/candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un consultant sera sélectionné suivant la méthode de « Sélection au Moindre Coût (SMC) » telle que décrite dans les « Directives de Consultant ».

9. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes ou en faisant une demande par e-mail : **de lundi à vendredi de 9h00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 (heures locales).**

10. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, portant la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant pour une mission d'audit financier du PGICT : AMI N° 00X/2016/MERF/PRMP/UGP-GICT** » doivent parvenir sous pli fermé en quatre (4) exemplaires dont un original, au plus tard le **03 juin 2016 à 09 heures TU** à l'Unité de gestion du Projet,

11. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse suivante : Unité de gestion du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres sis à Nyékonakpoè, au 59 Rue de la Kozah, dans l'enceinte de l'ancienne direction générale de l'ODEF en face de l'immeuble CENETI,

A l'attention de : Monsieur Amidou A. MOROU, Coordinateur du Projet

B.P. : 4825 Lomé République Togolaise,

Tél. : (228) 22 21 75 05 / 22 46 81 08 / 22 46 81 11 ;

Email : eddevelop_23@yahoo.fr/pgict@yahoo.fr

N.B : Seuls les consultants présélectionnés seront consultés.

Lomé, le 04/05/2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

AMEGAH-ATSYON Komivi

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES

DIRECTION GENERALE DE L'ODEF

Personne Responsable des Marchés Publics

PROJET DE SOUTIEN A LA PREPARATION A LA REDD+

Financement : FCPF (TF 018779) administré par la Banque mondiale

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANT-SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL)

ETUDE SUR LA GOUVERNANCE DE CARBONE ET ANALYSE DES
POSSIBILITES DE PARTAGE DES BENEFICES

AMI N° 0012/2016/MERF/ODEF/PRMP/UCN-REDD+

Date : 04/05/2016

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un don du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) d'un montant de 3,8 millions de dollars US, administré par la Banque Mondiale, pour financer le Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Emissions de gaz à effets de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer les paiements autorisés au titre d'un contrat relatif à une mission d'étude sur la gouvernance de carbone et l'analyse des possibilités de partage des bénéfices.

2. Les services du consultant consistent à :

- clarifier les aspects des droits fonciers au Togo, les droits d'utilisation des arbres / forêts en lien avec les droits de carbone ;
- identifier et analyser les MPB existants en lien avec la gestion des ressources naturelles, les secteurs forestier (notamment dans les domaines de la conservation, du reboisement et du commerce), agricole, minier, industriel, commercial pouvant être mis en œuvre au Togo dans le cadre de la REDD+ en ressortant les forces et les faiblesses de chacun ;
- recenser les acquis existants sur les modèles de redistribution des avantages et bénéfices au niveau sous-régional, régional ou international afin d'identifier les défis stratégiques de partage de bénéfices futurs générés par les mécanismes de la REDD+ ou le Paiement des Services Environnementaux (PES) au Togo ;
- définir la nature des revenus et des bénéfices issus du processus REDD+ ;
- identifier les parties prenantes à la redistribution des revenus issus du processus REDD+ au Togo ;
- proposer de façon participative un mécanisme fiable et transparent de redistribution des revenus issus du processus REDD+ pour le Togo en tenant compte des leçons tirées des réussites et échecs des autres pays ;
- proposer un mécanisme de financement transparent et efficace, et un mode opérationnel répondant tant aux attentes des différentes parties prenantes qu'aux enjeux nationaux et internationaux de la REDD+ avec un budget prévisionnel de mise en œuvre y afférent ;

- proposer un dispositif de gouvernance (juridique et institutionnel) desdits fonds de carbone en relevant le mécanisme de transparence dans la redistribution de ces fonds suivant les directives au plan national à travers un processus scientifique et consultatif robuste ;

- proposer un système transparent, équitable et un registre géo-référencé au niveau national, régional, préfectoral et cantonal qui va gérer (entre autres) des informations sur la propriété du carbone.

3. La durée de la mission est estimée à quatre vingt dix (90) jours ouvrés étalés sur sept (7) mois pour la conduite de l'étude. Cette période de sept (7) mois intègre la période de validation des livrables durant toutes les phases de la mission. La date probable de démarrage de la mission est fixée en septembre 2016.

4. Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières à travers la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'ODEF/UCN-REDD+, invite les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Ils doivent être titulaires d'un diplôme universitaire BAC + 5 minimum en droit de l'environnement ou équivalent avec expérience professionnelle d'au moins 5 ans et une expérience prouvée dans le domaine de la mission.

Les consultants intéressés doivent fournir leur curriculum vitae (CV) détaillé accompagné des copies certifiées conformes des diplômes.

5. Les critères de sélection sont les suivants :

- qualification d'ordre général (30 points) ;
- expériences pertinentes pour la mission (60 points) ;
- expérience dans la région de l'Afrique de l'Ouest et connaissance de la langue (10 points).

6. Le consultant sera sélectionné par la méthode de la comparaison des qualifications en conformité avec les Directives de la Banque Mondiale : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs, de janvier 2011 (Directives de Consultants). Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 desdites directives qui décrit les politiques de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.

7. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes ou en faisant une demande par e-mail (reddtogo@yahoo.fr) de lundi à vendredi de **07 h 30 à 12 h 00** et de **15 h 00 à 17 h 00 (TU)**.

8. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, portant la mention « **Etude sur la gouvernance de carbone et analyse des possibilités de partage des bénéfices** » doivent parvenir sous pli fermé en quatre (4) exemplaires dont un original ou par e-mail, au plus tard le **24 mai 2016 à 10 heures TU** à l'adresse suivante :

Direction Générale ODEF

A l'attention de la PRMP/ODEF ; Secrétariat de la PRMP Porte N° 2

20 Rue des Evala à Agbalépédogan ; Lomé – Téléphone : (+228) 22 51 42 17

E-mail : reddtogo@yahoo.fr

Lomé, le 06 mai 2016

La PRMP de l'ODEF, **Edjidomélé GBADOE**

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES
DIRECTION GENERALE DE L'ODEF

Personne Responsable des Marchés Publics

PROJET DE SOUTIEN A LA PREPARATION A LA REDD+

Financement : FCPF (TF 018779) administré par la Banque mondiale

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANT-SELECTION D'UN CABINET/FIRME)

DEVELOPPEMENT DES MECANISMES DE PREVENTION, DE GESTION DES
PLAINTES, DE REGLEMENT DES CONFLITS ET DE RECOURS DANS LE CADRE
DU PROCESSUS REDD+ AU TOGO

AMI N° 0014/2016/MERF/ODEF/PRMP/UCN-REDD+

Date : 04/05/2016

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un don du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) d'un montant de 3,8 millions de dollars US administré par la Banque Mondiale pour financer le Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Emissions des gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre d'un contrat relatif au développement des mécanismes de prévention, de gestion des plaintes, de règlement des conflits et de recours dans le cadre du processus REDD+ au Togo.

2. Les Services du consultant consistent entre autres à :

- proposer un Mécanisme clair de Gestion des Plaintes (MGP) et de règlement des conflits (MRP) qui soit prévisible, transparent, inclusif et opérationnel qui sera arrimé au mécanisme de partage des bénéfices en cours d'élaboration par rapport aux secteurs forestier, agricole, minier, industrie, commerce, reboisement ;
- proposer un mécanisme réaliste, accessible aux différentes parties prenantes à la REDD+ dès les premières étapes de la mise en œuvre du R-PP afin de faciliter le traitement d'une demande ou d'une réclamation, en s'attachant à faciliter l'accès au mécanisme par les groupes isolés ou exclus sur le plan géographique, culturel ou économique
- déterminer le cadre juridique et institutionnel adéquats en rapport avec la gouvernance carbone qui assurera la mise en œuvre du MGP et du MRP ;
- identifier les défis majeurs dans l'application des principes du fonctionnement de ces mécanismes et faire des propositions pour relever ces défis.

3. La durée de la mission est estimée à quatre vingt dix (90) jours répartis sur six (6) mois. Cette période de six (6) mois intègre les périodes de validation des produits livrables durant toutes les phases de la mission. La date probable de démarrage de la mission est fixée en début du mois d'octobre 2016.

4. Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières à travers la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'ODEF/ UCN-REDD+ invite les cabinets/ firmes éligibles à manifester leur intérêt pour la réalisation de la mission. Ces cabinets/firmes doivent avoir des compétences confirmées en matière d'étude dans le domaine du droit, du droit de l'environnement et résolution des conflits. Ils doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences dans les missions semblables, disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel du cabinet).

Les soumissionnaires devront joindre également :

Pour les consultants de l'espace UEMOA :

- Carte d'opérateur économique en cours de validité ou tout autre document équivalent ;
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier/ Carte unique de création d'entreprise ;

- Attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des manifestations ;
 - Quitus fiscal datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des manifestations ;
 - Attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des manifestations ;
 - Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des manifestations.
- Pour les étrangers (hors UEMOA) fournir les documents similaires à ceux cités ci-dessus, délivrés par les autorités compétentes de leurs pays.

N. B. : A l'exception du quitus fiscal qui doit être fourni en original, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées.

5. Les critères de sélection sont les suivants :

Expérience du cabinet pour la mission (85 pts)

- avoir au moins cinq (5) ans d'expérience en matière de gestion des plaintes et de règlement des conflits ;
- justifier de cinq (5) références de missions similaires dans le domaine du droit de l'environnement ou tout autre domaine équivalent au cours des dix (10) dernières années (fournir la preuve).

Disponibilité du personnel clé permanent (15 pts)

Le personnel clé requis pour la réalisation de la mission sera composé de :

- un Juriste spécialiste en droit de l'environnement ; au moins BAC+5 en droit de l'environnement ou tout autre domaine équivalent et ayant au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle (Chef de mission) ;
- un Sociologue spécialiste en développement communautaire ; au moins BAC+5 en sociologie de développement communautaire ou tout autre domaine équivalent et ayant au moins trois (3) années d'expérience professionnelle ;
- un Juriste Spécialiste en droit foncier/coutumier ; au moins BAC+5 en droit foncier ou droit coutumier ou tout autre domaine équivalent et ayant au moins trois (3) années d'expérience professionnelle.

Les soumissionnaires doivent indiquer et prouver l'existence de ce personnel clé parmi leur personnel permanent le cas échéant.

6. Le consultant sera sélectionné par la méthode de la qualification des consultants en conformité avec les Directives de la Banque Mondiale : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de janvier 2011 (Directives de Consultants). Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 desdites Directives relatifs aux conflits d'intérêt.

7. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes ou en faisant une demande par e-mail (reddtogo@yahoo.fr) : de lundi à vendredi de 07 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 TU.

8. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, portant la mention « *Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant pour le développement des mécanismes de prévention, de gestion des plaintes, de règlement des conflits et de recours dans le cadre du processus REDD+ au Togo* » doivent parvenir sous pli fermé en quatre (4) exemplaires dont un original, ou par e-mail au plus tard le 30 mai 2016 à 10 heures TU à l'adresse suivante :

Direction Générale ODEF

A l'attention de la PRMP/ODEF ; Secrétariat de la PRMP Porte N° 2

20 Rue des Evala à Agbalepedogan ; Lomé - Téléphone : (+228) 22 51 42 17

E-mail : reddtogo@yahoo.fr

Lomé, le 06 mai 2016

La PRMP de l'ODEF, Edjidoméle GBADOE

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES
ET DES TRANSPORTS

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES TRANSPORTS

DIRECTION DES TRANSPORTS ROUTIERS ET FERROVIAIRES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

COMMUNIQUE

Le Directeur des Transports Routiers et Ferroviaires porte à la connaissance des candidats à l'examen de permis de conduire session de mai 2016 que le déroulement de la phase écrite est organisé comme suit :

1- Vendredi 13 mai 2016

- au Centre d'Education Spirituelle de l'Apostolat des Laïcs (CESAL) à Tokoin Séminaire Catégories C et E (Français) ;
- à la Direction des Transports Routiers et Ferroviaires (DTRF) : Catégories C et D (toutes les langues vernaculaires) ;

2- Samedi 14 mai 2016

- à l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) : Catégorie B Français (groupe 1 à 14)

3- Vendredi 20 mai 2016

- à Tokoin Séminaire : Catégories B Mina ; A Français ; B Ewé ; D Français ; et E Kotokoli.

- à la Direction des Transports Routiers et Ferroviaires (DTRF) : Catégories B (Moba ; Kabyè ; Kotokoli) ; E (Moba ; Ewé ; Mina) ; F (Français)

4- Samedi 21 mai 2016

- à l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) : Catégorie B français (groupe 15 à 25)

NB : les candidats sont priés de passer à la Direction des Transports Routiers et Ferroviaires pour toutes les informations complémentaires ou consulter le site web : www.mit-dgt-dtrf.tg

Fait à Lomé, le 10 mai 2016

Le Directeur des Transports Routiers et Ferroviaires

Délato Kokou AGBOKPE

KRYSTAL OPTIQUE Lunetterie Médicale

Spécialiste VARILUX

Tél. 22 22 96 96

Votre Opticienne vous conseille

QU'EST -CE - QU'UN VERRE PROGRESSIF?

Les verres progressifs vous permettent de voir net, de loin, à mi-distance et de près avec la même paire de lunettes.

Pour voir loin: vous regardez naturellement à travers la partie haute du verre.

Pour voir à une distance intermédiaire: vous utilisez la partie médiane du verre.

Pour voir de près: vous baissez légèrement les yeux.

Attention aux idées reçues!

" on m'a dit que j'allais tomber dans les escaliers".... **FAUX**

"j'ai entendu que les gens avaient des nausées avec leurs verres progressifs" **FAUX**

"je ne m'y habituerai jamais".... **FAUX**

Grâce aux dernières innovations technologiques dans le domaine de l'optique et à une prise en compte de la physiologie des porteurs de lunettes, les verres progressifs actuels vous apportent très rapidement une vision naturelle et confortable à toutes les distances. Après quelques jours voire quelques heures de port, vous oubliez que vous portez des verres progressifs.

Cet article vous est offert par KRYSTAL OPTIQUE

2550, Bd du 13 janvier (face CNTT) B.P 4535 Lomé

AVIS DE REMERCIEMENTS

Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, président de la République
Le vice-président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC)
Sa Majesté Adja-Tonewoakpon, roi des Adja du palais royal de Tado
Colonel Tozoun Egnonam Komlan, Pilote de ligne, ancien commandant à la base transport de Lomé, son épouse, ses frères, sœurs et leurs enfants,
M. Bayor Azad Kélani, président de la confédération africaine de boxe, son épouse, ses frères, sœurs et leurs enfants
M. Sossou James Victor, consul honoraire de la Slovaquie au Togo, son épouse, ses frères, sœurs et leurs enfants
M. Semodji Mawussi Djossou, son épouse, ses frères, sœurs et leurs enfants
M. Kangni Messan Alléluia, président du Groupement des Importateurs et Exportateurs Libéraux Plus (GIEL+), son épouse, ses frères, sœurs et leurs enfants
Veuve Tozoun Victoire, née Sogoyou, directrice d'école, ses frères, sœurs et leurs enfants
Mlle Tozoun Loloh Larissa, gestionnaire à Montréal (Canada)
Les familles Tozoun et Sogoyou
Les familles parentes, alliées et amies
Très profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du rappel à Dieu de leur très cher et regretté :



Richard Biossey Kokou TOZOUN

Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC)
Président de la Plateforme des Régulateurs de l'Audiovisuel de l'UEMOA et de la Guinée
Ancien ministre de la Justice chargé des Relations avec les Institutions de la République
Ancien ministre de la Communication et de la Formation civique
Ancien ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine
Ancien ministre de la Fonction publique et du Travail
Rappelé à Dieu le lundi 29 janvier 2016 à Lomé à l'âge de 61 ans.

Vous renouvellement une fois encore leurs sincères remerciements pour tout le soutien que vous avez bien voulu leur apporter lors des obsèques de leur cher et regretté. Que le Seigneur tout-puissant vous rende au centuple tous vos bienfaits et qu'Il vous bénisse.

AVIS DE DECES

Le Comité de gestion des affaires coutumières d'Adangbé
Togbui Agokoli IV, président des chefs traditionnels du Togo et Togbui Aristide Chaold VI, chef du canton d'Afangna
Dr Chaold Agossou Léonard, médecin chef de la clinique des mères à Lomé
M. Ametepe Koffi Georges, son épouse et leurs enfants
Les enfants de la défunte : Abia, Dadah, et Clément
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée mère et épouse :



CHAOLD Afi Marie née AMETEPE
Survenu le 22 avril 2016 à son domicile à l'âge de 59 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 13 mai 2016
19 h 00 : Messe-veillée en l'église sainte Rita de wuiti à Lomé
Samedi 14 mai 2016
08 h 00 : Levée du corps dans la maison mortuaire à Adangbé
09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église Sacré-Cœur de Jésus à Adangbé suivie de l'inhumation au cimetière central d'Adangbé
Les salutations seront reçues dans la maison mortuaire après l'enterrement.
Maison mortuaire : Dr Chaold (clinique des mères) à Tokoin Wuiti, loin du CEG - Wuiti et maison Agnoh - Amétépé à Dodome - Adangbé.

AVIS DE DECES

La collectivité Ayao D'Abobo-Kpogué
M. Apeviékou Agbédévi Raphaël, topographe au Port Autonome de Lomé à la retraite
M. Nekou Tsèvi, chef de la collectivité Lovi de Noépé
Les enfants de la défunte : Margueritte, Clément, Benoît, Kossiwa et Daniel
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée épouse, fille et mère :



APEVIEKOU Abia née LOVI dite «Maguino»
Ménagère à Lomé
Survenu le 24 avril 2016 dans sa 73^e année.

Vous renouvellement leurs remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme suivant :

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 13 mai 2016
De 20 h 00 à l'aube : Veillée de prières et de chants avec corps présent dans la maison mortuaire à Noépé
Samedi 14 mai 2016
08 h 00 : Début des cérémonies funéraires
09 h 00 : Levée du corps
10 h 00 : Enterrement au cimetière familial
Maison mortuaire : Maison Lovi à Noépé, quartier Akplou-fimé non loin du marché.

AVIS DE DECES

Togbui Boniface Kodjovia III de Kodjoviakopé
Veuve Mensah Virginie, née Ameyo-Lanzo
Mme Deku Godwin et Joshua
Veuve Ocloo Marguerite Mamavi, née Adjalle
Mme Bahoin Bébi Charlotte, née Teyi
Ont la douleur d'annoncer le décès de :



Veuve AMENYO-LANZO Barikissou née RAMANOU
Commerçante en Guinée Conakry
Survenu le 25 avril 2016 à son domicile à Lomé à l'âge de 72 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Jeudi 12 mai 2016
18 h 30 : Messe-veillée en l'église Christ-Roi de Kodjoviakopé, corps présent dans la maison mortuaire
Vendredi 13 mai 2016
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement et de requiem en la paroisse Christ-Roi de Kodjoviakopé suivie de l'inhumation au cimetière d'Ablogamé
Samedi 14 mai 2016
09 h 30 : Messe d'action de grâces pour le repos de son âme en la même église suivie de sortie de deuil
Les salutations seront reçues sur le parvis de l'église
Maison mortuaire : Maison Ameyo-Lanzo derrière le Bar Mageco à Kodjoviakopé, Rue Cascade N°349.

AVIS DE DECES

Le préfet de Tône
Le Révérend Pasteur Djakouti Mintré, président de l'Eglise des Assemblées de Dieu du Togo
Le doyen de la famille Tone à Dapaong (Karsome)
M. Tone Tchankoume Lemangué économiste à l'hôtel le Bénin à la retraite et sa famille
M. Tone Boankone gérant à SAMEX Dapaong et sa famille
Les familles Konimpo, Barkoute, Babakan, Djakouti, Djakoni, Kombaté, Gounbeni Fandin et alliées

Ont la douleur d'annoncer le décès de :



KOMBATE Nabagou, épouse feu TCHANKOUME
Ménagère à Karsome (Dapaong)
Rappelée à Dieu le 1^{er} mai 2016 à l'âge de 89 ans à Karsome

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 13 mai 2016
18 h 00 : Veillée de prières à l'église des Assemblées de Dieu de Karsome
Samedi 14 mai 2016
05 h 00 : Levée du corps à la morgue du CHR de Dapaong
09 h 00 : Enterrement au cimetière des Assemblées de Dieu de Karsome.

Maison mortuaire : Maison Tone Lamoute.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Nana Ané Ohiniko Quam Dessou XI, roi des Mina, chef traditionnel de la ville d'Aného
La collectivité Komlan-Agban Bruce
M. Ahlin Jacques Bruce, chef de la lignée Ahlonkovi Ataklizo Bruce
M. Ata Quam Fosi Bruce, ses frères et sœurs
M. Ekoué Agbo, ses frères et sœurs
Ont la douleur d'annoncer le décès de leurs très chère et regrettée :



Veuve BRUCE Akoélévi Ablanvi Jeanne Paix dite «Navi»
Revueuse à Lomé
Endormie dans le Seigneur le 6 avril 2016 dans sa 74^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 13 mai 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte (corps présent)
Samedi 14 mai 2016
08 h 00 : Levée du corps suivie de la messe d'enterrement en la communauté catholique Jésus Miséricordieux d'Avépozo-Kpota
10 h 30 : Inhumation au cimetière familial de Nléssi à Aného
Dimanche 15 mai 2016
08 h 30 : Messe d'action de grâces en la même église
Maison mortuaire : Domicile de la défunte sise à Avépozo-Kpota dans le von de Ibo Monou non loin de la boutique « Tanti la Joie ».

AVIS DE DECES

Les familles Rambert-Hounou et Grimaud Da Silva (Togo, Bénin, Côte d'Ivoire, France, Allemagne, Canada et Etats-Unis)
M. Emmanuel Adjé Adjévi-Néglokpé, chef de la famille Adjévi-Néglokpé, ses frères, sœurs, cousins, cousines, neveux, nièces, épouses, époux et leurs enfants
M. Charlemagne Tété Wilson, chef de la famille Wilson-Bahun
MM. Fortuné et Ambroise Rambert-Hounou, leurs cousins, cousines, neveux, nièces, leurs épouses, époux et enfants
Veuve Anyoko Odette Joséphine Wilson-Séwavigan, épouse Thomas Rambert-Hounou, sa fille Mme Amivie Audebert avec leurs enfants, Jean François Dodji Rambert-Hounou, son épouse et leur enfant
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



Kodjo Babatoundé Eusèbe Thomas RAMBERT-HOUNOU
Technicien en froid à la retraite en France
Survenu le 02 mai 2016 au Centre Hospitalier Victor Dupouy d'Argenteuil dans sa 66^e année.

Vous renouvellement leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

Vendredi 13 mai 2016
18 h 00 : Arrivée et réception de la dépouille mortelle à l'aéroport de Lomé
20 h 30 : Messe-veillée en l'église Immaculée Conception de Nyékona-kpôé (après la neuvaïne de la Pentecôte)
Samedi 14 mai 2016
06 h 30 : Levée du corps à la maison familiale
07 h 00 : Messe d'enterrement en la même église, suivie de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière de Nyékona-kpôé
Maison mortuaire : Maison familiale Rambert-Hounou
104, rue 150 NYEK (Ex 14, rue des Bougainvilliers) Nyékona-kpôé

AVIS DE DECES

Les familles Dzelu, Gogui, Allaglo et Ayeboua
Le révérend père Dzelu Victor en France
Mme Dzelu Alice, veuve Koffi-Assiba, ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants à Lomé et en France
M. Félix Hilaire Koffi Djabaku Ovidio de Souza, ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants à Lomé et en France
Mlle Allaglo Mimo
M. Ayeboua Folly Rodrigue
Ont la douleur de vous faire part du décès de leur très chère et regrettée :



DJELOU Adjoavi Clémentine dite «Da Clémé»
Revueuse à Lomé
Endormie dans le Seigneur le 24 avril 2016 dans sa 74^e année.

PROGRAMME
Vendredi 13 mai 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte
Samedi 14 mai 2016
07 h 45 : Levée du corps
08 h 00 : Messe d'enterrement et d'action de grâces en l'église Saint Antoine de Padoue de Hanoukopé
Inhumation au cimetière de Bè-Kpota
NB : Les salutations d'usage seront reçues au domicile de la défunte après l'enterrement.

Maison mortuaire : 90 Bd du 13 janvier à côté de l'Hôtel Paradis ancienne clinique Aloodo.

AVIS DE DECES

Le chef du canton d'Agbodrafo
Le doyen de la famille Mensah Assiakoley
Le chef de la famille Mensah Assiakoley
M. Mensah Assiakoley Edoé Edmond, ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants
Veuve Johnson Cina, née d'Almeida, ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants
Les enfants du défunt : Adjélé et Séwa Gautier Mensah Assiakoley
Ont la douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur très cher et regretté :



Sylvanus Adjé MENSAH ASSIAKOLEY dit «Chooon»
Professeur d'Anglais à la retraite
Survenu à Lomé à son domicile le 1^{er} mai 2016 dans sa 74^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Jeudi 12 mai 2016
Veillée de prières et de chants à Agbodrafo dans la maison royale (veillée corps présent)
Vendredi 13 mai 2016
08 h 00 : Levée du corps
Culte d'enterrement sous l'appâtâm suivi de l'inhumation au cimetière royal
Maison mortuaire : Maison royale (Apéto homé) Agbodrafo.

AVIS DE DECES

Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants
L'ambassade de France au Togo
La famille Dedieu en France
Les familles Atakpamey et Atchikiti d'Atakpamé et Lomé
M. Thomas Norbert Atakpamey, député à l'Assemblée nationale
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



Jacques Alphonse DEDIEU
Colonel de l'armée française à la retraite
Endormi dans le Seigneur le 13 avril 2016 dans sa 87^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 13 mai 2016
19 h 00-21 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'église Virgo Potens Lom-Nava Atakpamé (corps présent)
21 h 00-00 h 00 : Exposition du corps au domicile du défunt
De 21 h 00 à l'aube : Veillée traditionnelle
Samedi 14 mai 2016
07 h 30 : Mise en bière
07 h 45 : Levée du corps
08 h 00 : Messe d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation au cimetière municipal de Talo-Atakpamé
Maison mortuaire : Domicile du défunt, quartier Kossi-Kiti
Dimanche 15 mai 2016
06 h 30 : Messe d'action de grâces en l'église Virgo Potens.

AVIS DE DECES

L'église des Assemblées de Dieu du Togo temple Espoir de Kégué Zogbédjé M. Amony Mensah Léopold, pasteur de l'église des Assemblées de Dieu du Togo temple Nouvelle Vie de Hédrzanawoe-Assiyéyé
La famille Agbodeka Kodjogan de Mission Tové et du Ghana
Les enfants du défunt
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher regretté :



AGBODEKA Komlan Gabriel dit «KOLEBOU»
Maître Maçon à Lomé
Rappelé à Dieu le 06 mai 2016 à l'âge de 72 ans.

PROGRAMME

Vendredi 13 mai 2016
18 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'église des Assemblées de Dieu du Togo temple Espoir de Kégué Zogbédjé
Samedi 14 mai 2016
06 h 00 : Exposition du corps à la morgue
08 h 00 : Culte d'enterrement en l'église des Assemblées de Dieu du Togo temple Espoir de Kégué Zogbédjé suivi de l'inhumation au cimetière de Djagblé.

REMERCIEMENTS

Son Excellence Garde des Sceaux, ministre de la Justice
La Chambre Nationale des Notaires du Togo et son président
La famille Hillah
La famille Vitellah de France
M. Hillah Ayi Georges, doyen de la famille Hillah
M. Hillah Ayayi Simon, chef de la collectivité Hillah
Les enfants du défunt
Les familles parentes, alliées et amies
Très sensibles aux nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès et des obsèques de leur très cher et regretté :



Maître HILLAH-AYTE Amavi Jules
Notaire à Lomé
Ancien conservateur du service des domaines
Ancien ministre de l'Information
Chevalier de l'Ordre de Mono
Commandeur de l'Ordre national du Libéria
Officier de l'Ordre national du Sénégal
Survécu le 23 mars 2016 dans sa 84^e année.
Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous renouveleront ici leurs sincères remerciements. Que le Seigneur Dieu tout-puissant vous bénisse et vous rende au centuple tous vos bienfaits.

AVIS DE DECES

Togbui Fianu VI, chef du village de Kpalimé à Agomé - Kusuntu
L'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo Paroisse de Wonyomé
M. Lokossou Egah et M. Ezivi Komlan du Togo et du Ghana
M. Agbeka Yawo Egah en France
Veuve Ezi Kayi, née Folly Adjon
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



EZI Kokou
Survécu en Allemagne le 30 avril 2016 dans sa 48^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Samedi 14 mai 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants en l'Eglise Evangélique Presbytérienne Paroisse de Wonyomé - Adidogomé
Dimanche 15 mai 2016
15 h 00 : Messe d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation au cimetière de Yokoé Agblégan
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues au cimetière.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Olukè Atchikiti
La famille Oboussoumi d'Atakpamé
La famille Olalo d'Atakpamé
La famille Osse de Kodjoza
La paroisse Sainte Rita de Koroma d'Agbonou
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de très chère et regrettée :



OLALO Abia Angèle
veuve KOMI-OBOSOU
Cultivatrice à Kodjoza
Survécu le 05 mai 2016 à Lomé dans sa 91^e année.

Vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 13 mai 2016
19 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'église catholique Station Secondaire St Ignace de Loyola de Logopé à Lomé
Samedi 14 mai 2016
08 h 00 : Levée du corps
08 h 30 : Messe d'enterrement en la paroisse Ste Rita de Koroma d'Agbonou à Atakpamé suivie de l'enterrement au cimetière familial
Dimanche 14 mai 2016
06 h 30 : Messe d'action de grâce en l'église catholique Station Secondaire St Ignace de Loyola de Logopé à Lomé
Maison mortuaire : Maison Komi-Oboussoumi à Agomé en face du bar Félix.

MESSE ANNIVERSAIRE

27 Avril 2006
27 Avril 2016



Cher Papa
Emile Kossi Konkor KODJODE

Voici 10 ans déjà qu'il a plu au Seigneur de l'arracher à notre affection, laissant un grand vide que seule la Providence peut combler. Mais ton souvenir demeure vivace dans notre mémoire et restera toujours gravé dans nos cœurs.
En ce jour anniversaire de ta disparition, nous tes épouses, enfants, petits-fils, arrière-petits fils, sœurs, frères, oncles, cousins, cousines, neveux, nièces, les familles parentes, alliées et amies renouvelons nos sincères remerciements à tous ceux qui de près ou de loin par leurs soutiens multiformes, ont toujours su nous accompagner et nous donner la force de pouvoir surmonter cette grande épreuve avec plus de courage ; prions la miséricorde divine de t'acorder le repos éternel.
Un culte d'action de grâce sera dit pour le repos de son âme ce dimanche 15 Mai 2016 à l'EPT paroisse Kouma-Apoti-Apéyémé. Les salutations d'usage seront reçues après le culte au domicile du défunt à Kouma-Apoti.
Que le Seigneur, dans sa divine providence, vous bénisse.

AVIS DE DECES

Le chef de famille Bakoma La grande famille Tena Bakoma Gnikouma, infirmière d'Etat à Tsévié M. Bakoma Tom, directeur de la pharmacie Vigueur Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



BAKOMA Hada Nestor
Cultivateur à Niamtougou
Survécu le 5 mai 2016 à Niamtougou à l'âge de 81 ans.

Vous prient de bien vouloir assister aux obsèques selon le programme ci-après :

A Niamtougou
Jeudi 12 mai 2016
20 h 00 - 22 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire, maison Bakoma à Niamtougou-Ragou
Vendredi 13 mai 2016
08 h 00 - 09 h 00 : Exposition du corps
10 h 00 : Messe d'enterrement en l'église Notre Dame de Fatima de Niamtougou
14 h 00 : Danse traditionnelle
Samedi 14 mai 2016
06 h 30 : Messe d'action de grâce en la même église.

AVIS DE DECES

Togbui Fianu VI, chef du village d'Agomé-Kusuntu
M. Agbodza Mensah, chef du quartier Tsanyigbomé d'Agomé-Kusuntu
M. Amoudokpo Komi Dotsé, magistrat à la Cour des Comptes, chef des familles Amudokpo et Afoko N'Tugan d'Agomé-Kusuntu
Mme Amoudokpo Eya dit « Vickynon »
La famille Agama d'Agomé-Kusuntu
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :



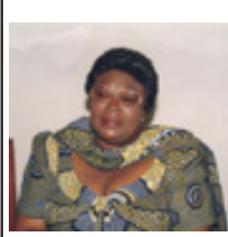
AMUDOKPO KOFFI Ata
Cosmas dit «Akro»
Rappelé à Dieu le 17 février 2016 à son domicile à Agomé-Kusuntu dans sa 79^e année.

Vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 13 mai 2016
20 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire à Agomé-Kusuntu
Samedi 14 mai 2016
06 h 30 : Exposition du corps
07 h 00 : Levée du corps
08 h 00 : Messe d'enterrement en l'église catholique Saint Joseph d'Agomé-Kusuntu suivie de l'inhumation au cimetière catholique dudit village
Dimanche 15 mai 2016
07 h 00 : Messe d'action de grâce et de sortie de deuil en la même église
Maison mortuaire : Maison Amudokpo à Agomé-Kusuntu.

AVIS DE DECES

La famille Johnson
La famille Fumey
Le personnel de la BOAD
Mlle Emilie Johnson
Ont la douleur de vous faire part du décès de :



Leonie Akpé JOHNSON
Agent de la BOAD à la retraite
Survécu le 29 avril 2016 au CHU Sylvanus Olympio dans sa 63^e année.

Vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 13 mai 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants en la paroisse St Antoine de Padoue de Hanoukpo
Samedi 14 mai 2016
06 h 30 : Exposition du corps dans la grande salle de la paroisse St Antoine de Padoue de Hanoukpo
08 h 30 : Messe d'enterrement en la dite paroisse.
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement au cimetière de Bè-Kpota.

AVIS DE DECES

Togbui Mawuto Detu-Dzidzoli X, chef du canton d'Aflao Gakli
La famille Togbédjé du Togo et du Bénin
M. Montant Boko, chef de la famille Montant du Togo et du Bénin
Mme Guédji Névémdé Joséphine, née Togbédjé, ses frères et sœurs
M. Togbédjé Florentin, ses frères et sœurs
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté frère, cousin, oncle et père :



TOGBEDJI Komlanvi
Basile dit «Certain»
Maître-tailleur à Lomé
Secrétaire chargé des examens et contrats du SYNCTATO
Membre-fondateur de la section n° 10 d'Aflao-Gakli
Endormi dans la paix du Seigneur le mardi 3 mai 2016 dans sa 69^e année.

Et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 13 mai 2016
18 h - 20 h 00 : Veillée corps présent en l'église presbytérienne d'Agbalépédogan
De 20 h à l'aube : Veillée traditionnelle à son domicile
Samedi 11 mai 2016
06 h 00 : Levée du corps
07 h 00 : Culte d'enterrement suivi de l'inhumation au cimetière de Djidjolé
Maison mortuaire : Maison Togbédjé à côté de l'école primaire de Batomé, derrière le commissariat 3^e arrondissement de Djidjolé.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

M. Folly Yawo Mawuko, régent du canton de Danyi-Atigba
Le modérateur de l'église évangélique presbytérienne du Togo, paroisse de Dzogbé (district de Bado-Tomegbé) et Danyi Apéyé
M. Asafé Etoh Kossi Alphonse, ses frères, sœurs, leurs épouses, époux et leurs enfants
M. Etoh Koffi Afényo Epi, ingénieur agroéconomiste à FNGPC COOP-CA, son épouse et leurs enfants
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur cher et regretté :



ETOH Komla Louis
Survécu le vendredi 1^{er} avril 2016 à Dzogbekopé (préfecture de Wawa) dans sa 73^e année.

PROGRAMME

Vendredi 13 mai 2016
Veillée de prières et de chants à Danyi-Apéyé
Samedi 14 mai 2016
06 h 30 : Chapelle ardente
09 h 00 : Culte d'enterrement suivi de l'inhumation au cimetière presbytérienne de Danyi-Apéyé
Maison mortuaire : Maison Etoh à Danyi-Apéyé.

AVIS DE DECES

Têté Charlemagne, Bahunwilson, chef de la famille et la collectivité Bahun-Wilson
Guin Fiogan Sedegbe Foli-Bebey XV, roi traditionnel du peuple Guin à Gldji
Togbe Ahuawoto Savado Zankii Lawson VIII, chef traditionnel de la ville d'Aneho
Togbui Apelete Agadjé, chef du quartier de Hédrzanawoé N° 1
La famille Edoh de Cômé et Lomé
Veuve Johnson Marie, née Edoh, ses sœurs et frères à Lomé
La famille Adjetey Cooper
Togbui Awoudja Jean, chef du quartier de Hédrzanawoé N° 2
La famille Souka de Vogan Gbedepeme et de Asso
Le curé de la paroisse Christorisorito de Hédrzanawoé et ses vicaires
L'association Perpétuels Secours de la paroisse Christorisorito de Hédrzanawoé
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très chère et regrettée :



Veuve EDOH Françoise
Télé
née BAHUN-WILSON
Ménagère à Lomé
Survécu le 22 avril 2016 dans sa 84^e année.

Vous adressent leurs sincères remerciements et vous prient d'assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :
Vendredi 13 mai 2016
18 h 30-20 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte
Samedi 14 mai 2016
08 h 30 : Messe d'action de grâce en la paroisse Christorisorito suivie de l'enterrement au cimetière d'Adjido à Aného et de sortie de deuil
Maison mortuaire : Maison Edoh à côté de l'église Deep-live Hédrzanawoé non loin de l'Hôtel Eldoria.

AVIS DE DECES

Les chefs des cantons de Soumdina, d'Adjéguéré et de Tchamba
La famille Adéwi de Soumdina et d'Adjéguéré
La famille Assih de Lassa-Bas
Les familles Palouki et Tangala de Soumdina
M. Palouki Pitalaki, chauffeur à la CAMEG, ses frères et sœurs
Ont la douleur d'annoncer le décès de :



ADEWI Payékim
Gardien de préfecture à la retraite
Survécu le 23 avril 2016 à l'hôpital de Tchamba dans sa 81^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 13 mai 2016
Veillée de prières, chants et danses traditionnelles au domicile du défunt à Tchamba Ville
Samedi 14 mai 2016
07 h 00 - 10 h 00 : Cérémonie d'enterrement, suivie de l'inhumation au cimetière de Tchamba
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire, après l'inhumation.

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Sara-Kawa
La famille Bataka à Sara-Kawa, Kara et Lomé
La famille Makawa à Sara-Kawa, Kara, Sokodé, Atakpamé, Notsé, Kati, Lomé et en Allemagne
Mme Makawa N'To Yawa Célestine, secrétaire à la Togolaise Des eaux du Togo à Tsévié, ses frères et sœurs
Les enfants de la défunte
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée sœur et mère :



Anastasie Kossiwa BATAKA
Veuve MAKAWA
Ménagère à Sokodé
Endormi dans la Paix du Seigneur le jeudi 14 avril 2016 dans sa 85^e année.

Vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

A Lomé :
Jeudi 12 mai 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants en la paroisse Jésus Bon Pasteur d'Agô-Assiyéyé
Vendredi 13 mai 2016
07 h 30 : Chapelle ardente au domicile de la défunte à Adéticopé non loin du Bar Sous l'Antenne
09 h 30 : Départ du corps pour Sara-Kawa
A Sara-Kawa :
Vendredi 13 mai 2016
19 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte non loin de l'école primaire centrale de Sara-Kawa.
Samedi 14 mai 2016
08 h 00 : Messe d'enterrement suivie de l'inhumation au cimetière familial
Dimanche 15 mai 2016
08 h 30 : Messe d'action de grâce en l'église Saint Augustin de Sara-Kawa.

AVIS DE DECES

Togbui Kalipé Odima Sénou IV, chef du canton de la ville de Vogan,
Togbui Amoéni-Zugbédjé Koku V, chef du village de Djassémé
Veuve Hovor Akouavi, née Adetroh à Lomé,
Mme Paraiso-Armatée Aurélie, née Adetroh à Paris en France
Mme Mondedji Florence, née Adetroh à Lomé,
Les familles Adetroh et Amoéni
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



Gabriel ADETROH
dit «OCC»
Ancien agent de la Banque Tchadienne de Crédit et de Dépôt, République de Tchad
Rappelé à Dieu le 24 avril 2016 dans sa 81^e année

Vous renouvelent leur profonde gratitude et vous prient de prendre part ou de vous unir d'intention aux obsèques selon le programme ci-après :
Vendredi 13 mai 2016
20 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'église Saint Jean Apôtre de Djassémé
Samedi 14 mai 2016
08 h 30 : Levée du corps,
09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église Saint Jean Apôtre de Djassémé, suivie de l'inhumation au cimetière familial,
Dimanche 15 mai 2016
06 h 00 : Messe d'action de grâce en la même église.
Maison mortuaire, Maison Amoéni à Djassémé, Kopégan, côté sud-est du pont lagunaire de la SNPT (Ancien OTP).

REMERCIEMENTS

Togbui Goka II à Anloga « Ghana »
Togbui Zoxonou II à Anloga « Ghana »
Sa majesté Nana Ané Ohiniko Quam Dessou XV, roi des Minas, chef traditionnel de la ville d'Aného
M. Adzakpo Paul Kwaku, chef de la famille Adzakpo à Anlogan au Ghana
Veuve Aghey Ahlonkoba Philomène, épouse Amah, doyenne de la famille Aghey, ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants
M. Ohin Ahlonko Etienne, chef de la famille Ohin, ses frères, sœurs et leurs enfants
Les enfants de la défunte :
Mme Daniel Eléonore, épouse Toglo
Mme Daniel Gisèle, épouse Birrégah, ses enfants et petits enfants
Les familles parentes alliées et amies
Très sensibles aux nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leurs très chère et regrettée :



DANIEL Honoria Benoria Afi
née **ADZAKPO dite « Da »**
Ménagère à Lomé
Survenu le 02 avril 2016 à son domicile à Lomé dans sa 89^e année.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement vous renouvellement ici leurs sincères remerciements. Que le Seigneur Dieu tout-puissant vous bénisse et vous rende au centuple tous vos bienfaits.

AVIS DE DECES

Le ministre de la Défense et des Anciens combattants
Le chef du canton de Baga
Le chef coutumier et le président des ressortissants de Kiriga à Lomé (ARKIL)
Les familles Talakaena, Saguintaah, Djassoa, Kouyakounora et Djougoubira
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le décès de :



TALAKAENA Batita Augustin
Adjudant chef Major de la Marine Nationale à la retraite
Directeur fondateur de « Baga Images + »
Survenu le vendredi 29 avril 2016 au CHU-Campus à l'âge de 62 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 13 mai 2016
18 h 00 : Veillée de prières et de chants
Samedi 14 mai 2016
05 h 30 - 07 h 00 : Chapelle ardente à la maison mortuaire à Tokoin Hôpital.
07 h 30 : Départ pour l'église St. Kizito de Doumassésé
08 h 00 : Messe d'enterrement en l'église catholique St. Kizito de Doumassésé, suivie de l'enterrement au cimetière de Sogbossito
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues à la maison mortuaire, Maison Djamma sise Tokoin Hôpital, 2^e rue à gauche après les feux tricolores de la poste, en venant de Tokoin Ramco.

REMERCIEMENTS

La famille Houekpe de Tokpli, La famille Amewoui-Ekue-Adjoka de Tokpli, La collectivité Alapini-Atoyi-Doyo du Bénin et du Togo, M. Amewoui Ecoué Louis à Sarcelles en France son épouse, sa sœur et leurs enfants;
M. Amewoui-Ekue-Adjoka Ekué Mawulé Aimé, ancien fonctionnaire du Trésor public à la retraite, son épouse, son frère, sœurs et leurs enfants;
M. Houekpe Fogan Gervais, chef de la famille Houekpe, gestionnaire d'hôtel à Lomé, ses épouses, sa sœur et leurs enfants
La Rvde. Sœur Pierrette Agnou à Kouvé;
Le Rvd. Père Modest-Claude Monleme de la Congrégation des Missionnaires de la Société du Verbe Divin;
M. Datey Kossi Richard, ancien fonctionnaire retraité du PNUD à Lomé,
Les familles parentes, alliées et amies.

Très sensibles aux nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès et des obsèques de leur très chère et regrettée :



Veuve **AMEWOUÏ-EKUE-AD-JOKA Anne Adjoa Amevo dite « Ekuénon »** née **HOUEKPE**
Survenu le lundi de Pâques 28 mars 2016 à son domicile à Agoé-Nyivé à l'âge de 98 ans.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous renouvellement leurs sincères gratitude et prient le Très-Haut Tout-Puissant de vous combler de ses grâces infinies

AVIS DE DECES

Togbui Atiboga Touglo III, chef du canton de Tchékpo
Les révérends pasteurs de l'église des assemblées de Dieu de Togblé-Anomé et de Tchékpo-Dédékpœ
M. Gbotcho Kossi Albert, chauffeur à Lomé
M. Gbotcho Kokou Roger, directeur général de Gomedo et Fils, directeur de l'Éts Hôtelier Gomedo & Fils à Lomé
Les enfants de la défunte : Ankou, Koudjo, Adoré Komlan, Lucien et Arsène
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée mère, belle-mère et tante :



GBOTCHO VINA Da-Ana
Ménagère à Tchékpo-Dédékpœ
Survenu le mardi 26 avril 2016 au CHU Campus dans sa 96^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 13 mai 2016
De 18 h 00 à l'aube : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire à Tchékpo Dédékpœ, quartier Dékomé
Samedi 14 mai 2016
06 h 30 : Chapelle ardente
09 h 00 : Levée du corps, suivie des cérémonies d'enterrement (Nudjodjo)
11 h 00 : Enterrement au cimetière du quartier Dékomé
Dimanche 15 mai 2016
09 h 00 : Culte de remerciement et d'action de grâces en l'église des Assemblées de Dieu de Tchékpo-Dédékpœ
Samedi 21 mai 2016
07 h 30 : Cérémonies de sortie de deuil
Maison mortuaire : Maison Vina, quartier Dékomé à Tchékpo-Dédékpœ.

AVIS DE DECES

Le chef du quartier de Tokoin Dogbéavou
Togbui Adjanoh Kagni
L'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo (paroisse de Tokoin Centre)
La famille Dorvlo Ayita
La famille Goka
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie, d'amour et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée :



DORVLO Grâce Afi Nopégali
Secrétaire administrative au Palais des Congrès de Lomé à la retraite.
Conseillère du bureau régional des jeunes femmes
Présidente de l'association des jeunes femmes de Tokoin-Centre
Presbytre à la paroisse de Tokoin Centre
Survenu le 26 avril 2016 au CHU Campus à l'âge de 58 ans.

Vous renouvellement leurs sincères remerciements et vous prient bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se déroulent selon le programme ci-après :
Vendredi 13 mai 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants à l'église presbytérienne de Tokoin Centre
Samedi 14 mai 2016
06 h 00 : Chapelle ardente et exposition du corps dans la maison mortuaire
06 h 30 : Levée du corps
07 h 30 : Culte d'enterrement suivi de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota
Maison mortuaire : Maison Dorvlo située dans le Von de pharmacie de la Libération à Tokoin Trésor.

AVIS POUR ABANDON DE POSTE

Il est porté dans l'intérêt des nommés **ACHIEPI SYMPLORIEN, OHOU LOBA Patrick, OHOU BOCHA Hugues et PEKAOU Franck Pacome**, qui ont abandonné leurs postes depuis un certain moment, à reprendre service au plus tard le 20 juin 2016.

Passé ce délai, ils seront considérés comme démissionnaires.

LE DIRECTEUR GENERAL DE PHARMA VERTE

BOKAME N'GBESSO FILBERT

VENTE

Vente d'un ensemble de 65 lots dont (21) lots collés à 500 mètres de la nouvelle cité «Well City» en construction à Adéticopé.

Trois tampons.
Prix intéressants.

Contact : 90 16 81 81.

Démarcheur s'abstenir.

Section I : Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES (OTR)

AOO n° 005/2016/OTR/CG/CSG/DAL/DAMP

ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES

1. L'Office Togolais des Recettes (OTR) dispose des fonds, au titre de la gestion 2016 afin de financer l'achat de consommables informatiques et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché d'Acquisition de consommables informatiques, objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

2. L'OTR sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture **de consommables informatiques (Toners authentiques)**

Aucune variante n'est autorisée. Les consommables exigés doivent être d'origine authentiques. Le présent marché est en un lot unique.

Les fournitures seront livrées **aux lieux indiqués** dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) dans un délai maximum de **deux (2) mois** à compter de la date de notification du marché.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini par le Code des Marchés Publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'OTR**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres en français, de **lundi à vendredi, de 08 h 30 à 11 h 30 mn et de 15 h 00 mn à 17 h 00 mn**, à l'adresse ci-dessous mentionnées :

Siège de l'Office Togolais des Recettes, Commissariat Général, au 41, rue des Impôts

B.P. : 20823 Lomé - Togo, Tél. : (+228) 22 53 14 00

E-mail : otr@otr.t

Secrétariat de l'Administration et de la Logistique, Porte R1.P10,

5. Les exigences en matière de qualification sont :

avoir exécuté de manière satisfaisante et terminé au moins un (01) marché de consommables informatiques au cours des trois (03) dernières années (2013 ; 2014 et 2015) et qui sont similaires aux consommables proposés ;

avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2012 ; 2013 et 2014) au moins égale à 0,5 fois

le montant de son offre ;

fournir la preuve écrite et ferme de capacité financière (disponibilité de liquidité financière) attestant que le soumissionnaire a accès à des facilités de crédits d'un montant permanent équivalent au moins à 0,5 fois le montant de son offre en francs CFA ;

évoluer dans le domaine de la fabrication et/ou la distribution de consommables informatiques;

être en règle avec l'administration publique en présentant dans l'offre les pièces administratives indiquées au point 11.1 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres (DPAO).

Voir les Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres (DPAO) pour les informations détaillées.

6. Le Dossier complet d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux adresses ci-dessus indiquées ou retiré contre paiement d'une somme forfaitaire et non remboursable de **cinquante (50.000) francs CFA**. Le paiement s'effectuera en espèces au Secrétariat de l'Administration et de la Logistique au Siège de l'OTR, sise au rez-de-chaussée, porte R1 P10 contre une quittance. Le dossier d'appel d'offres sera remis main à main.

7. Les offres devront être déposées à l'adresse suivante :

Siège de l'Office Togolais des Recettes, Commissariat Général, B.P. : 20 823 Lomé - Togo, Tél. : (+228) 22 53 14 00

Secrétariat Central, Porte Porte RI P0.5 , au 41, rue des Impôts

au plus tard le **02 juin 2016 à 10 h 00 mn TU**. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie bancaire de soumission, d'un montant de :

- **Un million trois cent quatre-vingt mille (1 380 000) francs CFA ;**

9. Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt dix (90) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres fixée au 02 juin 2016.

10. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessus indiquée, **le même jour 02 juin 2016 à 10 h 30 mn, à la Salle de réunion de l'OTR, sise au rez-de-chaussée, porte R1. P1**

Lomé, le 02 mai 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics
Philippe Kokou B. TCHODIE

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE,
SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Section I. Avis d'Appel d'Offres (A.A.O)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° AOO N° 02/ 2016/SG/PRMP pour
LA LIVRAISON DES MATERIELS INFORMATIQUES : ordinateurs de bureau neufs et accessoires.

1. Dans le cadre de la modernisation et du renforcement des capacités techniques et professionnelles des apprenants des centres de formation publics du ministère chargé de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle, l'Etat togolais, à travers le Budget Général, gestion 2016, a doté le ministère d'un financement pour effectuer des paiements prévus au titre de l'acquisition de matériels informatiques et accessoires.

2. Le ministère chargé de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, sollicite à compter du **11 mai 2016**, des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison d'ordinateurs neufs et leurs accessoires dont les spécifications techniques sont jointes au présent marché. **Le marché est constitué en tranche ferme et tranche conditionnelle.** Aucune variante ne sera autorisée.

Le marché sera exécuté en tranche ferme et en tranche conditionnelle. Le délai de livraison est de quatre (04) semaines au plus tôt et de six (06) semaines au plus tard pour chacune des deux tranches (voir liste et calendrier de livraison à la page 58) à compter de la date de notification du marché.

Le lieu de livraison est le cabinet du ministère chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, sis à la Rue des quatre ministères, cabinet du METFP ; Code postal : 01 B.P. : 95 LOME.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Décret N° 2009-277/PR portant Code des Marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du ministère chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle à l'adresse mentionnée ci-après :

Rue des quatre ministères, 2° étage de l'immeuble abritant le cabinet du METFP ; bureau du Secrétariat Général - Code postal : 01 B.P. : 95 LOME,



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Tél. : 22 21 54 97 de 08 h à 12 h 00 et de 15 h à 17 h tous les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Etre en règle avec l'Administration publique en présentant dans l'offre les pièces administratives indiquées au point 11.1 des DPAO ;
- Disposer d'une preuve de facilité de crédit d'un montant au moins égal à 0,5 fois le montant de l'offre pour chaque tranche ;
- Avoir réalisé au moins un (01) marché similaire au cours des trois (03) dernières années ;
- Fournir la preuve écrite que l'ordinateur proposé remplit toutes les conditions prédéfinies « voir les DPAO pour les informations détaillées »

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) F CFA à l'adresse mentionnée ci-après :

6, Avenue Duisburg, B.P. : 12421 Tél. : (+228) 22 21 74 97, Fax : (+228) 22 21 70 49 tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h et de 14 h 30 mn à 17 h.
E-mail : sgmetfp.togo@gmail.com.

Le paiement s'effectuera en liquidité à la comptabilité contre un reçu. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Rue des quatre ministères, 2° étage de l'immeuble abritant le cabinet du METFP ; bureau du Secrétariat Général - Code postal : 01 B.P. : 95 LOME.
Tél. : 22 21 54 97 tous les jours ouvrables au plus tard le 14 juin 2016 à 10 H 00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Conformément à l'article 85 du décret N° 2009-277 portant Code des marchés publics, l'offre doit comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de **trois millions cent mille (3.100.000) de F CFA.**

9. Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes **le même jour (le 14 juin 2016) à 10 h 30 à la salle de réunion de la direction des affaires financières du METFP, sise au 6, Avenue Duisburg, B.P. : 12421 Tél. : (+228) 22 21 74 97, Fax : 22 21 70 49** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y être.

Lomé, le 09 mai 2016

Gnamine Mguéta S. AGAREM

La Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère Chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS ET CERTIFICATIONS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS ET CERTIFICATIONS
B.P. : 4868, Tél. : 22 22 26 65, Fax : 22 22 27 02.

Appel d'offre ouvert N° 03/2016/METFP/DECC « cas sans pré-qualification »

1. La Direction des Examens, Concours et Certifications (DECC), a obtenu des fonds sur le budget national gestion 2016 afin de financer l'organisation des examens de l'année 2016 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché « fourniture des articles de couture, de coiffure et de tresse pour l'organisation des examens du CFA session de 2016 ».

2. Le Ministère chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, agissant pour le compte de la Direction des Examens, Concours et Certifications, sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes :

Lot N° 1 : articles de couture dame **Lieu de livraison** : Lomé.
Lot N° 2 : articles de couture flou, homme et apiéceur **Lieu de livraison** : Lomé.
Lot N° 3 : articles de coiffure dame et de tresse **Lieu de livraison** : Lomé.

Le délai de livraison est de **vingt-cinq (25) jours** après la date de notification pour tous les lots.

Les variantes ne sont pas autorisées.
Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

3. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics et de délégations de Service Public (PRMP) du ministère chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, E-mail : prmp.metfp@gmail.com ou à la direction des examens, concours et

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

certifications et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS ET CERTIFICATIONS (DECC), 165, rue des Echis en face de BUTODRA Tél. : 22 22 26 65, LOME-TOGO porte N°1 de 08 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures, de lundi à vendredi. E-mail : decc_lome@yahoo.fr

5. Les candidats doivent satisfaire aux conditions ci-après :

- Les conditions légales de l'entreprise
- La situation financière de l'entreprise
- La capacité technique et l'expérience de l'entreprise (voir les données particulières de l'appel d'offres pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25.000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction des Examens, Concours et Certifications (DECC), 165, rue des Echis en face de BUTODRA Tél. : 22-22-26-65, LOME-TOGO.** La méthode de paiement sera en espèces à la comptabilité de la DECC. Le dossier d'appel d'offres sera adressé main à main.

7. Les offres devront être déposées sous plis fermés au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle à l'adresse suivante : « immeuble des 4 ministères, quartier administratif » 01 B.P. : 95 Lomé-Togo Tél. : (+228) 22 21 85 17 au plus tard le lundi 06 juin 2016 à 10 heures 00 minute TU précises, en un (01) original et en trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de :

Lot N° 1 : 400 000 F CFA
Lot N° 2 : 200 000 F CFA
Lot N° 3 : 950 000 F CFA

9. Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 06 juin 2016 à 10 heures 30 minutes TU** à l'adresse suivante : Direction des Affaires Financières, immeuble de la DAC/METFP, salle de réunion au 1^{er} étage porte N° 21 (salle de réunion).

Lomé, le 09 Mai 2016

Gnamine Mguéta S. AGAREM

Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle






HÔTEL LE LAC

PARADIS

www.hotellectogo.com
Agbodrafo, route d'Aného

WEEK - END

ENTRE

AMIS

Dimanche & Lundi de Pentecôte 2016

Chambre Double
35 000f
Petit Déjeuner
7 000f

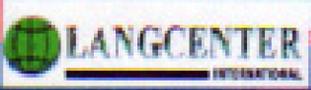
Buffet
Single: 15 000f
Couple: 25 000f
Enfant: 7 000f








Réservation obligatoire: +228 90 05 73 88 / 96 40 04 04










- ✓ Sport (tennis, pétanque, natation...)
- ✓ Tourisme (visite de la maison des esclave...)

- ✓ Loisirs (promenade en bateau, pédalo...)
- ✓ Musique retro avec orchestre en live

Profitez de la GRANDE SOLDE

PIECES DETACHEES AUTO

Toutes Marques Allemandes

BENZ, BMW, AUDI, VW, FORD, OPEL, etc.

Incroyable mais Vrai... Jusqu'à -60%

SPECIALE PROMOTION

BATTERIES BLINDEES

Sans entretien à deux temps

GARANTIE 120 Jours

CITY MOTORS. TEL : 22 26 88 93 / 90 04 03 88 Wuiti - LOME

MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

COMMISSION DES MARCHES PUBLICS

N° 032/2016/MSPC/CMP

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail- Liberté - Patrie

LOME, LE 11 MAI 2016

AVIS DE PROROGATION D'APPEL D'OFFRES

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile a, en date du 13 avril 2016, lancé un Avis d'Appel d'Offres n° 001/2011/MSPC/CGP/2016 en vue d'inviter les entreprises à soumissionner pour la fourniture d'un véhicule 4X4 neuf moyen wagon au profit du Corps des Gardiens de Préfecture.

Conformément au Décret n° 2009-277/PR portant code des marchés publics et délégation de service public, en sa section 10 article 54, stipulant que *«lorsque un minimum de trois plis n'a pas été remis aux date et heure limites de réception des offres, l'autorité contractante ouvre un nouveau délai qui ne peut être inférieur à quinze (15) jours calendaires et qu'elle porte à la connaissance du public. A l'issue de ce nouveau délai, elle peut procéder aux opérations d'ouverture, quel que soit le nombre d'offres reçues »*.

A cet effet, la date de dépôt des plis, antérieurement fixée au **11 Mai 2016**, est reportée au mardi 26 Mai 2016 à 09 heures et l'ouverture des plis le même jour à **09 h 30 mn**.

Pour le Ministre & PO,
La personne responsable des marchés publics
AWA Yawo

MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

COMMISSION DES MARCHES PUBLICS

N° 033/2016/MSPC/CMP

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail- Liberté - Patrie

LOME, LE 11 MAI 2016

AVIS DE PROROGATION D'APPEL D'OFFRES

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile a, en date du 13 avril 2016, lancé un Avis d'Appel d'Offres n° 002/2011/MSPC/CGP/2016 en vue d'inviter les entreprises à soumissionner pour la fourniture des effets d'habillement au profit du Corps des Gardiens de Préfecture.

Conformément au Décret n° 2009-277/PR portant code des marchés publics et délégation de service public, en sa section 10 article 54, stipulant que *«lorsque un minimum de trois plis n'a pas été remis aux date et heure limites de réception des offres, l'autorité contractante ouvre un nouveau délai qui ne peut être inférieur à quinze (15) jours calendaires et qu'elle porte à la connaissance du public. A l'issue de ce nouveau délai, elle peut procéder aux opérations d'ouverture, quel que soit le nombre d'offres reçues »*.

A cet effet, la date de dépôt des plis, antérieurement fixée au **11 Mai 2016**, est reportée au mardi 26 Mai 2016 à 09 heures et l'ouverture des plis le même jour à **09 h 30 mn**.

Pour le Ministre & PO,
La personne responsable des marchés publics
AWA Yawo



COMMUNIQUE

TOGO TELECOM informe son aimable clientèle qu'il met à disposition un **numéro vert** pour lutter contre les coupures de câbles de télécommunications et les destructions d'infrastructures télécoms.

En effet, pendant que l'opérateur des communications électroniques pose les câbles pour offrir de meilleurs services à tous les Togolais, des individus mal intentionnés détruisent, déterrent, coupent et emportent ces câbles, privant une grande partie de la population de l'usage stable du service Internet et du service de téléphonie.

Face à cette situation, TOGO TELECOM en appelle à la vigilance de tous et rappelle que les infrastructures de communications électroniques sont un bien public et doivent être protégées par tous les citoyens, premiers bénéficiaires des services multimédias.

A cet effet, TOGO TELECOM met à disposition un numéro vert, le **8000 9000**, afin que soit signalé tout individu se livrant à un acte de vandalisme, posant tout acte suspect autour d'une chambre souterraine, d'une armoire de rue, d'un poteau téléphonique ou sur un câble téléphonique ou tentant de se livrer à la vente frauduleuse de câbles téléphoniques.

TOGO TELECOM vous remercie pour votre sens du civisme.

La Direction Générale

FOOTBALL/MONDIAL-2026

L'attribution relancée, le pays hôte désigné en 2020

Le pays hôte de la Coupe du monde 2026, qui pourrait accueillir 40 équipes, sera désigné en mai 2020, a annoncé mardi la FIFA. Elle relance ainsi le processus d'attribution suspendu en raison de soupçons de corruption dans le choix des Mondiaux 2018 en Russie et 2022 au Qatar.

Le nouveau président de la FIFA, Gianni Infantino, a été élu sur des promesses notamment de porter à 40 le nombre d'équipes participant au Mondial contre 32 aujourd'hui et d'augmenter les aides aux fédérations. Cette volonté du conseil de rouvrir le processus d'attribution du Mondial 2026 marque donc la première grande décision de l'ère Infantino.

Le conseil de la FIFA, nouvelle appellation du comité exécutif, a relancé le processus d'attribution du Mondial 2026 suspendu en juin dernier en raison des soupçons de corruption qui entouraient la

désignation de la Russie et du Qatar pour 2018 et 2022. A l'issue d'un nouveau processus en quatre phases, le pays hôte du Mondial 2026 sera choisi, non plus par le conseil mais par le congrès de la FIFA en mai 2020. Avant cela, le conseil se prononcera dès sa prochaine réunion, les 13 et 14 octobre prochains, sur un possible passage à un Mondial à 40 équipes.

Le «principe d'éligibilité des confédérations» devrait également être arrêté en octobre prochain. Autrement dit la FIFA pourrait revenir sur son principe de rotation des continents qui empêche

une confédération de se porter deux fois de suite candidate à l'organisation du Mondial. Ainsi, si le Qatar, membre de la Confédération asiatique a obtenu le Mondial pour 2022, une modification du principe de rotation pourrait permettre à la Chine de se porter candidate pour 2026. D'autant qu'un tandem Argentine/Uruguay aimerait organiser le Mondial 2030. Les Etats-Unis, qui ont soutenu Infantino en février, ont également fait part de leur intérêt pour 2026 et certaines sources évoquent même une possible candidature commune Etats-Unis/Canada.

L'interdiction de candidatures communes de deux pays, établie par la FIFA en 2011 va ainsi être réexaminée par la FIFA et pourrait être levée.

(AFP)

DOPAGE / La Russie freine les enquêteurs britanniques, selon Sky

La chaîne de télévision britannique Sky a accusé hier la Russie de ne pas collaborer pleinement avec les enquêteurs de l'agence antidopage britannique chargés de l'aider à retrouver le droit chemin.

Sky, qui cite sans les préciser des sources au sein des instances antidopage, affirme notamment que le nombre de contrôles effectués en Russie est en chute libre. Après la suspension de l'athlétisme russe de toutes compétitions - et donc pour le moment des prochains Jeux Olympiques de Rio (5-21 août)-, l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) a demandé à l'agence britannique antidopage (UKAD) d'aider les Russes à se réformer, une obligation pour revenir dans le giron sportif.

Mais, selon les sources de la chaîne britannique, les agents doivent prévenir 30 jours à l'avance de leurs visites et les douanes russes bloquent

systématiquement pendant 48 h les échantillons sanguins qui doivent être analysés dans des laboratoires étrangers. En conséquence, le nombre de contrôles effectués en Russie est très loin des 1000 par mois que conduisait la RUSADA, l'agence antidopage russe, avant sa suspension.

Selon Sky, le problème sera officiellement abordé lors de la réunion de

l'AMA à Montréal cette semaine. L'AMA réunit son comité exécutif hier, et son conseil de fondation aujourd'hui. Les discussions pourraient peser lourd sur l'éventuelle levée des sanctions contre la Russie avant les JO-2016 de Rio.

La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) statuera définitivement sur la présence ou non des athlètes russes à Rio lors de son prochain Conseil, le 17 juin à Vienne.

(AFP)

TENNIS / Federer réussit son retour à Rome avec prudence

Roger Federer, N.2 mondial, a réussi son retour hier en battant l'espoir allemand Alexander Zverev (N.44) 6-3, 7-5 au deuxième tour du tournoi Masters 1000 de Rome (terre battue), mais s'est dit toujours «très prudent» quant à sa condition physique.

Alors que Roland-Garros commence dans moins de deux semaines, le Suisse manque de repères après avoir dû déclarer forfait à Madrid à cause d'une blessure au dos. Exempté de premier tour à Rome, il affrontera en 8^e de finale un autre grand espoir du tennis mondial, l'Autrichien Dominic Thiem (N.15), qui a battu le Portugais Sousa 6-3, 6-2.

«Je suis très heureux et surpris d'avoir gagné en deux sets alors que j'ai été très prudent. J'ai décidé de jouer seulement après l'échauffement», a déclaré Federer après son match. «J'espère que je jouerai aujourd'hui mais je ne sais pas comment je

me sentirai demain. Je vais aller m'entraîner et je m'arrêterai toutes les 15 minutes pour discuter avec mon équipe», a-t-il expliqué. Quant à la possibilité de gagner enfin cette année ce tournoi de Rome qu'il n'a jamais remporté (trois finales, perdues) Federer a été très clair: «Ca n'arrivera pas.»

Sur son match face à Zverev (19 ans depuis un mois), Federer a estimé qu'il avait gagné «grâce à l'expérience et à plus d'options» dans son jeu. «Ca n'était pas un match facile. Il est très talentueux et on attend beaucoup de lui. Mais il ne va faire que s'améliorer», a-t-il jugé

(AFP)

EURO-2016 / Platini condamné au rôle de spectateur lambda

Il ne pourra pas être assis en tribune officielle ou en tribune VIP, ni être consultant télé ou tenir une chronique dans un journal : c'est, au mieux, en simple spectateur que Michel Platini, suspendu pour quatre ans de toute activité dans le football, assistera à «son» Euro-2016.

«Imaginer un seul instant que cet Euro puisse se dérouler sans lui, c'est un crève cœur» avait prévenu en décembre à la presse le président du comité d'organisation de l'Euro-2016, Jacques Lambert. «Parce que cet Euro a lieu en France, il a porté un soin tout particulier à sa préparation, il a été très proche de toutes les décisions qui ont structuré la préparation», avait expliqué ce très proche de Michel Platini, alors déjà sus-

pendu mais encore président de l'UEFA.

Depuis, le Tribunal arbitral du sport a confirmé de façon quasi-définitive la sanction de la FIFA qui interdit à Michel Platini toute activité en lien avec le football, sanction ramenée de 6 à 4 ans par le TAS. Un recours est encore possible devant la justice suisse, mais uniquement sur des questions de forme. Platini réfléchit également à l'opportunité de saisir la Cour Européenne

des Droits de l'Homme (CEDH) « pour protester contre le fait qu'il est empêché de travailler », a exposé son entourage à la presse, confirmant une information de RMC.

Très affecté par cette décision, qui a entraîné sa démission du poste de président de l'UEFA, le triple Ballon d'Or a au moins pu compter sur le soutien de ses proches. Ainsi de Jacques Lambert, qui réitère mardi auprès de l'AFP: «Platini assistera à des matches de l'Euro, s'il décide de le faire. En fait, c'est plus compliqué : la règle, c'est qu'on ne peut pas avoir une activité liée au sport, que ce soit

dans un média, un club de foot, une entreprise, en marketing, dans une association...», explique à la presse un bon connaisseur des textes disciplinaires. Quant aux éventuelles mesures de rétorsion visant ceux qui inviteraient malgré tout Michel Platini, «il est encore difficile de dire quelles seraient les conséquences pour les gens qui annoncent qu'ils invitent où émettent l'invitation, mais si le président de la FFF invitait une personne sanctionnée par la FIFA, ce serait aussi contre les règles de la FIFA».

(AFP)

FUTSAL / Panama, Guatemala et Cuba complètent le tableau

Le Panama, le Guatemala et Cuba se sont qualifiés pour les demi-finales du Championnat de Futsal de la CONCACAF, et ont, par la même occasion, décroché leur billet pour la Coupe du Monde de Futsal de la FIFA, Colombie 2016.

Le Groupe A a été dominé par le Panama qui, bien que devancé par le Mexique à la mi-temps, est parvenu à renverser la vapeur en deuxième mi-temps pour finalement l'emporter 4 : 3 lors de leur ultime match du premier tour. Les Canalleros vont ainsi disputer leur deuxième Coupe du Monde de la spécialité, quatre ans après avoir

pris part à l'épreuve reine en Thaïlande. Deuxième de la poule, le Guatemala décroche, lui, son billet pour le Mondial pour la quatrième fois de son histoire, suite à sa victoire face au Honduras (6 : 4).

Dans l'autre groupe, Costa Rica a fait la loi. Qualifiés avant même leur dernier match de poule, les Ticos ont fait

le métier face à Curaçao (6 : 2) pour signer un troisième succès en autant de matches. Cuba a endossé le costume de dauphin en venant à bout du Canada (7 : 4). Les Insulaires représenteront la CONCACAF en Coupe du Monde de Futsal pour la cinquième fois (1996, 2000, 2004, 2008). Les demi-finales du tournoi continental se dérouleront ce 12 mai, l'hôte costaricain affrontant le Guatemala tandis que Panama et Cuba croiseront le fer dans

l'autre match. Les vainqueurs se retrouveront en finale, ce 14 mai.

On connaît donc désormais l'identité des 24 équipes appelées à se disputer le titre mondiale, en Colombie, du 10 septembre au 1^{er} octobre. Le Tirage au Sort aura lieu ce 19 mai, à Medellin.

Outre le Costa Rica, le Panama, le Guatemala et Cuba, les autres mondialistes auront pour nom Brésil, Argentine et Paraguay (CONMEBOL) ; Espagne, Italie, Portugal, Russie, Kazakhstan,

Azerbaïdjan et Ukraine (UEFA) ; Maroc, Egypte et Mozambique (CAF) ; Australie, Thaïlande,

Iran, Vietnam et Ouzbékistan (AFC) ; et Iles Salomon (OFC).

Brève ...

Khedafi Djelkhir, 32 ans, a annoncé son intention de renoncer aux Jeux Olympiques 2016, ce 10 mai sur sa page Facebook. Le boxeur français, médaillé d'argent aux JO 2008, se plaint en effet du «manque de soutien et de moyens mis en place

par la Fédération française de Boxe pour sa préparation sportive ». Le poids coq a décroché sa qualification en février 2015. Il s'estime mal préparé depuis et donc privé d'une réelle chance de « remporter une nouvelle médaille à Rio ».

FOOTBALL/ MATCH AMICAL

Ifodjè d'Atakpamé domine Lumière FC d'Amlamé (1-0)

En déplacement le dimanche 8 mai dans la préfecture d'Amou pour une rencontre amicale de football, l'équipe d'Ifodjè d'Atakpamé évoluant en D2, a battu le club « Lumière F.C d'Amlamé », une nouvelle formation, sur la marque d'un but à zéro, sur le terrain Maman N'danida de la localité.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la coupe du Togo et du championnat national de D2 pour Ifodjè et permet également à Lumière F.C de tisser des liens d'amitié et de fraternité et de renouer avec des matchs. Cela permet aussi à l'équipe mère « U.S-Amou » de détecter les jeunes talents pour le renforcement de cette ancienne formation, en vue de sa participation à la coupe du Togo qui va bientôt démarrer.

Dès l'entame de la rencontre, les deux équipes font des passes sans précision. Après 3 mn de jeu, Assem Félix d'Amlamé a failli ouvrir le score face au portier à 7m, mais a tiré au-dessus de la barre transversale. Le jeu est resté équilibré jusqu'aux citrons.

La seconde partie a été beaucoup plus animée grâce aux consignes données par les entraîneurs des clubs. Bété de Ifodjè F.C, bénéficiant d'une passe d'un coéquipier à la 54^e mn, n'a pas fait de cadeau au portier d'Amlamé en ouvrant le score par un coup franc de 15 m, à la grande joie des supporters. Le coup de sifflet final de l'arbitre central, Essi Mensah est intervenu sur cette marque de 1-0.

Les deux entraîneurs, Ossobè Kossi de Lumière F.C d'Amlamé et Fofana Issaou de Ifodjè F.C d'Atakpamé se sont dits satisfaits de ce match amical qui s'est déroulé de bout en bout avec fair-play.

(ATOP)

L'Anglais Bill Beaumont élu président de World Rugby

L'Anglais Bill Beaumont, ancien capitaine du XV de la Rose, a été élu hier « à l'unanimité » président de World Rugby, a annoncé la fédération internationale à l'issue d'un conseil fédéral à Dublin.

« Je suis honoré d'accepter ce mandat pour servir comme président dans une période excitante et décisive pour notre sport », a déclaré le dirigeant de 64 ans qui remplacera le Français Bernard Lapasset, en poste depuis huit ans. Il formera avec Agustin Pichot, le premier Argentin désigné vice-président de l'instance mondiale, un duo qui entrera en fonction le 1^{er} juillet.

Beaumont, vice-président entre 2007 et 2012, siège dans les plus hautes sphères du rugby depuis plus de dix ans, que ce soit au comité exécutif ou au comité Coupe du monde par exemple. Actuel président de la Fédération anglaise (RFU), Beaumont occupait aussi jusque-là le rôle de membre du Comité exécutif de l'organe suprême du jeu, ex-IRB.

Comme joueur, l'ancien 2^e ligne de Fylde a fait ses débuts inter-

nationaux en 1975 et décroché 34 sélections. En 1980, il a permis à l'Angleterre de remporter son premier Grand Chelem depuis 33 ans. Il a également porté à sept reprises les couleurs des Lions britanniques.

Pichot, l'ancien capitaine des Pumas aux 71 sélections, médaillé de bronze au Mondial-2007, est un grand artisan de l'émergence du rugby en Amérique du Sud.



L'Anglais Bill Beaumont, nouveau président de la World Rugby

« J'ai hâte de travailler avec Bill, avec le sou-

tien d'un comité exécutif +newlook+, pour servir le rugby à tous les niveaux, promouvoir l'égalité et s'assurer que notre grand sport poursuit sa croissance en permettant à de nouveaux pays de se révéler », a déclaré l'Argentin. Lapasset, élu en octobre 2007 et réélu en décembre 2011, avait annoncé qu'il ne briguerait pas un troisième mandat, afin de se concentrer sur son rôle de patron de la candidature de Paris aux jeux Olympiques 2024.

(AFP)

ATHLETISME / Sous pression, l'Ethiopie s'attaque au dopage

Ebranlée par des suspicions de dopage parmi ses athlètes les plus en vue, l'Ethiopie a renforcé sa politique de contrôle et a commencé à appliquer des tests de dépistage après une mise en demeure de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF).

Pour la première fois dans une compétition nationale, 35 athlètes ont subi un contrôle antidopage inopiné lors des championnats d'Ethiopie les 23 et 24 avril. Cinq coureurs qui participaient aux championnats du monde de marche par équipe, le week-end dernier à Rome, ont également été testés avant leur départ, a indiqué un responsable de la fédération éthiopienne d'athlétisme.

« Le dopage est un problème global. Beaucoup de pays sont affectés (...) L'Ethiopie ne sera pas épargnée », a expliqué le secrétaire général de la fédération d'athlétisme, Biliign Mekoya, évoquant le cas d'au moins six coureurs de fond éthiopiens suspectés

d'avoir eu recours à des produits dopants et qui font actuellement l'objet d'une enquête. L'affaire fait grand bruit dans un pays où les coureurs de fond des hauts plateaux sont adulés. L'identité des athlètes incriminés est tenue secrète. Tout juste sait-on que des « grands noms » de l'athlétisme éthiopien figureraient dans la liste.

Après des décennies de laxisme, la fédération éthiopienne dispense depuis quelques semaines des séminaires sur le dopage à destination des athlètes et de l'encadrement, à Addis - Abeba

et dans les centres de formation du pays.

L'IAAF a exigé de l'Ethiopie la mise en place de contrôles antidopages, jusqu'ici inexistantes, d'ici au mois de novembre sous peine d'exclusion des compétitions internationales. Soucieuse de ne pas voir ternies les performances de son exceptionnelle génération de coureurs de fond comme Kenenisa Bekele ou Genzebe Dibaba, les autorités éthiopiennes ont récemment signé une loi criminalisant le dopage. En plus de sanctions sportives internationales, les athlètes éthiopiens convaincus de dopage s'exposent à une peine d'emprisonnement.

(AFP)

RUGBY/ MONDIAL-2019

Tirage au sort des groupes en mai 2017 au Japon

Le tirage au sort des groupes de la phase finale de la Coupe du monde 2019 au Japon aura lieu en mai 2017, a annoncé hier World Rugby, qui a raccourci le délai entre le tirage et la compétition comme le réclamaient les principales nations.

« Nous avons hâte d'accueillir cette cérémonie et ce sera une étape supplémentaire importante vers la Coupe du monde », s'est félicité Akira Shimazu, le directeur exécutif de la candidature japonaise, dans un communiqué de l'instance mondiale. A tout juste deux ans de l'épreuve, ce sera l'occasion de faire grimper l'ex-

citation vers ce qui sera un tournoi incroyable et créer un élan au Japon.

Lors de la dernière Coupe du monde, le tirage au sort avait eu lieu en décembre 2012, un peu moins de trois ans avant le coup d'envoi, ce qui avait un posé un problème pour la définition des têtes de série.

Le Pays de Galles, qui

avait à l'époque reculé à la 9^e place mondiale, avait été placé dans le « groupe de la mort » en compagnie de l'Angleterre et de l'Australie, ce qui avait conduit à l'élimination historique du XV de la Rose, le pays organisateur, dès la 1^{er} phase. Les nations majeures avaient alors expliqué qu'en rapprochant le tirage au sort des groupes du tournoi, cela refléterait mieux la physionomie de la hiérarchie mondiale du moment.

(AFP)

Tirage N° 1321 de LOTO BENZ

La LONATO a effectué, hier, à son siège, le tirage N° 1321 de LOTO Benz.

Au précédent tirage, la LONATO a encore fait des heureux gagnants de gros lots et de nombreux lots intermédiaires à Lomé et à l'intérieur du pays.

La ville de Dapaong s'est démarquée par un super gros lot de 2.500.000

F CFA, gagné auprès de l'opérateur 10123.

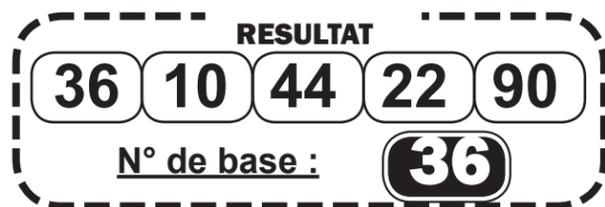
Un parieur basé à Anié a remporté la somme de 1.000.000 F CFA, sur le point de vente 2407.

La ville de Lomé n'est pas en reste, avec un lot de 750.000 F CFA, gagné auprès de l'opérateur 6919.

Achète à 200 F, les tickets ZEM' qui te font

gagner de l'argent et des motos. Gratte ton ticket ZEM' et si tu trouves 3 fois le symbole étoile, tu

gagnes immédiatement le lot mentionné en-dessous. « AVEC ZEM', PREND DE L'AVANCE »



Togo-Presse

Directeur de Publication
Directeur de la Rédaction
Rédacteur en chef
Secrétaire général de la Rédaction
Actualités nationales et Reportages
Etranger
Sport
Directeur de la Production et de la Qualité
Directeur Commercial

Rémy Banafey ASSIH
Anoumou KATE-AZIAGLO
Kossi N'BOUKE
Essohanem ASSOUMATINE
Komlan Ayodou DENGUEWA
Messan GOLI
Siméon EGBADE
Kokou HOUSSOU
Pizikilé Komi TCHALLA

Edité et imprimé par
La Société Nationale des Editions du Togo (EDITOGO)
Tél. : (EDITOGO) 22-21-37-18 / 22-21-61-08
Fax : (TOGO-PRESSE) 22-22-37-66
B.P. : 891 LOME (TOGO) www.editogo.tg
e-mail editogo@editogo.tg